

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

*PROLÉGOMÈNES EN DEUX TEMPS. VERTIGE : (D)ÉCRIRE LE CONCEPT OU LA
PENSÉE À L'ÉPREUVE DE L'« EXCEPTION »*

ESSAI
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
JESSICA OLIVIER NAULT

AOÛT 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

La chouette de Minerve ne prend son envol qu'à la tombée de la nuit
Hegel, 1999

Le buisson à l'aube ne reçoit l'aube de nulle part, il ne brille pourtant pas de lui-même ; mais il repose visible
Heidegger (Granel), 1959

AVANT-PROPOS

ENTAILLE : L'HORIZON DE LA PENSÉE MANIFESTÉE

[...] *la page blanche est un néant, un néant douloureux, le néant de l'écriture*
Bachelard, 1961

Penser est une démarche étrange.

Penser comme *se* poser dans la réflexion,

jugement théique de Johann Gottlieb Fichte, *j'existe en tant que je pense*.

La réflexion comme *Aufgabe*, une tâche comme un serment duquel je ne peux me délier.

Dans les temps longs de l'écriture, le serment est beau.

Parfois il se brouille, nous brouille.

Quelques fois il étouffe dans les *restes nécessaires* de la pensée qui s'écrit.

La pensée se rattache au contexte de son éclosion, au lieu de son expression.

Ma pensée à moi, elle ne s'est pas affranchie de son univers.

L'Académie où elle habite la hante souvent.

Elle parle de réception, de conventions.

L'Académie fatigue.

Le propos n'est pas ici de revenir sur le processus académique de la rédaction d'une thèse de maîtrise,

il s'agit de surmonter la lassitude qui tend à étouffer l'écriture et plus tristement encore la réflexion elle-même.

La faute *n'appartient pas*.

La liberté prise dans l'écriture n'est pas une volonté de critique, il ne s'agit pas de jeter l'anathème, il s'agit d'échapper à l'alogie et au silence désolé.

Il s'agit, dans la posture décrite par Lévinas, d'*assumer la charge d'existence dans la lassitude ; comme le rappel d'un engagement à exister*.

•

La lassitude, c'est celle qui nous fait ployer sous le faix de notre condition, c'est « la rencontre de ce qui nous re-garde, la « regarde », le face à face des regards » comme le disait Heidegger.

Cette condition c'est l'« omniprésence » du lecteur, celui dont on voudrait tant qu'il entende notre parole ; c'est la présence-absente du lecteur, comme un espace suspendu où, pourtant, il fait toujours irruption dans l'instant de l'écriture. Le lecteur n'est pas seulement « lecteur » comme disait Derrida, *il est une contre-signature indispensable, mais toujours improbable*.

On ne peut se détourner de cette condition, elle co-détermine la parole.

On parle *en* nous, mais toujours *vers* d'autres.

Dans la parole, il y a toujours une double volonté : celle de dire et celle d'être reçu.

Que la parole soit, c'est une chose, mais une bien petite chose si ce « dire » n'est pas entendu.

Cependant, dans la résistance entre le dit et l'entendu, dans la difficulté de les faire concorder parfois, quelque chose d'important se dévoile.

Bien qu'elle pèse parfois, il y a dans cette « résistance », dans l'ambiguïté de cette « regarde » quelque chose qui témoigne de la *nécessité* de la parole.

Quelque chose qui indique que cet enjeu qui nous travaille, tant et tellement, exige de nous d'être travaillé à son tour.

Il faut donc apprendre à travailler avec cette charge.

Parler dans le respect des pensées qui nous animent, avec la volonté d'être compris et l'humilité de ne point y arriver parfois.

Dès lors, il s'agit de laisser la pensée se déployer, dans une confiance momentanée, pour permettre à l'écriture d'en rendre compte.

Je choisis d'amorcer cette réflexion à la première personne du singulier, *sans la surcharge d'aucun savoir* selon les bons mots de Bachelard.

Certainement parce que le « je » permet une liberté de parole particulière, *singulière*.

Dans le monde qui m'entoure : multitude d'*à-penser*.

C'est Hannah Arendt qui disait que toujours, le penseur *comme le pêcheur de perles*, va au fond de la mer, non pour l'excaver et tout ramener à la surface du monde, mais pour arracher

de la profondeur le riche et l'étrange, pour que cet *à-penser*, nourri de l'aujourd'hui, travaille avec les « éclats de pensée » qu'il peut arracher à l'histoire du monde et rassembler autour de lui.

Ces *éclats*, précisément, sont eux, qui parlent de la beauté [vraie] qui traverse le monde.

Notre monde.

Beauté qui se trouve souvent réduite au Savoir de la Science, au Devoir de la Connaissance.

Peut-on l'entendre autrement ?

Garder en mémoire l'admiration que l'on y porte ? Entendre dans l'écriture les beautés qui s'y racontent, débusquer dans le propos les murmures qui rappellent cette voix forte qui chante les louages du monde qui est le nôtre ?

J'ai souhaité et je souhaite encore que *oui*.

Ma réflexion avance sur une voie double, elle s'ébauche en parallèle.

Sous son couvert composite un quelconque « objet » unit cette pensée, quelque chose collige jusqu'à « faire ensemble » de celle-ci puisqu'en moi c'est *d'un seul tenant* qu'elle circule.

Ce quelque chose m'échappe.

Saisir l'« objet » de la pensée qui me résiste suppose d'abord de reconnaître l'éclectisme de la démarche dans laquelle elle s'inscrit – pensée.

Éclectisme comme une grâce et comme un achoppement.

Grâce en ce que le monde sollicite toujours en moi la pensée, l'envie de penser. Achoppement parce que mon appartenance au monde tient conjointement de l'impossible et du nécessaire. Mon entrée dans le monde et la nécessité d'y appartenir se vit toujours à travers le sens commun.

J'ai envie de m'associer au sens commun, d'être en lui, avec lui, de le trouver beau, porteur, mais jamais pourtant j'abandonne complètement mes gardes ; souvent, il me fait peur. C'est sans confiance absolue ni grande assurance que je porte le sens commun au-dedans comme au travers de moi. C'est l'impossibilité d'y appartenir complètement qui définit ma relation avec lui – sens commun.

Quelque chose, toujours, sollicite le doute et l'inquiétude.

Douter d'un sens commun qui aille trop vite au but, qui dégage et présente si rapidement une synthèse, une essence, un sens à ... tout.

Inquiète d'un sens commun qui réduit le phénomène tant et tellement que c'est souvent sous couvert de la bêtise qu'il se montre à moi.

Tenter de faire tenir ce paradoxe apparemment intenable, c'est chercher un au-delà à ce *toujours vu* afin de « regarder » différemment... plus lentement et avec admiration... C'est accepter que les forces de cette réflexion double sont, non pas contradictoires, mais d'une « richesse d'interprétation » qui soit à l'image de la complexité du monde.

Alors, ce doute il me faut apprendre à travailler avec lui. C'est en revenant, en me plaçant en amont de ces épiphénomènes qui momentanément m'interpellent que je peux trouver un au-delà à ce *toujours vu*. Seule cette disposition peut me permettre de prendre en charge, par la pensée, ces réalités diverses qui, dans le doute, m'apparaissent impénétrables, distordues, obscures, scabreuses, quelques fois même néfastes. C'est ainsi, et uniquement de cette façon, que je peux travailler en gardant la « distance nécessaire » qui préserve l'admiration que je porte au monde.

Ce n'est pas tant que l'on pense le monde, mais plutôt que l'on pense *dans* le monde. Penser dans le monde c'est y entrer, c'est trouver une voie pour explorer l'*à-penser* dans le monde. Mon *à-penser* à moi, à partir de quoi je vais le travailler ?

Le point de départ, c'est toujours l'angoisse.

L'angoisse de penser évoquée par Artaud, celle qui *ouvre en l'être une béance*.

Le vertige du « *comment commencer* » exprimé par Beckett.

Le *grand désert de la page blanche à traverser* disait Bachelard.

Commencer, plonger dans l'Acte d'écriture, ébranle toujours les assises de cette pensée que je voudrais mienne ; cette pensée projetée, imaginée. Accepter d'entrer dans le projet d'écriture est toujours difficile.

Brutal.

Il faut choisir, s'en tenir à cette « si petite part » finie, avec cohérence. Puis mettre les idées en scène, espérer qu'en les laissant parler, elles sauront raconter le projet dans les mots qui le font.

Comment trouver le point d'entrée, comment s'y retrouver ?

Comment *donner sa parole* dans la solitude de l'écriture ?

Merleau-Ponty rappelait dans son cours inaugural au Collège de France que le philosophe comme le penseur n'a pas besoin de sortir de lui pour penser les choses ; que toujours, il est *intérieurement sollicité ou hanté par elles*. L'objet de notre attention germe en nous dans les œuvres, à travers la lecture.

Il suffit de se laisser porter par le murmure des textes qui *fait résonner* la pensée en soi.

Chercher ce résonné.

Entendre dans les contradictions et l'ambiguïté des textes le principe de cohérence qui fait tenir le monde dans sa représentation.

Lire jusqu'à sarcler les espaces laissés en friche dans le texte disait Hentsch.

Penser *face* aux idées qui précèdent et *face* aux idées qui viennent.

L'exception.

L'exception.

L'exception.

Elle revient sans cesse en moi, dans les textes.

L'exception c'est l'épiphénomène qui attire mon attention, comme une des voies pour explorer ce mal-aise dans mon rapport, dans le regard que je jette sur le sens commun. L'exception qui fait mémoire de toutes les dimensions de l'expérience politique du droit, qui interroge la signification d'une action dotée d'une forme juridique et qui pourtant excède le droit ordinaire. Qui me rappelle que le droit, loin d'être statique, se fait et se défait sans cesse, se forme et se transforme; se prouve en marchant, mais marche sans cesse comme disait Frédéric Rouvillois.

L'exception qui me parle de cette façon « moderne » de judiciariser, de légiférer et d'administrer le vivre-ensemble. Mais dans cette *administration* quelque chose me semble profondément glissant.

Non pas que l'on ait jamais administré, mais seulement que dans ce mode administratif quelque chose échappe à la qualité humaine.

Une quelconque modalité technocrate de l'État tutélaire –puisque Tocqueville en parlait déjà pourquoi suis-je convaincue que cette situation a un caractère exceptionnel ?–.

L'exception m'interpelle sur ce chemin tangent à la violence que l'on choisit collectivement de prendre.

L'exception.

Qu'est-ce que c'est ?

Manifestation-s juridique, politique, administrative ?

Forme du droit ?

Figure du discours ?

Rhétorique de technocrates aguerris ?

Chacun veut la définir, chacun présente sa définition comme *la* bonne.

...

Il me semble que ce ne soit ni tout à fait l'une, ni tout à fait l'autre, ni seulement l'une, ni seulement l'autre.

Quelque chose *entre*.

Il me semble que l'exception ne peut ni être réduite à ses évènements-manifestations, ni à la somme de ceux-ci.

Peut-être qu'elle est le lien entre ceux-ci, leur indistinction et leur enchevêtrement.

Peut-être qu'elle est le voyage entre ceux-ci, quelque chose qui traverse et englobe tout à la fois. Quelque chose qui définit en étant défini par...

Comme un *tout fragmentaire*.

« Tout » par ce qu'en nommant elle donne une consistance partagée aux évènements-manifestations, « fragmentaire » par le caractère distinct et hétérogène des manifestations qu'elle regroupe sous la même appellation.

Si essence de l'exception il y a, elle n'existe qu'à l'horizon de son histoire. À celui qui veut la prendre, elle se dérobe toujours, elle se fait et se défait sans cesse.

Elle aussi.

Faute de pouvoir la saisir entièrement et définitivement, l'exception doit être articulée dans une intuition qui lui est propre.

L'exception comme concept.

Le concept comme création philosophique.

Création qui me permet de revenir en amont, de remonter le fil de l'évènement-manifestation.

Création qui permet de voir « plus », de voir en deçà et au-delà de la réalité manifestée.

Penser l'exception comme concept et travailler le concept de l'exception.

Que suppose la création ? Créer n'est pas trouver. Créer c'est inventer, c'est « organiser une chose qui n'existe pas encore » nous dit Le Robert. La création implique dès lors de remplacer la confiance à l'égard des concepts par la « méfiance », comme le proposait Nietzsche : *refuser de seulement nettoyer* [les concepts] *et les faire reluire, mais* [accepter de] *les fabriquer, les créer, les poser*. L'objet de mon attention, pas plus que l'exception comme phénomène ou le concept de l'exception dans une de ses manifestations particulières, devient le concept de concept.

Étrange, dans littérature il y a bien peu de références au concept de concept. Souvent, les évènements-manifestations de l'exception tendent à l'effacement et à l'oubli du concept en tant que concept.

L'évènement-manifestation devient l'incarnation véritable du concept s'arrogeant le droit exclusif à circonscrire, définir, nommer et donner corps à l'objet de compréhension de l'exception –comme équivalent référentiel.

Pourquoi le concept tend-il à devenir un exprimé qui n'existe que dans son expression ?

Pourquoi et comment on arrive à l'oubli du concept ? Peut-on surmonter cet oubli ?

Peut-être qu'à travers la réflexion, il est possible de développer une *pédagogie* du concept qui permette d'analyser le *tout fragmentaire* du concept de l'exception en tant que concept, un travail de réflexion qui permet de rendre sensible le concept de concept.

...

Tout ceci n'est qu'intuition, « les intuitions ne se prouvent pas, elles s'expérimentent » affirmait Bachelard.

Expérimentons.

Et moi, momentanément implantée dans la confiance, j'avance –hors de moi.

Devenir pour un temps, figure éloquente évoquée par Blanchot, *un je sans moi*. C'est moi-même devenu personne, autrui devenu l'autre disait-il encore.

Je deviens « il », « je » c'est toujours une troisième personne disaient Deleuze et Guattari.

Dissocié-e parce qu'à l'écoute de l'écriture d'un autre, dissocié-e par une parole qui se voudrait plurielle.

À la fois l'angoisse et le grand réconfort de se rappeler qu'il ne pense jamais seul-e, mais dans l'unisson absent des voix qui s'entremêlent, se chevauchent jusqu'à devenir *une* pour un instant.

Libéré-e de la solitude dans le serment de l'écriture. Devenu « il », le « je » n'est plus seul-e quand il écrit, sa pensée traverse et est traversée par bien d'autres voix, sa pensée n'est personne : aphasie;

ni à personne : voix sans *moi*.

Penser le mal-aise qu'il pressent est difficile.

Le mettre en mots encore plus.

Prendre la parole c'est prétendre qu'il a quelque chose à dire,

Avoir quelque chose à dire devrait vouloir dire qu'il y accorde crédits, mais comment trouver *sa* parole? Comment *faire* sienne cette parole qu'il porte sans s'enliser dans un babillage mimétique qui rapporte les propos d'un autre, comment être certain-e que cette parole *dit* correctement la pensée qu'elle porte ?

Il lui apparaît difficile de dire maintenant, le *hic et nunc* de sa pensée. Il n'a pas appris à parler sans mémoire, le nouveau n'est pas encore inscrit dans les ramifications de ce qui lui *fait sens* et lui ne sait comment aborder cette part d'indéterminé qui ouvre à de multiples possibles.

Il a peur d'un mutisme obligé, forcé devant l'immensité de cet *à-dire* .

Il lui apparaît que l'intérêt n'est pas tant ici de donner des réponses, encore moins *une* réponse, mais de poser l'objet de la réflexion dans des termes qui lui permettent de se déployer, de voyager entre les auteurs, les textes et les traditions de pensées. Les termes de la réflexion sont fondamentaux ; les circonscrire trop étroitement reviendrait à cloisonner le propos, à en limiter la portée.

À travers cet essai, il veut *libérer un espace pour que les propositions de recherche deviennent, se posent et soient*. Pour paraphraser Lucien Fèvre, dans cette perspective, la question devient plus précieuse que la réponse.

L'exception n'est pas le point d'arrivée de cette thèse de maîtrise, mais le point de départ. [Ne pouvant s'empêcher en fin de parcours de revenir sur les mots du début, il constate que sa marche l'a considérablement éloigné de l'exception. Effectivement, elle n'aura été que le point de départ... pour ne devenir que l'exemple paradigmatique de l'*oubli* du concept].

Autour de l'exception, il devra broder du sens. Se rattacher aux textes de lois, aux normes et à la littérature existante, mais comme cette démarche lui apparaît insuffisante !

Autour du concept, c'est toute une arborescence de lectures qu'il devra mettre en branle, retrouver le concept dans ses usages multiples, dans ses formes diverses, chercher, chercher, lire et relire.

Est-ce une démarche qui vaille ?

À cette « méthode », il s'attache; convaincu-e qu'il ne peut que tisser la toile et espérer saisir par là ce sens qui glisse, l'« objet » de cette pensée qui lui résiste.

Peut-être qu'il réussira ; à la proposition initiale sur l'oubli du concept, il ne trouvera certainement pas de réponse définitive, mais la certitude que la réflexion faisait sens puisqu'elle l'interpelle et que dans la démarche d'écriture elle se renouvelle sans cesse.

La pensée probablement ira d'embardees en embardees, il devra chercher à se libérer de ses convictions, des oppositions et des dichotomies et finalement, il devra s'efforcer de faire le « deuil de la bonne société » comme disait Lefort. L'espoir, c'est d'en ressortir avec l'envie de *penser* encore, la certitude que l'interrogation est encore plus grande, l'explorable

accessible, la question éminemment politique. Bien que cette voie lui semble être la bonne pour défricher un chemin de sens, souvent il a peur de *se tromper* et de tromper la réflexion aussi, surtout. Peut-être que c'est pourquoi « il » doit redevenir « je » pour quelques temps encore...

Parfois, le « je » est essentiel. C'est celui qui permet de revendiquer le droit d'une parole en acte, toujours redéfinie et sans cesse reformulée par les idées qui avancent en nous et les connaissances qui poussent la parole un peu plus loin hors de nous. Une parole et une écriture en acte qui semblent être la possibilité et la voie d'un *penser libre*.

*Spectre inéducable ;
je rêve de fragments.
Je suis un roseau.*

*
**

REMERCIEMENTS

La rédaction d'une thèse de maîtrise a quelque chose d'une traversée brumeuse dans laquelle le processus de condensation de la pensée tend parfois à étouffer la créativité qui devrait pourtant en être la source. À vous tous qui m'avez accompagnée dans le méandre de mes idées tordues jusqu'à prendre forme, merci.

Lawrence Olivier, pour avoir forcé la parole et la confiance en moi, merci.

Jean-Guy Prévost, qui a écrit tant de lettres pour me donner le privilège de vivre de ces passions que sont la lecture et l'écriture, merci.

Au Fonds Québécois de Recherche sur la Société et la Culture qui a rendu la rédaction de ce travail possible ainsi qu'aux autres mécènes qui, tout au long de mon parcours, ont contribué à la poursuite de cette parole en acte...

Jade, pour la place que tu m'as faite parmi les tiens, pour ces discussions porteuses et ces rêves partagés comme pour la fuite et la procrastination, merci.

Marie-Ange parce que dans tes gestes il y a cette façon de croire, de vivre ; inspirante et apaisante à la fois, merci.

Sarah, pour tes mots calmes et vrais qui réconfortent et relativisent le sens de mes drames et ton bonheur de mère qui m'inspire, merci.

Étienne qui a partagé l'impulsion première de ce travail, pour ta présence constante dans mes silences, merci.

Amélie-Anne, pour nos doutes partagés et nos constats éclairants, merci.

Ma sœur, ma double, toujours, tout le temps présente, merci, merci.

Mes parents, pour cet amour fort qui pousse les projets plus loin, merci.

Simon et Sylvain, parce que chacun à votre façon vous avez déposé en moi les mots de l'humilité, ceux qui forcent à *prendre conscience de notre condition* et qui atténuent l'abîme académique.

Les enfants qui accompagnent ma vie, Adèle, et Théodore en premier lieu, avec leurs questions calmes et leurs yeux heureux. Pour votre présence qui ancre et qui fait sourire les mystères du monde. Mini-Margot, parce que regarder la vie qui se déplie dans ton petit corps c'est si beau.

Une infinie reconnaissance et tout un mobile de grâces à mon amoureux, Patrick, qui a su m'accompagner et déposer autour de moi un air de calme et une confiance préalable au déploiement heureux d'une pensée toujours en mouvement.

À tous ceux et celles avec qui j'ai échangé tout au long de mon parcours et qui ont concrétisé l'idée de Fernand Morin selon laquelle *écrire c'est aussi permettre à d'autres d'aller plus loin allégés de nos propres manquements*, merci pour votre générosité.

Merci.

Tant de merci.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	
ENTAILLE: L'HORIZON DE LA PENSÉE MANIFESTÉE.....	iii
RÉSUMÉ.....	xvi
NOTE AU LECTEUR.....	xvii
INTRODUCTION.....	1
Du hors-texte vers le texte.....	10
CHAPITRE PREMIER	
LA PRÉSENCE VIVANTE À LA DÉMARCHE: IDENTIFICATION DES CONTOURS DE CE QUI POSE PROBLÈME DANS L'OUBLI DU CONCEPT.....	18
1. Avancer sur <i>un</i> chemin : quelques repères de méthode.....	18
La nature de l'essai et la méthode qu'il implique.....	20
La lecture.....	26
2. Au rythme de l'essai : L'a-synchronie ou la nécessité de culer pour entendre la littérature.....	29
Au-delà des contrastes de la littérature.....	30
Proposition sur la nature du concept.....	36
CHAPITRE SECOND	
DE L'EXPRESSION À L'EXPRIMÉ: UNE VOIE POUR SURMONTER L'OUBLI DU CONCEPT.....	39
1. Maïeutique pour un passage de la définition à la création.....	39
De l'intuition en question.....	39
Voie de passage.....	45
2. Élaboration d'une pédagogie : De l'expression à l'exprimé.....	48

Didactique de l’histoire et du devenir chez Deleuze et Guattari	48
Parachèvement de la pédagogie. (D)écrire le concept en adjoignant la notion d’histoire – h2.....	53
CHAPITRE TROISIÈME	
À L’ÉPREUVE DE L’EXCEPTION OU LA DÉMARCHE EN ACTES	58
1. Ratisser le territoire de l’exception	61
Une histoire en devenir	62
Au-delà des formes langagières et des déterminations historiques	68
2. Constat sur l’exception ou la visée heuristique d’une pensée <i>autre et différente</i>	69
Quelque chose <i>entre et à travers</i>	69
Visées heuristiques.....	71
CONCLUSION	
<i>COMME SI...</i> LA POSTFACE ÉTAIT CONCLUSIVE : PARLER DE TOUTES CES CHOSES ENCORE À DIRE	74
BIBLIOGRAPHIE	82

RÉSUMÉ

*PROLÉGOMÈNES EN DEUX TEMPS. VERTIGE : LA PENSÉE À L'ÉPREUVE DE
L'« EXCEPTION »*

L'attention de l'auteur se porte sur la nécessité d'interroger, en tant qu'être pensant qui pense dans l'existence, le concept de concept. Qu'est-ce qu'un concept ? Toute intelligibilité du concept réclame un savoir qui dépasse sa définition comme « objet fixé », c'est-à-dire qu'elle implique de s'attarder à « ce qu'il est », en deçà et par-delà l'évènementiel. L'auteur présume que les diverses formes du concept ne sont pas une « pluralité de définitions » à partir de laquelle il conviendrait d'isoler la « vraie », mais indique bien davantage les divers moments, les diverses articulations ou les multiples dimensions à travers lesquels il se forme et se « trans-forme » jusqu'à se signifier, dans un temps déterminé, de telle ou telle façon. Le concept *se donne* au présent. Toute conceptualisation qui prétendrait lui donner un contenu unitaire, a-temporel ou intemporel ne pourrait que le ramener aux phénomènes ou apparitions qu'il nomme. L'auteur propose ici une réflexion, en devenir, sur le concept « derrière » le concept : le concept de concept. À travers la voix de l'exception, exemple paradigmatique de la réduction du concept à l'évènementiel qu'il nomme, l'auteur cherche à dégager le rituel de la fondation et de la re-fondation du concept afin d'ouvrir les possibilités permettant de le penser en tant qu'unité ouverte, invention toujours inachevée et création évanescence où le sens se cristallise jusqu'à devenir l'assise d'une nouvelle création de sens. Au-delà d'une articulation du concept de concept, cette thèse de maîtrise n'est pas tant reliée à un « objet de recherche » qu'elle est une modalité pour trouver le « commun » : dépasser tous les éléments réfléchis en son parcours pour dégager une intelligibilité transcendante qui relierait toutes les voies ouvertes dans l'écriture. L'écriture et la parole s'expriment ici aux « risques et périls » de l'auteur. Leur domaine n'est pas donné d'avance, il est sans destination. C'est une *écriture signante* qui, en écrivant, renvoie à d'autres, mais est forcée prend *sur soi* le propos ; malgré et envers tout l'héritage qu'elle transporte. C'est l'expérience d'une traversée questionnante.

MOTS CLÉS

Pensée (penseur subjectif existant), concept, concept de concept, oubli, création, exception, Deleuze (1925-1995).

NOTE AU LECTEUR

Bien qu'un auteur soit soumis à une lecture de laquelle il ne peut rien contrôler, sans inféoder le lecteur, nous aimerions attirer son attention sur la portée et l'importance des notes de bas de page présentées dans ce travail. Les notes ne constituent pas uniquement une précision sur le propos du texte, elles incluent aussi toutes les digressions, les références et les apartés qui ajoutent une substance, éclairent le lieu duquel parle l'auteur et donne à voir l'organique de la pensée, le chemin d'idées ouvert par la réflexion. Elles représentent en ce sens un apport fondamental au travail de pensée. Le travail ne serait pas complet sans elles. Certains éléments présentés dans les notes de bas de page seront par la suite inscrits dans le texte principal ; c'est sans distinction que nous passerons d'un plan à l'autre. Nous ne pouvons qu'exhorter le lecteur à accepter le jeu auquel nous le convions : passer d'un plan à l'autre et se laisser porter par le propos. Par ailleurs, le lecteur remarquera un nombre élevé de métaphores directement lié à la navigation, c'est la conséquence involontaire d'une « pratique » de la voile *dans* la vie ; une inter-jonction directe entre la pensée et l'existence. Nous ne l'avons constaté qu'à la toute fin du processus de rédaction, en faire la modification aurait été inutilement fastidieux et, puisqu'elles faisaient acte de cette *trace* de l'existence dans la pensée dont nous parlerons si longuement, nous avons donc cru bon les laisser présentes. Dans le cas des termes spécifiques, nous avons ajouté une note explicative.

L'université moderne devrait être sans condition. [...]. Cette université [...] devrait se voir reconnaître en principe, outre ce qu'on appelle la liberté académique, une liberté inconditionnelle de questionnement et de proposition, [...]
Derrida, 2001

★★★

*Ce pays n'est qu'un vœu de l'esprit, un contre sépulcre.
Dans mon pays, les tendres preuves du printemps et les oiseaux mal habillés sont préférés
aux buts lointains.*

.....
*On n'emprunte que ce qui peut se rendre augmenté.
Il y a des feuilles, beaucoup de feuilles sur les arbres de mon pays. Les branches sont libres
de n'avoir pas de fruits.
[...]
Dans mon pays, on remercie.
Char, 1950*

★★★

*Les choses qui me viennent à l'esprit se présentent à moi non par leur racine, mais par un point quelconque situé vers leur milieu. Essayez donc de les retenir, essayez donc de retenir un brin d'herbe qui ne commence à croître qu'au milieu de la tige, et de vous tenir à lui.
Kafka, 1954*

INTRODUCTION

Penser, c'est toujours suivre une ligne de sorcière
Deleuze et Guattari, 1991

*Écrire, c'est se faire l'écho de ce qui ne peut cesser de
parler*
Blanchot, 1955

*Parler me fait peur parce que ne disant jamais assez,
je dis toujours trop peu*
Derrida, 1967

L' introduction est en quelque sorte une deuxième préface. Pourquoi ce hors-texte, que donne-t-il à voir ? Pourquoi sciemment choisir une forme qui se maintient à la limite, comme sur le bord extérieur de ce que demande l'Académie, pourquoi élire une écriture de l'escarpement ? La « préface » du latin *præ* [avant] et *fari* [parler] – *præfatio* – est l'avance d'une parole essentiellement plurielle. Elle laisse entendre le mouvement de l'écriture dans le vide initial de la page blanche; ce mouvement, à lui seul, exprime déjà beaucoup. Ce mouvement témoigne de l'éclat –les éclats– de la pensée, dans la pensée, qui donne à voir dans l'écriture la [vérité]¹ de celle-ci. La pensée ne se réduit pas à un acte de connaissance où se constituent des Vérités Absolues, elle est l'éclatement à travers lequel et dans lequel se montre et se présente *une* [vérité] –celle de la pensée qui nous anime. Il n'y a pas de vérité indépendante de la démarche qui y conduit, en ce sens, l'exposition et la présentation de la démarche sont capitales. Il est clair que la [vérité] de cette pensée avance une proposition « singulièrement nôtre », qui n'engage que nous, mais, au-delà de son attachement, elle laisse paraître ce qui appartient à tous et ne revient à personne. Ainsi, la

¹ Le vocable vérité ne fait pas référence à l'idée d'un sens de surface qui cacherait un sens plus profond, il réfère plutôt à ce qui se détourne de l'entendement général voulant que toute vérité soit un donné positif sur le monde. La vérité n'a de sens qu'au présent, elle n'est que ce qui se présente ici, maintenant et que nous *percevons* comme vrai : le vrai est le « vrai pour moi ». La vérité elle-même est dans le devenir disait Kierkegaard (1949 : 166). « Il n'y a donc pas une vérité absolue, postulat commun du dogmatisme et du scepticisme, la vérité se définit en devenir comme révision, correction et dépassement d'elle-même, cette opération dialectique se faisant toujours au sens du présent vivant (*Ledendige Gegenwart*). » (Lyotard.1999. *Phénoménologie*, Paris : PUF). Nous introduisons ce terme entre crochets [vérité] pour éviter toute équivoque. En ce sens, la [vérité] est une existence au monde qui se donne par éclats, dans l'éclat. Éclats qui étonnent subjectivement.

[vérité] devient sujet-objet de la pensée. C'est une parole qui se veut l'écho d'une pensée qui se pense, une pensée en tant qu'on la laisse ad-venir. Une pensée que l'on ne cherche pas à régenter, dans l'étonnement constant. Mais surtout, laisser entendre ce mouvement, c'est insister sur notre volonté d'avoir une parole et des mots iréniques –du grec *eirênê* « paix »– qui sachent inviter le lecteur à penser avec nous. Nous écrivons sans doute à l'adresse d'un « lecteur dont [nous] présum[ons] qu'il pourra nous aider, nous accompagner, reconnaître et répondre » de notre propos (Derrida, 1992 : 361).

Bien qu'il soit possible de lire la préface comme une postface, comme texte liminaire, elle ne peut jamais s'écrire comme une postface. Elle n'annonce pas après *coup*. Si elle est le « hors-texte qui arrête la concaténation de l'écriture » (Derrida, 1972 : 11), c'est *avant* même la mise en mouvement de l'écriture qu'elle impose le temps d'arrêt : pour couvrir la pensée et laisser courir la plume.² « Course de la plume » comme l'exercice préliminaire, celui qui permettra de sauter* jusqu'à l'endroit de la pensée déployée pour reprendre l'image de Heidegger.³ La préface est l'annonce d'une *promesse*. Celle dont on ne peut se délier,

² C'est à Bachelard, dans *La poétique de la rêverie* (1971), que nous empruntons la proposition de « laisser courir la plume ». Pour Bachelard, c'est la plume qui rêve, en la laissant courir, on joue à écrire un livre –un texte, pour-soi seul. Ce jeu, il a une odeur de liberté. Dans les mots de Nietzsche (*Crépuscule des idoles* § 7, 2003), la course pourrait aussi être une danse à apprendre, une danse dont les nuances se dévoilent à nous dans la pratique : « Faut-il que je dise qu'il est aussi nécessaire de [...] savoir danser avec la plume » : danser avec la plume, c'est la laisser vibrer des mots qui sont les nôtres, jusqu'à leur donner une forme qui les rend anonymes, à qui veut bien s'en saisir.

* Blanchot, dans *L'entretien infini*, fait lui aussi référence au mouvement du « saut » comme voie d'entrée *dans* la question. La question pour Blanchot est toujours parole inachevée et en ce sens, elle ne peut que prendre appui sur cet inachevée qui, dans sa relation à l'être, devient ce mouvement « où l'être vire et apparaît comme le suspens de l'être en son tournant » (1969 : 15). La question suppose donc d'accepter ce mouvement, « questionner disait Blanchot, c'est faire un saut dans la question, la question est cet appel à *sauter*, qui ne se laisse pas retenir dans un *résultat*. [...] [...] l'espace de la question [devient] une plénitude vide où, obligés de répondre sur notre tête à une question [...], nous ne pouvons ni la saisir, ni lui échapper » (1969 : 25). Sauter : *sălio*, étymon de *saltatio* [danser] ; à l'origine de la nomination des 12 frères Saliens (cf. Bréal et Bailly, 1885 : 319), protecteur des boucliers sacrés (*ancilia*), initiateur de rites et de pratiques dites magiques, qui visaient à garder la mémoire du sacré en vie (Tite-Live, *Histoire romaine*, Livre I, 20-21). Cela nous semble être une image inspirante, sauter, sans savoir où, mais en sachant que quelque chose dans ce geste, nous rapproche d'une posture vivante.

³ « Seul un saut nous porte jusqu'à l'endroit de la pensée », disait Heidegger dans *Reprises et transitions –De la première heure à la seconde*. « [...] le saut abrupt nous porte là où tout est autre, de

mais dont l'espérance peut faner. Elle en appelle au droit de faillir. En tant qu'elle est l'annonce d'une promesse, promesse d'« apprendre » la pensée, promesse de rejoindre ses premiers contreforts; la promesse, comme une parole, pourra toujours se dédire. Cependant, rien dans cet « échec » possible ne limite la portée de la promesse prononcée. La promesse, cet engagement de responsabilité dans la parole, fait chemin dans le mouvement de la pensée elle-même, en elle-même, elle est la lumière d'avant l'aube –celle qui rend visible sans pourtant jamais éclairer directement.

Elle est la reconnaissance de « la pensée voyageuse, celle [...] qui pense en marchant et selon la vérité de la marche⁴ » (Blanchot, 1969 : 228). Cette marche est l'entretoile qui rassemble les pensées qui nous traversent et indique la direction à travers laquelle ces pensées nous touchent, elle permet d'entrer *dans* l'expérience des mots à *dire*: « il nous faut nous-mêmes aller, de par notre pensée, à la rencontre de ce vers quoi la philosophie s'achemine » (Heidegger, 1957 : 35). Allons... tendus *dans* ou *vers* cet accès à la pensée qui s'écrit.

Le moment de l'écriture est une pédagogie qui forme l'auteur. Parfois violente. L'écriture marque un point d'arrêt dans la pensée, mais cela ne signifie pas pour autant qu'elle s'attache définitivement à un « but » ou un « objet particulier », pourtant, il lui faut toujours bricoler un sens qui soit signifiant pour le lecteur, il lui faut tailler et recoudre les propos jusqu'à donner l'impression d'avoir de la suite dans les idées disait Bachelard (1960 : 16). « Avoir de la suite » implique de savoir présenter à son lecteur « ce qui » allie, « ce qui » amalgame la pensée. La préface elle est un entre-temps, sans être décousue, elle se

sorte que tout nous déconcerte. L'abrupt, le raide, c'est une pente qui monte ou descend soudainement. C'est ce qui forme la paroi de l'abîme. Même si dans un tel saut, nous ne tombons pas, ce qui en revanche nous fait tomber dans l'étonnement, c'est l'endroit où le saut nous fait parvenir. Il est donc tout à fait dans l'ordre que, dès le début de notre chemin, s'annonce [quelque chose d'étonnant]. Mais il serait fâcheux que ce qui vous déconcerte ne le fasse que parce que vous n'écoutez pas encore assez bien [:] la chose de la pensée n'est jamais autre qu'étonnante, [...] il faut [se] dispose[r] à écouter » (Heidegger, 1959 : 86) !

⁴ Nietzsche aussi voyait la marche comme le mouvement à travers quoi la pensée peut *être*, il tressait entre elle et la pensée un rapport étroit : [...] seules les pensées qui [...] viennent en marchant ont de la valeur (« Crépuscule des idoles –Ce que les Allemands sont en train de perdre » § 34, in *Friedrich Nietzsche. Œuvres*, Paris : Flammarion, 2003).

donne le droit d'indiquer *les* chemins à travers lesquels les restes de pensée s'ajoutent et donnent corps à ce texte à venir. Elle témoigne de la voix du flux qui traverse et bouleverse l'existence et la pensée. Elle indique –avant le déployé extensif de la pensée dans l'écriture– l'horizon commun de tous les restes de pensée et marque ainsi les marges de la thèse de maîtrise à venir. En ce sens, la préface est un prologomènes qui expose le pacte d'écriture de l'auteur. Dans *l'espace suspendu de l'échange des regards* pour reprendre l'image de Heidegger (2006), ce pacte d'écriture engage un pacte de lecture⁵. Il apparaît pertinent de détailler ce pacte en ce qu'il scelle la promesse, il est cet *à travers* qui expose les conditions de la promesse⁶.

Ce pacte en appelle au droit de poser des questions critiques, éclectiques, des questions qui posent la pensée comme questionné (cf. Derrida, 1972). Il témoigne du fait que la pensée n'est toujours qu'un désir de penser encore... Il reconnaît l'auteur comme étant d'abord et avant tout un *penseur existant*⁷ qui pense *dans* l'existence sans que celle-ci ne soit jamais située en un point particulier, mais plutôt en ce qu'elle passe toujours et rapidement d'un point à l'autre, comme un courant ou une sorte de ruissellement électrique selon les mots de Bataille (1954). Ainsi, le mouvement même de l'existence induit dans la pensée du penseur existant un mouvement équivalent : la pensée est toujours chargée d'elle-même, elle

⁵ En empruntant les mots de Derrida, précision que ce pacte n'est pas un programme de lecture, *il ne suture pas un système de règles formalisables. Il est toujours ouverture, à la fois au sens de système non clos, ouverture laissée à la liberté de l'autre, mais aussi, avance et invitation faite à l'autre* (Derrida, 1992 : 361).

⁶ Bien que se retrouvent ici quelques éléments de méthode, ceux-ci seront exposés de façon beaucoup plus systématique dans la section consacrée à la méthode dans la présente thèse de maîtrise. (v.i Chapitre premier, *Avancer sur un chemin : quelques repères de méthode*, p.18)

⁷ C'est à Kierkegaard que nous empruntons l'appellation de *penseur existant*, il développe, notamment dans *Thèses possibles et réelles de Lessing § 1. Le penseur subjectif existant est attentif à la dialectique de la communication* (in « Post-scriptum aux miettes philosophiques », 1949), la distinction entre la pensée objective et la pensée subjective avec comme sujet respectif, le penseur objectif (qu'il ne nous apparaît pas nécessaire de développer ici) et le penseur subjectif. Celui-ci, en tant que sujet existant qui existe, ne peut que penser dans le devenir puisque « le penseur subjectif qui existe réellement reproduit sans cesse dans sa pensée cette existence qui est la sienne, et met toute sa pensée dans le devenir. [...] aussi souvent qu'il commence, « les eaux de la langue se mettent en mouvement » » (Kierkegaard, 1949 : 85). Ce faisant, le penseur subjectif existant ne cesse de s'efforcer sans jamais pourtant tout à fait *y arriver*. C'est donc dans la position du penseur existant que nous penserons et écrirons la présente thèse de maîtrise.

s'ouvre toujours à ce qui s'écoule ou jaillit d'elle. En somme, le penseur existant vagabonde toujours, mais ce vagabondage n'est ni un manque de rigueur, ni une dérobade masquée, il est la condition de la « pensée en acte ». Ce pacte n'entre donc pas en dissidence avec l'Académie. Il insiste et réclame la reconnaissance du mouvement dans lequel *l'avoir-lieu* de la pensée se forme et se « trans-forme ». Il souligne l'importance pour la pensée de trouver séjour dans ce mouvement : Penser c'est suivre ces chemins de traverse et trouver en eux un « sens » et une « unité » qui permettent d'écrire et de donner au lecteur un texte duquel émerge un dire signifiant qui sache témoigner de la démarche. Suivre les chemins de traverse, ça veut dire reconnaître que la pensée ne peut que fouiller *l'instant de l'existence*. En étant toujours travaillée par le doute et les divisions intérieures qui marquent l'existence, la pensée propose des connaissances qui ne seront pas purement et simplement « connaissances », mais qui resteront préliminaires –en ce que la question de la pensée, comme la connaissance qui voudrait en être la réponse, ne peuvent qu'être inachevées.

Pourtant, bien que le penseur existant ne cherche pas à faire de découvertes, il prétend, comme le formulait Nancy, que sa pensée peut et doit permettre de « faire le point, [en disant] souvent rien de plus que ce qui devrait être connu, mais qu'il est sans doute utile [...] de ne pas présupposer connu puisque cette présupposition s'avère souvent fallacieuse » (Nancy, 1986 : 9). Cette « mise au point » n'est pas vaine, elle permet « de mettre à plat ou de mettre au clair [...] des choses que l'on abandonne facilement à la pénombre de l'humeur ou à celle du bien entendu » (Nancy, 1986 : 10). Par exemple, demandons-nous un instant ce que signifie *écrire* dans le cadre de l'Académie ?

Nous avons déjà partiellement répondu à la question en exposant la nécessité d'une introduction-prolégomènes –écrite *avant* le déployé du texte. Jusqu'à maintenant, deux attributs principaux à l'acte d'écriture ont été exposés, propriétés qui sont toutes aussi importantes dans le cadre académique : 1) écrire c'est reconnaître que l'écriture ne peut être que la promesse d'une pensée qui ad-vient –ad-viendra. 2) L'écriture implique de « bricoler » un sens qui parle au lecteur de cette promesse à venir. Ce ne sont pas là les deux

seules spécificités de l'écriture, il importe de revenir sur l'idée du penseur existant introduite précédemment.

L'existence marque la pensée avons-nous dit. Conséquemment, bien que l'on écrive dans le cadre de l'Académie, puisque celle-ci n'est pas hors du monde, il nous faut reconnaître que la production académique est elle aussi marquée par l'existence au monde⁸. La pensée est : pensée de l'existence, sur l'existence et dans l'existence. Conséquemment, elle ne peut être qu'infinie, elle ne peut que se déployer sans fin, certaine de ne jamais arriver à terme. Ne jamais arriver à terme dans le sens où, dans ce monde qui est le nôtre, ce qui donne le plus à penser et à écrire, c'est la somme de toutes ces idées qui nous traversent, nous bouleversent sans pourtant que nous ne les mettions en forme encore [peut-être jamais, peut-être seront-elles de ces idées rayées avant même d'être inscrites] (Heidegger, 1959 : 22). Il faut faire une place aux traces de cette pensée plurielle. Pourtant, dans le cadre de l'Académie, quelque chose de cette pensée plurielle est perdue, jetée peut-être. Écrire dans le cadre de l'Académie, c'est aussi reconnaître que les soubresauts, les inflexions de la démarche d'écriture, l'obsession qui lie l'auteur à un thème particulier, l'angoisse des redites et les doutes affligeants sont autant de traces qui doivent être laissées *ad patres*. Le format académique de la maîtrise doit en être exempt. Laisser pour inexistantes, effacer les traces de la démarche... Cependant, dans l'interrogation même, le rapport au monde est éprouvé : il y a des remises en question, des doutes, des peurs, des mises en abîme, des refus même, non seulement ils font partie du paysage, mais ils sont un espace en soi, une matière de travail qui n'est pas à négliger, à éviter. En dérangeant les normes et la bienséance de l'écriture universitaire disait Derrida (1992 :91), on peut espérer exhiber ces traces, dévoiler ce qu'elles protègent ou ce qu'elles excluent. En ce sens, il semble vain de chercher à présenter un travail lisse et exempt de toutes ces traces. Conséquemment, l'essai, et nous le

⁸ Le vocable « monde », bien que n'étant pas un synonyme d'existence, est ici rapproché de lui. En effet, il nous semble que toute existence ne peut être que dans le monde. Conséquemment, en ce qui a trait à la relation entre la pensée et l'existence, on peut extrapoler de celle-ci une solide imbrication entre la pensée et le monde dans lequel elle se déploie. C'est Merleau-Ponty (1964) qui rappelait que « c'est d'abord le regard qui interroge la chose », ce regard est toujours un regard *dans* le monde, en ce sens toute la pensée est « mélange entre le monde et celui qui le pense ».

développerons dans la première partie du chapitre premier, apparaît être la forme la plus appropriée pour assumer ce rapport. Dans les paragraphes à venir, les liens entre la pensée et le monde dans lequel elle s'inscrit seront exposés afin de permettre au lecteur une meilleure compréhension de la démarche poursuivie dans la présente thèse de maîtrise et de la place que l'on habite dans ce dispositif de pensées.

Le monde nous habite comme nous l'habitons. On pense le monde pour libérer la pensée et l'obliger à penser *plus* qu'elle ne pense⁹. On habite le monde avec pudeur et espérance. Vivre dans le monde, ce n'est pas l'accepter indifféremment, c'est aussi être interpellé par lui, accepter de le rencontrer et de s'y pencher à travers ce qui suscite écho en nous. Vivre dans le monde est une expérience fuyante, quoiqu'immédiate. Dans la rencontre de cette pensée, de cette question qui hante, celui qui veut penser|écrire éprouve son rapport au monde, s'éprouve jusqu'à mettre au ban l'assurance qui, au départ, lui avait permis d'approcher de cette pensée qui le bouleverse. Posséder « sa » question exige de l'auteur une dé-possession de lui-même comme le rappelait avec justesse Blanchot (1959). Les traces de cette dé-possession parlent, on ne peut se refuser à les entendre : ce serait une diplopie bien triste pour l'académicien, un onirisme scientifique consternant puisqu'en refusant de les entendre, c'est aussi bien de la portée heuristique de la question que des crispations et des remises en cause qui habitent l'auteur dont on se prive. L'espace d'interrogation est, en soi, matière à-penser, lieu de réflexions. Qu'est-ce à dire ?

On rêve le monde, mais la rêverie travaille à l'étoile disait Bachelard, « elle revient en son centre pour lancer de nouveaux rayons » (Bachelard, 1949 : 32). Les rayons sont multiples et chacun d'eux irradie dans une direction particulière ; seulement, les rayons, loin de se déployer à l'infini, se heurtent toujours à la « matière » du monde tel qu'il se manifeste. Cette matière, sans être laide, sans être à abattre, l'envie de liberté nous oblige à la travailler. *C'est la pensée qui la fait poreuse.* C'est la pensée qui permet aux rêves [aux rayons] de

⁹ Blanchot, dans *L'entretien infini* (1969), propose une interprétation de Nietzsche où sont explorés les liens entre la pensée et le monde. La lecture de ce texte a conforté l'idée selon laquelle toute pensée, toute écriture est « parcours » à travers et dans le monde. La pensée n'installe pas celui qui pense « hors » du monde, mais « dans » celui-ci.

circuler dans la matière du monde manifesté. Reconnaître l'interrelation de la pensée avec l'existence est donc primordial puisque cela permet de la situer. Pour bien comprendre l'humeur de cette thèse de maîtrise, il faut donc comprendre que celle-ci *réagit, fait obstacle* à la densité de la matière du monde. Elle est au service d'une tentative, celle de méditer sur cette densité. Réflexion sur cette « chose », cet attribut de la densité du monde auquel nous résistons. Sans jamais que nous ne parvenions à le nommer, le fixer, celui-ci nous habite et force la parole en nous. C'est peut-être là le fil d'Ariane permettant d'allier, de relier toutes les réflexions de cette thèse jusqu'à les faire « une ».

À la densité de la matière du monde, une pensée donc. Une pensée qui s'ébauche en parallèle : l'appartenance au monde tel qu'il se manifeste tient conjointement de l'impossible et du nécessaire [v.s *avant-propos*, p.v]. *Nécessaire* parce que le monde nous habite comme nous l'habitons. *Nécessaire* parce que cette « habitation » suppose tout à la fois l'occupation de ce monde, c'est-à-dire l'appartenance au monde comme inclusion dans celui-ci, comme l'*être* qui fait partie de ... ; et la connaissance de celui-ci, c'est-à-dire l'habitation qui suppose la possession du monde dans la « maîtrise » de celui-ci. *Impossible* parce que cette appartenance au monde, cette « maîtrise potentielle » c'est généralement à travers le sens commun qu'elle se vit, mais ce sens commun c'est sans confiance absolue ni grande assurance qu'on le porte au-dedans comme au travers de nous. Cette tension entre l'inévitable souci du monde et la recherche du « vrai » dans le sens commun doit être assumée, endossée dans le travail d'écriture. Si les traces de la démarche sont effacées, gardons en mémoire que cette tension habite –toujours– la pensée dans l'écrire¹⁰ produit.

La pensée doit savoir travailler de ce dispositif double. Dans cette tension entre l'*impossible* et le *nécessaire*, on entend tout aussi bien la volonté de rencontrer le sens

¹⁰ Il faut introduire une précision, qui, de par son caractère sommaire, ne saurait être autre chose qu'une remarque : nous tirons du chapitre « Force et Signification » (in Derrida *L'écriture et la différence*, 1967 : 9-48) la distinction entre l'*écrire* et l'*écrit*. L'*écrire* offre l'avantage de refléter l'aspect *ce faisant* de l'écriture. L'*écrire* est toujours en acte tandis que l'*écrit* se présente davantage comme une œuvre finie. L'*écrit* a de statique la lecture qu'il impose, l'*écrit* est un tout; l'*écrire* se parcourt, se traverse, à l'envers et en travers. L'*écrire* est une forme en devenir. L'*écrire* est notre mode d'expression.

commun que la remise en cause de celui-ci. Ce ne sont pourtant pas là deux objets de pensée distincts, ce sont deux pôles d'un même symptôme, d'une même question et d'une même pensée. Il faut donc apprendre à travailler *dans* et *à travers* ce dispositif, cette tension. Il est la puissance de la parole non-parlante, celle qui pousse l'auteur à sortir de lui pour aller à la rencontre du monde qu'il habite. Ricœur (2007 : 44) évoquait avec une grande éloquence la nécessité de *se comprendre* devant l'objet de notre attention, *afin* de le comprendre. Ainsi, c'est cette tension entre *impossible* et *nécessaire* qui permet d'aborder l'objet « à penser ». Non point y imposer sa propre capacité finie de comprendre, mais s'exposer à lui et expérimenter une dé-possession de soi qui invite à avancer, « sans perdre de cette légèreté qui donne à l'esprit la force de penser encore » (Nietzsche, 2003, A.Z §2 : 495).

Il faut introduire une dernière remarque avant de sortir de ce hors-texte. Le lecteur averti aura peut-être déjà constaté, peut-être même aura-t-il été choqué, par les multiples références qui ont été présentées dans ce lemme.

Aucun homme [...] ne s'avance tout seul jusqu'au bord de son risque : il n'ose pas. Aucun homme non plus, même le plus audacieux, ne commence vraiment à penser sans être plus ou moins intimidé par ses pensées. Il a besoin d'appuis [...] pour pouvoir oser se risquer plus à l'avant.¹¹

Comme le rappelaient avec justesse Philippe Choulet et Dominique Folschied, la pensée « n'échappe pas à cette règle commune de la culture qui impose à chacun de s'appuyer sur d'autres pour se nourrir et croître » (Choulet et Folschied, 1992 : 4). C'est donc en *vampire* que nous regardons les pensées laissées en héritage dans les textes. *Trouvez des morceaux de livres, emportez avec vous ceux qui vous servent, ceux qui vous vont* disait Proust. « Dans un livre, il n'y a rien à comprendre, mais beaucoup à se servir » affirmaient Deleuze et Guattari (1976 :72). Le livre, comme pensée laissée en héritage, appelle une expérimentation singulière de son propos, le *livre est un petit outil sur le dehors* du monde disaient encore Deleuze et Guattari (1976), en ce sens, nous réclamons le droit de fouiller, de piger, de travailler à partir d'une pluralité de textes, d'une variété d'auteurs qui, chacun à leur façon

¹¹ Novalis (Guerne), 1975 :25.

contribuent à cette réflexion en devenir. Et cette fouille, cette pige est au-delà des luttes et des appartenances dans la pensée, elle n'est faite ni au regard d'une école ou d'un courant déterminé, mais au gré de ce qui permet de *percevoir* différemment, d'avancer dans la pensée. Nous avons écrit habité, hanté par les mots des autres. Ils sont partout et nulle part dans ce travail. Ils sont appelés, non pas uniquement pour appuyer, consolider ou soutenir une idée; ils arrivent dans les phrases, comme dans nos réflexions, comme un murmure ou un cri –dépend. Les références ne sont pas structurées autour d'un objet fixe, elles sont, elles aussi, un flux, une vague qui marque la côte et donne l'orientation puis la forme de la rive de notre pensée. Il en va ainsi dans le texte : les références sont à la fois le moteur des mots, à la fois le modérateur des mots. Les livres sont pour nous autant de signaux de brume permettant de baliser le chemin, d'accepter de se « perdre » sans jamais pour autant s'égarer complètement. Répétons-le, c'est sans égard aux luttes dans la pensée ou aux écoles philosophiques que nous nous référons aux auteurs et à leurs textes. Cela pourtant avec la certitude que nous ne déformons, ni ne travestissons leur parole. Nous avançons, accompagnés d'eux.

Du hors-texte vers le texte

*Prolégomènes en deux temps. Vertige : (D)écrire le concept ou la pensée à l'épreuve de l'« exception »*¹², tel est le titre, la bannière sous laquelle se dévoile à nous la réflexion

¹² En mettant le vocable *exception* entre guillemets, nous indiquons au lecteur que l'on réfère, non pas à l'exception comme notion unitaire et univoque, mais au concept de l'exception et au caractère plurivoque qui le soutient. Le concept de l'exception, au-delà de sa manifestation dans l'évènementiel, doit rendre compte de la nature même du concept comme *concept*. La notion pour reprendre la distinction introduite par Kant dans *Critique de la raison pure*, est « le concept pris en tant qu'il a seulement son origine dans l'entendement et non pas dans une image pure de la sensibilité ». Cette réflexion jouera de cette distinction. La notion de l'exception comprise comme sa manifestation dans le monde sera tout au long de cette réflexion tirée vers l'objet de connaissance qu'est le concept de l'exception –comme unité de sens ouverte–. Et le concept, plutôt que d'être pensé dans sa seule abstraction sera, tout au long de cette réflexion, tiré vers l'évènementiel du concept. Par extension de la distinction introduite par Kant, on pourrait dire que l'évènement-manifestation est le « concept » ou la notion du concept en ce qu'il est empiriquement donné dans le monde. Les guillemets ne seront pas mis tout au long du texte afin d'en alléger la lecture, mais nous demandons au lecteur de garder en tête

dans le temps de l'écriture. Cette réflexion a suivi un long parcours. Elle est née des restes de lectures, fragments desquels émerge silencieusement une sensation d'urgence : celle de réfléchir les concepts. Les réfléchir en eux-mêmes, simplement les concepts. Les laisser rendre compte de l'évolution sémantique qui les porte, les laisser raconter les processus de décomposition et de cristallisation qui les structurent. Comprendre les concepts pour *travailler* la matière du monde tel qu'il se manifeste. Qu'est-ce qu'un concept ?

Au plan de l'abstraction –concept– se mêle toujours une envie de *penser* le monde tel qu'il se manifeste ou bien, le monde tel qu'il se manifeste exige de nous une réflexion sur le plan de l'abstraction. Il n'y a pas d'ordre, ce sont deux moments simultanés qui s'alimentent et se complètent. Dans le monde tel qu'il se manifeste, une préoccupation sur le droit nous porta à la rencontre de l'exception qui, en tant que concept, nous semblait reliée aux mêmes questions : qu'appelle-t-on l'exception et pourquoi ? Ce travail sur l'exception sera sans doute sommaire, il ne s'agit pas ici de présenter un travail d'analyse sur l'exception, mais bien de développer des considérations théoriques sur le concept de concept qui, comme une programmation, sauront nous guider dans la poursuite du travail doctoral.

Il s'agira ici, non pas de travailler le concept dans un premier temps pour y articuler une pensée de l'exception par la suite, il s'agira de penser le concept en ce qu'il ne peut être réduit à une image [comme une représentation du phénomène ou de l'apparition qu'il nomme], pour revenir brièvement à l'exception en ce qu'elle est l'exemple manifeste de ce que nous avons convenu d'appeler *l'oubli du concept*¹³. Le concept n'est pas une axiomatique de présence et d'univocité, il est polyphonie de sens. L'exception, en tant que

cette note et d'entendre l'« exception » dans ce qu'elle est plurivoque et plurisémiotique. Le concept en ce qu'il est toujours ouvert, toujours à travailler. C'est là, l'objet même de cette réflexion.

¹³ La notion d'« oubli du concept » sera amplement développée dans cette réflexion, elle peut être comprise comme l'effacement du concept –en tant qu'objet de compréhension– au profit du concept en tant qu'équivalent permettant de *nommer* une apparition dans l'espace. L'oubli du concept c'est, la réduction du concept à sa seule manifestation dans l'espace. Dans l'oubli, l'accès à l'*avoir-été* du concept est barré (cf. Heidegger, 2009 :59). Évidemment, cette rapide définition, sans être inexacte, reste sommaire.

concept, n'est ni le phénomène ou l'apparition que l'on nomme en fonction du concept¹⁴, ni la somme de ceux-ci. Ce faisant, le concept de l'exception ne sera pas réduit aux évènements-manifestations qu'il nomme [en fonction de représentations déjà fixées] et le concept sera situé dans la trans-formation qui le définit.

Ainsi, le travail sur le concept de concept ou l'*idée* du concept qui n'est pas son *image* se présente comme un projet de compréhension et d'interprétation de la nature du concept qui, plus généralement, nous révèle le travail infini, actif et sans cesse à recommencer de la pensée qui entretient la porosité de la matière du monde et la souplesse des hommes qui l'habitent. En effet, travailler le concept de concept, travailler à la conceptualisation d'un objet dans le monde manifesté, c'est travailler sur cette [vérité] qui est, non pas Vérité Absolue ou objet de connaissance définitivement admis, acquis, mais objet de connaissance évanescent qui, toujours, travaille *dans* et *par* le monde. Pour le dire autrement¹⁵, cette réflexion –branchée sur le monde, sur le dehors– est une réflexion-rhizome. Elle fonctionne et se développe par agencement, elle ne calque pas le monde, elle le cartographie, à sa façon, selon son mode propre. La citation de Kafka en exergue témoigne de cet aspect rhizomique de la pensée : saisie par le milieu, elle ne peut qu'évoluer par flux, par tiges multiples qui ne se rapportent jamais à l'Un –entendu comme le pivot ou le point d'ancrage de la réflexion, de l'écrire. En croissant, en avançant, elle change nécessairement de nature. C'est une réflexion à entrées multiples, à directions variantes. Conséquemment, elle « ne se laisse pas surcoder [...], elle change nécessairement de nature à mesure qu'elle augmente ses connexions » (Deleuze et Guattari, 1976 :23-24). Il s'agira donc de considérer le concept comme une multiplicité¹⁶.

¹⁴ Par souci d'alléger le texte, nous référerons dorénavant au concept dans son entendement, c'est-à-dire « ce qui » en tant que phénomène est nommé par le concept, à travers le vocable d'évènement-manifestation.

¹⁵ Nous reviendrons d'ailleurs sur la figure, empruntée à Deleuze et Guattari, du rhizome dans le second chapitre (v.i Chapitre second, *Voie de passage*, p.45)

¹⁶ Évidemment, il s'agit d'une affirmation qui mérite d'être détaillée, ces précisions feront précisément l'objet du deuxième chapitre. Cependant, actuellement, nous n'avons qu'à retenir que, dans le cadre de cette réflexion, le concept ne sera jamais réduit à une signification, ni à une attribution

C'est en ce sens que le titre de la thèse de maîtrise est ainsi construit –Prolégomènes en deux temps. Vertige : (D)écrire le concept ou la pensée à l'épreuve de l'exception– afin de rendre compte du *procès d'instauration de sens* dont le concept est sans cesse l'objet. La locution à *l'épreuve*, loin du sens commun exprimant la *capacité à résister à ...* ou *l'impossibilité d'être endommagé par...*, témoigne plutôt de la *possibilité d'être travaillé par...* S'attarder au concept dans la brèche ouverte par cette locution permet de donner une amplitude beaucoup plus grande au concept. Celui-ci, plutôt que d'être uniquement le médium par lequel on peut comprendre une situation déterminée, devient l'unité de sens, la fonction médiatrice qui constitue tout un univers de significations. Pourtant, reste entièrement à penser ce que veut dire : (d)écrire le concept.

Le concept est concept en ce qu'il s'articule *en* lui-même tout en étant sans cesse *travaillé* dans et par le monde. Ce n'est pas un avis universellement utilisable sur « ce qu'est » le concept ou l'« essence » de l'exception qu'il s'agit de présenter. Nous voulons situer le concept en tant que fonction médiatrice et aller à sa suite. Nous voulons penser l'exception en tant que concept et au-delà de ses événements-manifestations. Penser en suivant l'exception comme concept exige que nous allions jusqu'au concept du concept de l'exception afin d'y trouver séjour. C'est un terrain bien vaste, c'est pourquoi il importe de prendre le temps de définir le chemin emprunté pour marcher sur cette voie. Nous avons bien dit *le* chemin, ainsi, nous concédons que ce chemin n'est certainement pas le seul chemin, mais c'est celui qui, actuellement, *fait signe* vers ce qui semble être la voie la plus appropriée pour entrer au cœur du concept de concept.

Une telle réflexion exige de porter attention à l'entendement actuel de l'exception en tant que concept. Cet aspect sera développé plus en détail dans le chapitre premier, mais prenons note dès maintenant que l'analyse de la littérature porte à croire que le concept de l'exception est mal vu et/ou mal posé dans le sens où il est réduit à ses événements-manifestations. C'est-à-dire que l'exception est ramenée à la manifestation juridique,

quelconque. Dans cette perspective, aucune forme du concept [de l'exception] ne peut être inférée à l'événement qu'il nomme.

politique ou administrative à laquelle elle réfère. Il semble donc juste de dire que les manifestations de l'exception, dans l'évènementiel, tendent à l'effacement et à l'oubli du concept en tant que concept. Cet oubli dépasse largement l'articulation ponctuelle d'une parole, il s'immisce dans le langage même. L'oubli, c'est la fois un défaut de communication comme le disait Lévi-Strauss (1975) et un désintéressement marqué pour le principe de cohérence dans lequel se constitue la charge symbolique du concept. C'est une volonté d'effacer, de ne pas prendre en considération la plurivocité du concept. Le concept du concept d'exception est donc *oublié*, effacé derrière les événements-manifestations qu'il nomme. Conséquemment, cette thèse de maîtrise s'est donné pour objectif d'apprendre à penser le concept du concept de l'exception, au-delà de ses événements-manifestations, à travers les conditions de sa formation, c'est-à-dire en lui-même. Nous pourrions alors soumettre la proposition de recherche suivante : *ce qui est en question dans l'oubli du concept de concept, c'est le rituel de la fondation et de la re-fondation du concept dans une histoire –h1– et un devenir sans cesse en mouvement; et ce mouvement est ce par quoi il sera possible de penser le concept « derrière » le concept.*

Encore une fois, il convient d'exposer le chemin à partir duquel nous travaillerons cette proposition. Précédemment, la [vérité] a été présentée comme *lebendige gegenwart*¹⁷, comme présence vivante, c'est-à-dire comme la [vérité] qui ne peut se comprendre hors de la démarche qui y conduit. En ce sens, cette thèse de maîtrise fera une large place à la méta-réflexion : à savoir la réflexion sur la pensée qui se pense. Le chapitre premier posera donc certains jalons permettant de mieux situer la pensée telle qu'elle se déploie ici. Ensuite, de la littérature sera dégagé ce qui indique l'oubli du concept afin d'insister sur l'aspect problématique de cet oubli. Une telle attention devra permettre de mettre en lumière le rituel,

¹⁷ Bien que dans la note sur la [vérité] [v.s « note de bas de page n°1, *Introduction*, p.1] une référence soit faite à Lyotard et malgré le fait que *lebendige gegenwart* soit le titre d'un ouvrage de Klaus Held, il convient de préciser que la référence à Husserl est ici implicite. En effet, la présence au présent comme principe fondateur revient très certainement à Husserl qui présenta une doctrine du temps où la pratique phénoménologique était comprise dans sa dimension dynamique et dans une temporalité de l'éternel présent. C'est peut-être là le trait phénoménologique de cette thèse de maîtrise : se prêter à une expérience du concept dans le présent vivant, dans l'éternel présent.

le mouvement dans lequel le concept se forme et se « trans-forme », ce qui sera au centre du deuxième chapitre.

En effet, ce qui sera discuté dans le deuxième chapitre se laisse ramener au fait suivant : la texture du concept n'est pas simple, elle est marquée par le temps stratigraphique de son histoire, c'est dans *l'épaisseur du sens multiple* (Ricœur, 1965 : 26) où rien ne s'efface, où tout n'est qu'addition, qu'il est possible de repérer le mouvement et les indices qui laissent entrevoir et indiquent l'« ordre » de superposition de ce *rituel de l'éternel mouvement*. C'est ce mouvement qu'il faudra comprendre, penser du moins. Pour ce faire, nous *bricolerons*¹⁸, selon l'appréciation de Lévi-Strauss (1962), une *pédagogie* du concept qui permette de travailler l'oubli du concept. Cette arborescence théorique devra permettre de saisir le rituel dans lequel le concept se fonde et se re-fonde, le temps stratigraphique qui constitue la charge symbolique qu'il transporte. Ici, l'apport de Deleuze et Guattari (1991) est fondateur de la réflexion. Nous porterons notre attention sur la notion de création afin de cerner en quoi le concept est une incessante conceptualisation. Une telle attention exigera de nous de développer plus en profondeur certaines notions afin de compléter une pédagogie qui soit, ce à travers quoi peuvent être analysées « les conditions de création [du concept] comme facteurs de moments restants singuliers » (Deleuze et Guattari, 1991 : 17).

Enfin, dans le troisième chapitre, c'est à l'épreuve de l'exception que nous marcherons. En quoi une conceptualisation de l'exception dans l'éternel présent¹⁹ donne-t-elle davantage à voir ? Comment peut-elle s'articuler ? Pourquoi doit-on accepter d'avancer dans les questions qui restent sans réponse ?

¹⁸ Voir, au sujet du bricolage, la présentation faite dans le premier chapitre en page 20. De la notion de bricolage nous retenons la combinaison d'éléments pour construire du sens (un/des sens) dans différents modes de la pensée.

¹⁹ Bien que cette expression revienne à Nietzsche, il faut plutôt l'entendre ici comme le prolongement du *lebendige gegenwart* : présence vivante, le concept en ce qu'il est toujours *en cours*, inachevé.

C'est un bien vaste programme direz-vous peut-être. Oui et non. Évidemment que c'est une bien grande occupation, que ce n'est pas une tâche dont l'aboutissement arrivera en « page 100 »; ces tâches n'aboutissent pas. Ces tâches avancent et reculent aussi parfois. Nous citons Nietzsche précédemment, nous ne sommes *jamais délivrés des points d'interrogation mis en regard* rappelait-il ; cela reste vrai dans cette réflexion, n'empêche que ces tâches, ces réflexions infinies doivent être portées. Elles sont portées parce qu'il semble juste de le faire. Parce qu'il semble impératif de trouver les moyens de penser le concept au-delà de l'évènementiel. Parce que les porter ouvre les possibles de la pensée.

Et, non, ce n'est pas un « trop vaste programme », parce que et comme cela sera exposé dans le second chapitre, c'est sous un seul angle que l'on aborde cet objet : celui de Deleuze et Guattari auquel sera ajoutée la notion d'histoire *-h2-*. En cela, le programme est considérablement réduit. Comprendre le concept dans son histoire *-h2-* à travers son histoire *-h1-* et son devenir semble la voie praticable de cet objectif²⁰. Rappelons-le, ce programme ne « suffira » pas à épuiser l'ensemble des questions et l'ensemble des enjeux soulevés par le concept de concept. Il ne fait pas de doute qu'il faudra y travailler encore. Mais qu'importe, la présente réflexion servira à tout le moins à travailler et à « cerner » cette question qui nous mobilise, cette question pour laquelle on se mobilise.

Ici, il apparaît pertinent de rappeler pourquoi nous avons cherché à arrimer cette réflexion théorique sur la lecture du concept de concept au concept de l'exception tel qu'il se manifeste dans le monde. Nous avons bien tenté de circonscrire l'objet de cette réflexion soit à l'un, soit à l'autre. Le concept ou l'exception ? Résultat de l'opération ? Impossibilité. Quelque chose comme la volonté de *saisir son temps dans la pensée* comme disait Hegel et la volonté de penser dans la réalité du *monde ouvert*, tel qu'il est dans notre vie (Merleau-Ponty, 1971 : 171) rendrait l'opération de fractionnement impossible. Il y a bien une même source d'inspiration qui traverse cette réflexion dont l'écriture pourtant ne peut être que le tracé approximatif. Le sens –provisoirement– tuteur du dit de la présente thèse de maîtrise se situe précisément à l'intersection de ces deux temps de la pensée : comme si en questionnant

²⁰ v.i Chapitre second, *Élaboration d'une pédagogie : de l'expression à l'exprimé*, p.48ff.

la chose perçue dans le monde tel qu'il se manifeste, la perception et le rapport au monde de celui qui questionne étaient eux-mêmes remis en cause par la question. L'exception, bien qu'elle soit ici uniquement l'exemple paradigmatique qui permet d'avancer dans la pensée du concept de concept, n'est pas pour autant un reliquat insignifiant, elle est *ce à travers quoi* la question et la nécessité de la réflexion se sont dévoilées, elle est ce qui permet de lire dans le monde le chemin qu'elle a suivi en devenant monde « pour nous » (cf. Lévinas, 1996 : 14-19). Cette réflexion ne sera pas « coupée » de la réflexion théorique, ni ne sera limitée à ses manifestations « pratiques » puisque, et comme nous le verrons, le concept « en soi » se joue précisément à la tension et entre ces deux temps de la pensée. Si, et en conformité avec ce qui fut exposé précédemment, notre pensée s'ébauche en parallèle, c'est bien parce qu'elle joue continuellement avec cette tension entre le monde tel qu'il se manifeste et l'abstraction dans lequel il se pense. En ce sens, en adjoignant l'exception au concept ou le concept à l'exception, ce travail n'est que la projection de cette pensée qui nous travaille et qui force la parole en nous.

Une dernière chose est à nommer : cette thèse de maîtrise n'est pas tant reliée à un « objet de recherche », qu'elle est une modalité pour trouver le « commun » : dégager tous les éléments réfléchis en son parcours. L'objet de recherche n'est peut-être ici que la pensée silencieuse qui pense dans le monde, se pense dans celui-ci et est conditionnée par lui. Ce n'est peut-être qu'au terme de ce travail que l'on pourra dégager ce « commun », cette intelligibilité transcendante qui viendrait mettre le doigt sur toutes les voies ouvertes dans l'écriture. Écriture et parole exprimées à ses risques et périls –c'est-à-dire que l'on est forcé de *prendre sur soi*, malgré tout l'héritage que l'on porte, transporte.

*
**

CHAPITRE PREMIER

LA PRÉSENCE VIVANTE À LA DÉMARCHE : IDENTIFICATION DES CONTOURS DE CE QUI POSE PROBLÈME DANS L'OUBLI DU CONCEPT

L'essence de la question est d'ouvrir et de tenir ouvertes les possibilités
Gadamer, 1996

Écrire n'a rien à voir avec signifier, mais arpenter, cartographier, même des contrées à venir
Deleuze et Guattari, 1976 [1980]

1. Avancer sur *un* chemin : quelques repères de méthode

L' introduction permet de poser l'éthos de l'écriture. C'est la posture du penseur existant qui aspire à une pensée qui se pense, une pensée en tant qu'on la laisse ad-venir, qui fut définie. Il fut admis qu'en reconnaissant les inflexions, les redites¹ et les contradictions apparentes d'une pensée en mouvement, dans la marche ; le penseur existant interroge avec la certitude que l'interrogation sera à reprendre demain. Ce faisant, il entretient une pensée dans le devenir constant et développe une écriture qui ne peut être que la promesse d'une parole pouvant toujours se dédire. La [vérité] de cette écriture n'est qu'une vérité en devenir, un sujet-objet qui donne à penser. Les miettes de [vérité] arrachées à l'incertitude donnent au penseur existant la volonté de penser encore. Partant, il accentue non pas « ce qui » est dit, mais « comment » cela est dit puisque les modalités de ce « comment » déterminent et expliquent la [vérité] qu'il présente. C'est le seul chemin intègre

¹ Sur les redites, il est intéressant de prendre acte du propos de Derrida qui, dans un entretien accordé au quotidien *Le Monde* en 2001, insistait sur la portée et l'importance de la redite, comme « noyau logique de la chose ». En répétant, le propos diffère toujours et quelque chose s'indique alors distinctement permettant une pensée autre. Le penseur ne peut que tourner dans le cercle de ses réflexions, il n'aboutit jamais hors d'elles, il ne nomme que provisoirement. Il nous semble d'ailleurs que c'est Althusser, peut-être est-ce un de ses commentateurs, qui affirma un jour que *philosopher revenait toujours à tourner en rond et subsidiairement à tomber dans un trou*. Le trou, c'est la pensée qui, momentanément, s'arrête sur une forme évidente, dans une formalité qui se laisse prendre et penser. En ce sens, les redites, loin d'être un tort s'avèrent éclairantes pour la pensée qui se pense.

pour avancer dans cette [vérité]. Kierkegaard l'articule merveilleusement en insistant sur l'impossible atteinte de l'objectif qui anime celui qui pense : « que le penseur [...] existant s'efforce sans cesse ne signifie pourtant pas qu'il ait, au sens fini du mot, un but vers lequel il tend, but qu'après avoir atteint il en aurait fini ; non, il s'efforce d'une façon infinie, ne cesse d'être dans le devenir » (Kierkegaard, 1949 : 90). Cela ne dispense pas pour autant de poser *au-devant de soi* une intention qui guide la marche. En ce sens, l'introduction a présenté l'objectif principal de cette thèse de maîtrise : penser le concept au-delà de l'image et la forme du phénomène qu'il nomme. Les contours, le point autour duquel tourne cette thèse, s'indiquent dans la volonté de penser l'*idée* du concept qui n'est pas son *image*² ; réflexion en adéquation avec la posture du penseur existant. La vérité du concept est évanescence, le concept se signifie [dans un temps déterminé] pour représenter et nommer l'évènement ou l'objet, mais cette nomination, loin d'être définitive, ne peut qu'être en devenir. En ce sens, la proposition de recherche suivante a été avancée en introduction : *ce qui est en question dans l'oubli du concept, c'est le rituel de la fondation et de la re-fondation de celui-ci dans une histoire –h1– et un devenir sans cesse en mouvement; et ce mouvement, est ce par quoi il sera possible de penser le concept « derrière » le concept.* Pour avancer dans cette proposition, il faut en suivre la constitution. Il faut reconnaître les modalités et les dispositions d'esprit qui marquent le parcours de la pensée. En ce sens, pour comprendre la nature de ce qui pose problème dans l'oubli du concept, il faut d'abord chercher à comprendre comment se structure et s'inscrit la pensée de cet oubli. Situer l'oubli du concept n'est pas tant « le » porter que « nous » porter nous-mêmes au site de celui-ci.

Garder en tête que bien que la réflexion, comme à l'étale³, s'arrête le temps de quelques points de suspension, sur cette proposition, cela n'évacue pas que le mouvement reprendra toujours avec la nouvelle marée, laissant dans son sillage des digressions et des échappées enrichissantes. Cette réflexion, comme l'écriture qui la rencontre, a besoin de

² Donc au-delà de l'évènement-manifestation qu'il nomme, par-delà la forme qui est la présence même du concept dans le monde tel qu'il se manifeste.

³ L'étale est le moment où le niveau de la mer se stabilise, le petit moment où la mer semble, pour un instant, n'être qu'immobile, sans mouvement de marée apparent.

débords, elles ne peuvent être qu'improvisation préméditée (Derrida, 1992 : 12). Débordées, entraînées d'un objet à un autre, comme si le mouvement lui-même devenait sujet-objet de la pensée⁴. Nous l'avons dit précédemment, ce n'est pas tant ce que l'on dit de la proposition qui éclaire celle-ci que comment cela se dit. La première partie de ce chapitre devra donc indiquer les modalités dans lesquelles l'écriture de cette proposition se travaille. Ces quelques repères de méthode devront entrer beaucoup plus formellement dans le cadre de l'Académie. Quel est le format de cette thèse de maîtrise et qu'implique-t-il ? En quoi le mode d'expression choisi est-il plus approprié pour témoigner du concept et construire ainsi une proposition qui parle honnêtement au lecteur des préoccupations qui soutiennent la réflexion ?

La nature de l'essai et la méthode qu'il implique

Nous serions très mal armés, voire tout à fait désarmés d'avoir à déterminer la nature ou à assigner une définition, qui sied à tous, de l'essai. Peut-être d'ailleurs ne reviendrait-il à personne d'opérer un tel arrêt afin, justement, que se maintienne ce qui *nous* apparaît fondamental dans l'essai : à savoir la possibilité d'une pensée dans l'ouverture, « la pensée *en tant qu'ouverture* » pour reprendre la formule de Nancy (1986 : 13). Sans prétendre à l'universalité de notre proposition, nous pouvons par contre témoigner de ce que l'adoption du format de l'essai signifie dans notre démarche. Par là même, nous indiquerons au lecteur la portée de notre démarche et les lectures qui en furent le socle.

Si l'appellation même d'essai suppose une facture très libre, une volonté d'« avancer à l'épreuve de l'impossibilité d'une clôture du savoir » (Lefort, 1978 : 13), l'essai impose d'être constamment témoin de sa propre démarche, de sa propre recherche, comme de son *propre désordre intérieur* tel que le soulignait joliment Merleau-Ponty (1960a) dans sa leçon

⁴ Peut-être quelque chose d'une variation sur le thème de la dissémination derridienne. Une articulation de la dispersion qui « met le pluriel en effervescence » qui s'agite et laisse paraître les contradictions sans fin, « la syntaxe indécidable du *plus* » (Derrida, 1972 : 57).

inaugurale au Collège de France. L'essai n'est pas la théorie. L'essai est un format permettant de déployer une pensée aux marges fluides, extensibles, aux connaissances questionnées, multiples et partageables –souvent plus qualitatives que quantitatives. Cette thèse de maîtrise, puisqu'elle relève de l'essai, n'affirmera pas ou s'elle affirme ce sera selon les termes de Blanchot à savoir *que lorsque l'on affirme, on interroge encore*.

Aborder la réflexion en souhaitant non pas *affirmer* une vérité sur le sujet, mais *revendiquer* la possibilité d'une interrogation, c'est lui permettre de s'émanciper. S'émanciper « non plus de l'autorité d'une religion, mais de celle des sciences, notamment des sciences humaines, c'est vouloir redonner sens à ce qui de tous côtés est dénoncé comme une entreprise chimérique et révolue » (Lefort, 1992 : 338-355). C'est reconnaître selon les mots de Deleuze et Guattari que la « pensée est création et non pas volonté de vérité » (Deleuze et Guattari, 1991 : 55). C'est, comme le soutient Gadamer, sortir de cette « évidence sereine » qui suppose que « tous les énoncés de la recherche doivent être vérifiables et d'une manière générale ne peuvent être considérés comme des connaissances que lorsqu'elles incluent un procédé de vérification ou de falsification » (Gadamer, 1996 : 5). C'est travailler, penser, réfléchir un objet au-delà la conception positiviste des sciences, au-delà la prétention objectiviste de la pensée. « Il ne s'agit pas de renoncer à la science, mais de penser la science autrement » (Ruby, 2002 : 1). C'est reconnaître que l'explication n'est pas la compréhension et que la compréhension demande une interprétation et une expérience du monde. Conséquemment, ce ne sont qu'à des vérités « révisables et infiniment reprises » (Ruby, 2002 : 1), que la pensée peut ici s'attendre. Les vérités uniformes, vérifiables et/ou falsifiables existent, mais relèvent d'autres choses que de l'essai.

L'essai ne se structure pas autour d'une méthode de recherche scientifiquement positiviste. Ce qui ne signifie pas pour autant que l'essai soit « sans méthode », que l'essai se pense et s'écrive hors de toute contrainte. Certes, certains pourraient dire qu'il s'agit d'une méthode scientifique « souple »... Alors, s'il faut jouer de cette opposition binaire du souple et du raide, nous dirons qu'il serait faux de croire qu'une méthode scientifique « raide » est plus scientifique qu'une méthode scientifique « souple ». C'est dans le sillage des mots de Charles Péguy que nous avons trouvé l'opposition du souple et du raide. Il opposait la

logique raide à la logique souple, la raison raide à la raison souple, la morale raide à la morale souple et la méthode souple à la méthode raide. Il est éloquent selon lui que toute la pensée s'articule autour d'énoncés voulant que la raison raide comme la méthode raide assurent davantage un raisonnement « méthodique » et « scientifique ». Comme s'il n'y avait qu'un seul chemin à la connaissance, comme si *connaître* suffisait, comme si la connaissance supposait une immense science déjà faite dans les choses et qu'au nom de la raison, la pensée se devait de les découvrir, de rapporter les faits sous l'obédience de leurs causes. *Connaître* selon et à travers un processus déterminé et toujours pareil; alors que la souplesse au contraire marque les déficiences et dénonce les fausses évidences (Péguy, 1935 : 51-53)^{5*}.

La souplesse semble être ici, précisément, ce qui permet de poursuivre l'objectif qui est le nôtre; il ne s'agit pas d'attacher des qualités ou des hiérarchies qui, comme une tunique, recouvriraient l'objet à connaître de catégories toutes faites. Il faut introduire l'inquiétude et le doute, l'ébranlement et la volonté de connaître pour penser dans notre travail. L'inquiétude de *faire* sans le cadre formel d'une méthode inductive, le doute d'avancer à

⁵ Selon lui, « il est évident au contraire que ce sont les logiques souples, les morales souples et les méthodes souples qui sont les plus sévères, étant les plus serrées. [...] Une logique raide peut laisser échapper un repli de l'erreur, une méthode raide peut laisser échapper des replis d'ignorance. [...] C'est une méthode souple qui poursuit, qui atteint, qui dessine les sinuosités des fautes et des déficiences. [...] C'est la souplesse qui dénonce [...] et c'est la souplesse qui non seulement ne triche pas, non seulement ne ment pas, mais qui ne laisse pas tricher et ne laisse pas mentir. [...] De même, ce sont les méthodes souples qui requièrent un esprit perpétuellement tenu à jour [...], qui exercent les contraintes impeccables. » (cf. Charles Péguy, *Notes conjointes*, Paris : Gallimard, 1935, pp. 52-53.)

* Cette posture adoptée par Péguy marque un moment important dans la constitution de notre méthode de travail. Nous avons en effet voulu trouver une voie pour *connaître*, non pour connaître, mais pour *penser*. Le chemin de cette pensée est un chemin d'apprentissage, d'ouverture, gardons-nous de croire que la pensée se donne en formule à qui veut la saisir. La pensée se dérobe toujours. Elle étonne toujours. On ne la connaît pas, mais on la vit, comme un glissement constant. Par ailleurs, elle aussi vit de nous, rien [et c'est là un constant existentiel angoissant par moment] n'y échappe. Toute l'existence est dans la pensée, et toute pensée est dans l'existence d'ailleurs. Nous avons voulu créer un lieu où la lecture est indissociable de la pensée elle-même, un lieu où la parole comme la pensée conditionnent et sont conditionnées par les lectures et les découvertes qu'elles supposent. S'immerger dans la masse textuelle pour saisir et éprouver les textes de l'intérieur afin de penser ensuite quelque chose qui les excède. Voilà, c'est ce que nous dirions si nous devions présenter une « méthode » en bien peu de mots : la lecture, le temps, la re-lecture ordonnée par une grille de lecture puis de longs processus d'innutrition pour reprendre l'expression chère aux poètes de La Pléiade afin de *penser*, encore et différemment. Voilà ce à quoi nous aspirons.

l'épreuve d'une impossibilité de *connaître définitivement*. L'ébranlement de sentir se déplacer les catégories que l'on croyait immuables, de sentir s'effriter les convictions que l'on croyait indéfectibles. La volonté de connaître qui pousse à continuer le travail, encore. Il ne s'agit pas ici d'une simple posture esthétique encore moins d'une posture vindicative. Il s'agit de chercher à connaître et à comprendre l'objet de notre attention en dehors du cadre commun dans lequel il est toujours inscrit. Il s'agit de se donner les moyens d'une pensée qui n'est pas assujettie à l'évènement qui la suscite⁶.

Les grands mots portent une longue histoire. Ce lourd bagage rend leur « utilisation » intimidante, quelque chose pourtant dans notre démarche se rapproche, nous rapproche de ce geste herméneutique qui se « propose de discerner une expérience de vérité qui dépasse le domaine contrôlé par la science et la méthode » (Ruby, 2002 : 2). Un geste qui se donne pour « tâche » non pas de susciter la décision et la certitude, mais de laisser se déployer le monde d'être derrière la « chose » et la manifestation du concept – sous la poussière de l'évènement. Herméneutique –*hermèneuein*– : interpréter : non pas comme « expliquer et rendre clair », plutôt comme « comprendre et donner sens d'une manière personnelle ». Garder en mémoire, suivant Socrate, que toute sagesse repose sur la reconnaissance de sa propre ignorance et donc appelle une pensée du dialogue et de l'écoute. Herméneutique qui, justement et comme le rappelait Gadamer, ouvre « la possibilité du dialogue humain, de la parole de l'un avec l'autre et l'un en face de l'autre » (Gadamer, 1999 : 8). C'est une posture et un geste dans lesquels peut se réaliser en quelque sorte l'intuition nécessaire à l'écoute et au dialogue: « [celle qui] dépose les préjugés et les habitudes de pensée favorites, [et] reconnaît ce qui vient à notre rencontre à partir de la chose ou d'autrui » (Gadamer, 1999 : 9). Dans ce geste herméneutique, il y a à la fois, l'ouverture, l'écoute au texte, à la parole, aux sens qui résonnent en nous, et une volonté d'interpréter le

⁶ C'est là un point très important. Nous y reviendrons d'ailleurs subséquemment. Dépasser l'évènement qui suscite la pensée revient à se donner les moyens d'entendre que celle-ci, bien que réagissant à l'évènement, ne s'y limite jamais. Déjà, la notion d'oubli s'introduit d'elle-même. Comme si l'évènement masquait, recouvrait, *voilait* la pensée du concept et qu'il nous fallait apprendre à la dépoussiérer de l'évènement qui la suscite. Comme si l'évènement était la « forme » sous laquelle se donnait à-voir le concept sans jamais pourtant que celui-ci puisse être réduit à cette forme, à la formalité de cette mise en forme.

monde dans l'ignorance et à travers le dialogue qui nous anime. Ici encore, l'oubli s'imisce, s'il nous faut « déposer les préjugés et les opinions », c'est bien pour entendre quelque chose qui murmure tant et tellement que l'on en vient à « manquer » autre chose. Entendre le concept de concept « derrière » ses événements-manifestations. Aborder le concept du concept de l'exception tendu dans un accès au sens au-delà du sens, dans l'ignorance de sa signification, pour y découvrir sa portée, son écho dans notre monde tel qu'il se manifeste, pour dépasser l'oubli donc. En arriver à l'entièreté⁷ du concept comme *unité unifiante* qui fait surgir la *multiplicité* en maintenant l'*unité* du concept.

Ainsi, c'est la méthode de l'essai qui supporte la réflexion, comme si et tel que l'affirmait Merleau-Ponty (1960a), l'écriture devenait souvent la voie qui lui permettait de comprendre la pensée. En écrivant, on retrouve la trace des réflexions et une voie de compréhension se dessine. Peut-être est-ce un peu cela l'essai, c'est ce par quoi l'auteur est lui-même surpris puisque dans ses mots se re-trouvent l'enseignement de sa propre pensée – encore une fois le concept et l'oubli s'indiquent. Le concept *se donne* à travers l'écriture, l'accès à l'*avoir-été* (cf. Heidegger, 2009 :59) du concept se laisse atteindre. En ce sens, il importe de reconnaître et d'expliquer en quoi l'essai se présente comme un « bricolage ».

Le renvoi à la méthode du *bricolage* fait référence tout à la fois à l'œuvre de Claude Lévi-Strauss⁸ et à la relecture qu'en fait Jacques Derrida dans le chapitre « La structure, le signe et le jeu »⁹. Si, comme le soutient Lévi-Strauss (1962), le bricoleur prend ce qui lui tombe sous la main, s'il construit au gré des opportunités avec « les moyens du bord » comme il le dit, le bricoleur est celui qui s'affaire à des tâches qui ne sont pas subordonnées les unes aux autres et qui « composent » un ensemble qui n'est pas en rapport avec un projet particulier et déterminé à l'avance. Les résultats du bricolage sont toujours contingents aux

⁷ L'entièreté ne doit pas être comprise comme l'essence ou la quiddité du concept, mais comme la *composition* qui permet à la multiplicité d'apparaître sans pourtant faire éclater l'unité du concept – comme vocable et comme référent de pensée (cf. Heidegger, 2009 :49 ff).

⁸ *La pensée sauvage* (Paris : Plon, 1962).

⁹ *L'écriture et la différence* (Paris : Éditions Du Seuil, 1967).

occasions qui ont porté le bricolage (Lévi-Strauss, 1962 : 27 ff.). Derrida rappelle que le « tâtonnement » joue un rôle prépondérant dans le travail du bricoleur, ce tâtonné n'a rien de péjoratif, c'est la volonté d'adapter les instruments –concepts et héritage des textes– en changeant leur disposition chaque fois que cela paraît nécessaire. C'est en ce sens que, selon lui, « si l'on appelle bricolage la nécessité d'emprunter ses concepts au texte d'un héritage plus ou moins cohérent, on doit dire que tout discours est bricolage [...] » (Derrida, 1967b : 418). Cet essai bricole autour des textes qui ont fait émerger la réflexion. Cette bricole, on n'en connaît le « résultat » qu'a posteriori. C'est en ce sens qu'en introduction nous avons présenté, non pas une hypothèse au sens positiviste du terme, mais bien une proposition heuristique de recherche dont la « valeur de vérité n'apparaîtra qu'a posteriori, en transformant éventuellement le discours tenu à son propos en une procédure de découverte » (Greimas et Courtés, 1979 : 177).

En marchant dans les mots d'un autre, nous reprenons à notre compte la posture défendue par Bachelard dans la *Psychanalyse du feu* « les convictions non discutées sont autant de lumière parasite qui troublent les clartés que l'esprit doit amasser dans un effort discursif. Il faut que chacun s'attache à détruire soi-même ces convictions non-discutées (sic) » (Bachelard, 1949 : 15-16). Pour discuter ces convictions, puisqu'il faut bien davantage les discuter que les détruire; la souplesse de la méthode est impérative. Autrement dit, si l'écriture « réveille le sens » (Derrida, 1967b : 24), il faut se donner les moyens d'une écriture ordonnée. Mais l'écriture ne surgit pas à partir de rien. Révéler dans notre écriture les mots de tant d'autres, les mots cachés dans les replis de leurs écritures, de leurs textes suppose la lecture. Une lecture profonde et attentive. Une lecture qui doit elle aussi être ordonnée. Si, en donnant ces quelques repères de méthode, nous nous sommes approchés de la parole, il faut encore faire quelques précisions pour prétendre comprendre comment s'est construite cette parole qui entend témoigner de l'exception, du concept et de son oubli. Si la pensée se forme à travers celui qui la pense, c'est que celui-ci, à travers la lecture notamment, s'expose. Que signifie lire pour celui qui accepte de présenter sa lecture ? Que signifie lire dans le cadre de l'Académie ?

La lecture

En introduction, c'est la question de la démarche d'écriture au sein de l'Académie qui fut posée, maintenant, celle de la lecture sera mise de l'avant. La lecture reste souvent présumée, négligée pour ce qu'elle est, en elle-même. Pourtant, bien que la lecture soit un travail préparatoire à l'écriture, celle-ci reste, tout au long de la rédaction, présente, comme un murmure. Elle indique ce qui doit être pensé, ce qui reste impensé. Elle ouvre la voie, elle déploie les possibles. Les textes résonnent longtemps, le voyage dans leurs mots ne fait que commencer au moment où la lecture se termine. Les textes sont cette voix, comme disait Grossman, qui parle par-delà le silence. Bien souvent, ils forcent la parole en nous. La lecture *est* l'écriture disait Derrida (1972), mais « ne lirait même pas celui que la « prudence méthodologique », les « normes de l'objectivité » et les « garde-fous du savoir » retiendraient d'y mettre de sien » (Derrida, 1972 : 80). Alors, si l'on reconnaît que la pensée est le résultat de la démarche qui nous y mène, que la lecture est partie prenante de cette démarche : lire n'est pas un acte quelconque. Il faut réfléchir sur le rapport du penseur existant à la lecture puisque celle-ci détermine l'articulation de sa pensée.

La lecture s'ordonne et se discipline autour d'une grille: la grille de lecture, comprise comme outil de méthode permettant d'entrer en dialogue avec les textes, est une modalité qui permet d'ordonner la lecture et d'identifier les convictions à discuter –pour en revenir à la posture de Bachelard. La grille de lecture permet de s'immerger dans les textes sans en être submergé, la grille de lecture permet le processus d'innutrition¹⁰ parce que c'est elle qui préserve la distance nécessaire avec le texte et les mots des autres. Elle est ce qui permet de penser « dégagé », « au-delà » des évènements-manifestations qui marquent et suscitent la pensée et l'écrire qui s'offre à nous dans la lecture. Si « lire est une navigation en haute

¹⁰ Les processus d'innutrition, comme nous l'avons exposé dans la note 5 et * en page dix-huit, sont compris, dans l'ombre des poètes de La Pléiade comme les processus d'assimilation personnelle des textes, des concepts et/ou des modèles à partir desquels celui qui pense et écrit « produit » quelque chose d'autre, de différent. Les processus d'innutrition, dans la présente démarche, c'est la transformation des concepts de Deleuze et Guattari, c'est leur annexion à d'autres concepts et d'autres plans pour *penser* l'objet qui est le nôtre.

mer » (Grossman, 2008 : 69), la grille de lecture est le compas qui marque le cap. La grille de lecture est un outil exigeant et contraignant. Elle assure la rigueur de la réflexion et le maintien de celle-ci. Cependant, la grille de lecture doit être « créée », elle non plus ne se donne pas d'avance. Une grille de lecture suppose une double tâche. D'une part, il faut comprendre l'acte de lecture en lui-même et ensuite, développer le cadre manifeste de cette lecture¹¹.

Lire ne demande pas même de don et fait justice de ce recours, à un privilège [...]. Auteur, lecteur, personne n'est doué, et celui qui se sent doué, sent surtout qu'il ne l'est pas, se sent infiniment démuné [...]. [...] [l]ire, voir et entendre [...] exigent plus d'ignorance que de savoir, exige un savoir qu'investit une immense ignorance et un don qui n'est pas donné à l'avance, qu'il faut chaque fois recevoir, acquérir et perdre, dans l'oubli de soi-même¹².

Faute de « savoir », il faut d'abord tenter de comprendre l'acte de lecture et ce qu'il suscite en nous. Ensuite, une grille de lecture comme cadre manifeste d'appréhension des textes, comme ce par quoi l'écrire peut *être*, peut émerger, ou à tout le moins être créée.

Lire n'est pas un acte anodin, *lire* c'est expérimenter les propos d'un autre. *Lire* c'est laisser le propos se raconter. *Lire* c'est voyager entre les auteurs, les textes et les traditions philosophiques. *Lire* c'est créer une relation avec des textes et des pensées déjà advenues. *Lire* c'est perdre le visage, c'est restituer l'impalpable traversée des heures ayant porté les propos d'un autre. *Lire* c'est pénétrer les textes d'un autre, se les approprier pour accueillir en sa voix le son de toutes celles qui l'ont précédée. *Lire* c'est ruminer le texte comme disait Nietzsche, c'est le repasser dans son esprit et le soumettre à l'attention toujours renouvelée de la lecture.

Lire n'est pas un acte solitaire, on est jamais tout seul à lire, à penser et à écrire affirmait Lévinas (1982). *Lire* c'est construire à travers les mots de tant d'autres un propos qui sera sien. *Lire* est un acte indissociable de la pensée elle-même, *lire* c'est penser cette

¹¹ Celui-ci d'ailleurs ne sera développé qu'après les remarques préliminaires à la proposition de recherche posée.

¹² Maurice Blanchot, *L'espace littéraire*, Paris : Gallimard, 1955 : 252.

chose que l'on voudrait tant penser. *Lire*, par un « polychronisme » quelconque, c'est devenir *autre*, c'est une innovation continuée qui prépare à l'écriture. *Lire*, dans une démarche philosophique, c'est aussi s'imposer une discipline : analyser le contenu du texte, dépasser les fausses évidences et les savoirs obtus, déduire par recoupement des possibilités ouvertes par les textes et critiquer rationnellement les propos afin qu'émergent de nouvelles perspectives. *Lire* dans les cadres de l'Académie, au stade qui est le nôtre, c'est aussi suivre les traces de ceux qui sont venus avant. *Lire* c'est reprendre pour soi les pensées déjà pensées par d'autres. C'est reconnaître que notre interprétation ramasse en elle toutes celles qui l'ont précédée. *Lire* c'est admettre que « je suis fait de cette multitude d'autres, vivants et morts qui continuent à penser et à parler à travers moi » (Grossman, 2008 : 33-34). « Continuer à penser »... à parler, suppose l'établissement du cadre de lecture. Avant de détailler celui-ci, il importe de voir *ce qui* dans la littérature pose problème. C'est en effet à partir de là qu'il sera possible d'établir le cadre manifeste de la lecture.

Reprenons les grands thèmes avancés dans cette première section : si l'essai est la forme de cette thèse de maîtrise, celui-ci prendra assise sur des modalités d'écriture et de lecture particulières. C'est une écriture de la pensée, une pensée de l'écriture qui s'exprime ici. Une expérience de réflexion, dans le monde en mouvement, tel qu'il se manifeste. Une écriture de la parole, qui prend acte et qui est marquée par les lectures qui en furent la première impulsion. Il s'agit de garder la possibilité –dans l'écriture– d'une pensée toujours en devenir puis, d'utiliser les lectures hors de la contrainte des « écoles de pensée », mais en se rapportant toujours à la grille de lecture qui permet de garder le cap dans l'éclatement de la réflexion, qui permet d'ordonner les lectures afin de moduler et d'impulser l'écriture *donnée* de cette thèse de maîtrise.

2. Au rythme de l'essai : L'a-synchronie ou la nécessité de culer¹³ pour entendre la littérature

Rien n'est encore arrivé, rien n'a été dit de l'exception ou du concept en particulier, pourtant quelque chose déjà arrive. L'énonciation n'est pas anodine, son mode est déjà plein. En parlant de la démarche qui est la nôtre et du format adopté, quelque chose frémit. « Quelque chose » nous indique que le concept, comme la pensée qui l'articule, ne pourra qu'être le déroulement, le récit ou la succession enchaînée qui, sans être une narration définitive, aura toujours une portée en suspend. Une portée à suivre, à travailler. La réflexion se dévoile. Elle commence dans l'exposition de ses modalités puis, à partir d'elle, l'objet même de la réflexion se donne à voir. Aller à la rencontre de « ce qui pose problème » implique d'abord d'accepter de recouvrir le questionnement vertigineux sur l'existence par quelques mots sur la démarche, le concept, l'exception et sur l'oubli. En prenant le principe d'identité au plus bas, il est possible de dire que l'oubli *est l'oubli* –et rien en dehors de cela. Ou encore, que le concept *est* le concept –matière logique indiquant en quoi toutes choses sont identiques¹⁴. Ce raisonnement à partir du principe d'identité au plus bas traite donc l'identité à partir du *même* qui rassemble toute chose. Dès lors, ce *même* ne permet plus de distinguer le différent, pourtant tous les chats ne sont pas « identiquement » chat ; le *même* qui permet d'établir l'identité ne peut le faire qu'à partir de l'autre-du-même. Comment penser cet autre du même, comment trouver le passage dans ce qui, étonnement, se présente comme une contr'aporie qui endigue la réflexion ? Le concept ne peut proposer qu'une hypothèse sur cet autre du même donc, sur l'objet et l'évènement qu'il nomme dans une voie de vérification sans fin (Lyotard, 1999 : 10). Le concept n'est définissable que dans la présence vivante où la définition s'inscrit. Comment penser cette présence, ce mouvement ? Nous croyons à cette [vérité] sans pourtant jamais nous y rendre dans la

¹³ Culer se distingue du vocable « reculer » dans le sens où reculer signifie intervertir une course pour aller vers l'arrière –revenir [tristement] sur ses pas, tandis que culer évoque une navigation *par* l'arrière, donc « on va à quelque part, mais *par* l'arrière », « on avance à reculons », toujours *vers* le lieu que l'on veut atteindre.

¹⁴ Il est aisé de se représenter, par exemple, en quoi le concept de chat révèle les invariants, les ressemblances qui demeurent dans toutes les variations de cette gamme de bêtes : une « unité » de chats, en quoi tous les chats sont identiques *pour* être chat.

littérature ; pourquoi ? Qu'en dit la littérature ? Que laisse entendre la littérature qui articule l'exception comme concept ?

*Au-delà des contrastes de la littérature*¹⁵

Si variée soit-elle, la littérature qui traite de l'exception le fait toujours selon et en fonction d'un objet bien précis. Les quelques illustrations ci-dessous devront permettre de comprendre cette réduction du concept de l'exception à l'objet auquel il se rapporte [à l'évènement qu'il nomme]. Par exemple, la littérature sur l'exception et le terrorisme comprend et présente l'exception soit, comme ce par quoi l'on peut se prémunir des désastres de la « Terreur » soit comme ce par quoi sont introduites les dérives qui menacent l'État de droit [dualisme de l'exception] (Ferejohn et Pasquino, 2004 : 27). Ici, le concept d'exception est articulé dans le champ du droit positif ; le pouvoir constituant marque un mode d'être du politique qui percute le droit –en suspendant son exercice ou en fondant son exercice sur une assise différente. Le débat dans cette littérature consiste généralement à discuter l'inclusion ou l'exclusion de l'exception –comme suspension– dans la sphère du droit¹⁶. Sans diminuer

¹⁵ Ici, une double remarque s'impose : d'une part, nous voulons dégager les constats primaires et grossiers à partir desquels nous avons construit notre problématique de recherche ; le chapitre trois présentera un contenu beaucoup plus substantiel de l'exception, qui n'est pas présentement l'objet de notre attention. D'autre part, il est important de préciser l'ordre de la présentation : C'est à partir de l'exception que nous prenons la question. Cet ordre n'est pas arbitraire, quoi que sur le plan logique il eût été possible de faire l'inverse. Cet ordre est le résultat de la pensée telle que nous l'avons vécue. D'abord, nous avons pensé l'exception pour ensuite remonter au concept. Qu'au moment de l'articulation de la proposition de recherche nous inversions l'ordre n'y change rien. Pour comprendre l'articulation du concept dans le monde tel qu'il se manifeste, ce chemin nous semble être le bon.

¹⁶ Évidemment, la référence à Schmitt est ici explicite. Cependant, revenir sur la thèse –bien connue– qu'il présente dans *Théologie politique* (1922) apparaît ici inutile. À qui voudrait revoir cette thèse sous un nouvel angle, la lecture de Jean-Claude Monod (*Penser l'ennemi, affronter l'exception. Réflexions critiques sur l'actualité de Carl Schmitt*, 2007, Paris : Éditions La Découverte) offre d'intéressantes pistes. Bien qu'il conteste souvent et radicalement les thèses de Schmitt, en pensant son héritage, il ouvre les possibilités permettant de mobiliser les ressources théoriques élaborées par Schmitt afin d'éclairer distinctement les évolutions actuelles du monde auxquelles est confronté la pensée qui voudrait *penser* dans le monde, penser ce qui *est* dans le monde comme disait Hegel.

l'importance de cette question, il semble juste de dire que l'exception surgit, ici, sous la forme du point aveugle que la logique du discours juridique ne parvient jamais à réduire (Fisher et Smadja, 2003). L'exception est le geste qui, dans la suspension du droit, devient constitutif d'un nouvel ordre de droit. Dans cette littérature, l'exception est dans un rapport dérogoire, en relation avec une situation anormale¹⁷.

Il serait aussi possible de prendre exemple de la littérature qui parle de l'exception et de la communauté : celle-ci présente et comprend l'exception comme ce par quoi est définie la frontière de l'altérité entre le citoyen et le paria. En articulant le concept de l'exception avec les attributs et prérogatives concédés aux citoyens –juridiquement reconnus–, la littérature fait travailler l'exception comme notion de droit subjectif : elle crée et fait valoir sa création en instituant des personnalités juridiques et des capacités juridictionnelles. À ce sujet, les thèses d'Agamben sont très éloquentes. Dans *Homo Sacer, le pouvoir souverain et la vie nue* (1997), il détaille toute la politisation de la vie et soutient que l'exception, comme concept limite de la doctrine de l'État et du droit, ouvre l'espace à l'intérieur duquel peuvent être tracées les frontières entre le dedans et le dehors (1997 : 29-32). Dans cette perspective, c'est l'« ensemble » même que l'exception permet de déterminer, mais ce faisant, elle établit ce qui doit être inclus dans cet ensemble comme ce qui n'y appartient pas. Elle est, selon Agamben, le seuil où la vie est confondue avec le politique jusqu'à permettre à celui-ci une décision sur celle-là (1997 : 142 ff.). Edkins et Pin-Fat (2005) reviennent sur les travaux d'Agamben (1997) et y ajoutent la perspective de Foucault¹⁸ afin de dégager ce qui, dans

¹⁷ La littérature à ce sujet est abondante, on pourrait par exemple consulter Jean-Claude Paye (*La fin de l'état de droit. La lutte antiterroriste, de l'état d'exception à la dictature*, 2004, Paris : La Dispute) ou Rodrigo De Zayas (*État d'exception permanent : la néorévolution américaine*, 2004, Paris : L'esprit des péninsules) qui proposent tous les deux une étude de la réponse américaine aux événements du 11 septembre 2001. Réponse qui, selon eux, se légitime par rapport aux références à l'exception. Ici, à quelques différences près évidemment, cette réponse est comprise comme ce par quoi l'Amérique transforme et réinvente ses bases constitutionnelles. Philip Benjamin Heymann (*Terrorism, Freedom and Security*, 2003, Cambridge : MIT Press) offre lui aussi une lecture de l'exception et du terrorisme dans cette tension entre le « nécessaire » de sa manifestation et le « dangereux » de son institution.

¹⁸ Les discussions de Foucault sur le rapport du politique à la vie traversent l'ensemble de son œuvre, mais on retiendra par exemple *La volonté de savoir* (1976) –où il introduit la thèse selon laquelle « la vie beaucoup plus que le droit qui est devenu [...] l'enjeu des luttes politiques, même si celles-ci se formulent à travers des affirmations de droit » (1976 : 191)–; ainsi que les Cours au

l'énonciation de l'exception, permet la circularité des langages nécessaires au caractère performatif de l'exception : un *faire du droit* qui induit un *faire social* [politique dans certains cas]. L'exception, en introduisant de nouvelles catégories sur la base desquelles il est possible de juger digne ou non de crédit l'individu, façonne l'identité sociale. L'implantation de catégories est un « effet-instrument » comme dirait Foucault (1976 : 66), elles arpentent, pénètrent et forment le social pour répondre au besoin d'une division identitaire du social¹⁹. Ici donc, l'exception est modalité d'inclusion et d'exclusion²⁰.

Prenons un dernier exemple pour illustrer la réduction du concept : la littérature sur l'exception et les problèmes environnementaux résume l'exception aux circonstances extraordinaires qui exigent de nous une réaction extra-ordinaire... La « sauvegarde de l'intérêt supérieur » est mise de l'avant dans cette littérature : le champ d'application du droit, comme celui du politique est soit réduit ou expandu, selon le cas d'application. Par exemple, malgré le silence de la loi sur une question spécifique ou en dépit de la violation explicite de la règle posée, il peut apparaître « nécessaire²¹ » d'agir *pour* l'« intérêt supérieur ». La

Collège de France de 1976 à 1978 (*Il faut défendre la société* (1997) et *Sécurité, territoire et population* (2004) –où il travaille tout à la fois à l'étude du bio-pouvoir, à l'articulation du « faire-vivre » et du « laisser mourir », ainsi qu'à l'instauration des nouveaux dispositifs de sécurité et de normalisation.

¹⁹ La référence à Foucault (*La volonté de savoir*, 1976) dans sa réflexion sur l'assujettissement du sujet permettrait d'élargir encore le propos, seulement, il n'apparaît pas nécessaire ici de détailler cette question plus en profondeur pour comprendre que le concept de l'exception agit ici comme la césure au regard de quoi le processus de subjectivation est possible.

²⁰ Michael Freeman dans *Freedom or Security: the Consequence for Democracies Using Emergency Powers to Fight Terror* (2003, Westport : Praeger) propose une analyse très intéressante de l'impact des mesures d'exception sur le *faire communauté* de la société. Judith Bulter, (« Dehumanization Via Indefinite Detention » in *It's a Free Country. Personal Freedom in America after September 11*, 2002, New York : RDV Books, Akashic Books) à travers une analyse sur la détention préventive et la détention à long terme légitimée par les mesures d'exception, travaille l'idée d'une exception qui indique la frontière permettant de distinguer le citoyen du paria.

²¹ La nécessité est une notion amplement travaillée par la littérature qui articule l'exception. Elle doit être comprise comme la condition qui détermine les circonstances au nom desquelles on transgresse la norme, comme le terrain où se déploie l'état d'exception. Cependant, bien que cette condition se présente comme objective, nombre de textes relèvent le caractère subjectif de la notion. Giorgio Agamben (2003) souligne par exemple que la nécessité est toujours réduite à une « décision » et que ce faisant, il faut comprendre la notion comme « acte totalement subjectif et relatif au but que

question à laquelle nous sommes renvoyés ici est celle de la nomination [identification] de l'autorité pouvant déterminer cette nécessité et les modalités sous lesquelles elle doit le faire. Ici, ce sont deux conceptions du droit qui s'affrontent : une conception positiviste du droit qui soutient que l'acte d'exception est valable s'il est conforme au dispositif inscrit dans les textes de loi et une conception finaliste du droit qui mesure la validité de l'acte juridique à l'aune de ses fins – bien commun dans le cas présent. (Alland et Rial, 2003 : 676). Donc, l'exception s'articule ici dans un rapport à la finalité supérieure²². La liste pourrait être allongée bien longtemps. Il est évident qu'il s'agit d'un tour d'horizon bien rapide de la littérature ; l'objectif n'étant pas ici de prétendre à une déclinaison exhaustive de l'exception, mais bien plutôt de relever le schéma d'articulation du concept par la littérature. Ce qu'il faut retenir et penser c'est le caractère fini que chacune des littératures donne au concept de l'exception. *Chaque littérature²³, dans une langue qui est la sienne, impose certains attributs, certains prédicats à l'exception. Elle le « bloque » comme disait Deleuze (1968) dans une représentation en lui donnant une compréhension finie en forme d'identité (Deleuze, 1968 : 21-26). Ce faisant, elle lisse le concept d'exception, elle dissimule et voile sa multiplicité, ne laissant paraître que le concept ici, maintenant, sous une forme nominale. Elle l'absorbe dans le présent.*

l'on se propose d'atteindre » (2003 : 52), Zuckerman (2006) en analysant les différents efforts de conceptualisation de l'exception [de Schmitt à Agamben en passant par Locke et Jefferson] appuie de façon assez convaincante le propos d'Agamben à savoir que toute nécessité est *une nécessité en situation*. Afin de creuser cette notion trop souvent prise comme évidente, la lecture de François St-Bonnet (2001 et 2007) est éclairante. Elle permet de bien discerner en quoi les adages « nécessité fait loi » et « nécessité n'a pas de loi » sont distincts et en quoi cette distinction est structurante dans les conceptualisations possibles de l'exception : relation de l'exception à l'ordre juridique et à l'ordre politique.

²² Dominique Bourg (« Existe-t-il des risques exceptionnels ? », in *L'exception dans tous ses états*. 2007, Marseille : Éditions Parenthèses) fait mention des recours à la notion de risque comme une notion soutenue par les références à l'exception dans un monde globalisé. Ces recours de plus en plus fréquents impliquent selon lui de lourdes conséquences environnementales que l'on se prive de réfléchir si on les « laissent couvertes » par la nécessité et l'exception qui les légitiment de toute façon.

²³ Dorénavant et afin d'alléger la lecture, le déterminant « la » [pour *la* littérature] sera compris comme *chaque* [pour *chaque* littérature].

En somme, dans la littérature, la parole et la portée de l'exception sont assujetties à l'évènement dans lequel l'exception s'inscrit. La littérature a fait de l'exception un « concept »²⁴ régi par une axiomatique de présence et d'univocité où il n'y a plus de place pour le jeu de la polyphonie des sens. À travers la production écrite, la littérature évacue toute autre polysémie, c'est un geste d'« exclusion » du sens dans l'écriture comme tel. La littérature, dans une langue qui lui est propre, définit, nomme et donne corps au concept. Cette appréciation est conditionnée par l'évènement que la littérature explique à travers le concept : l'exception, comme concept, est réduite à l'évènement qu'elle nomme. Alors, le concept n'existe pas, ou trop peu, en dehors de l'appréciation que lui donne la littérature qui en traite. Comme si le « concept était « cuit » dès lors qu'il était saisi par l'écriture²⁵ ». Bien peu de textes²⁶ gardent de la mobilité dans la définition du concept. C'est souvent dans la

²⁴ Mis entre guillemets, le vocable *concept* se rapporte davantage au vocable de *notion* (v.s « note de bas de page n°12 », *Introduction*, p.10). Rappelons que, comme le soutenait Kant (2004) dans *Critique de la raison pure*, le concept pris en tant qu'il a seulement son origine dans l'entendement et non dans une image pure de la sensibilité s'appelle notion et non pas concept.

²⁵ Cette déclaration nous l'empruntons à Jacques Derrida qui en fit mention pour la première fois dans *De la grammatologie* nous semble-t-il. Cette formulation a, dans le cadre de la pensée de Derrida, une portée encore plus grande que celle que nous lui donnons actuellement. Quoique, dans l'absolu, cette réflexion vise essentiellement, comme le souhaitait à certains égards Derrida, à développer une lecture qui permette de tendre l'oreille pour entendre toutes ces « cuissons » textuelles, pour entendre dans les textes les fixations qui privent la réflexion d'un nécessaire mouvement. Pour développer une écriture contre l'écriture aussi. C'est-à-dire contre cette « mortification » qui s'imisce souvent sous couvert de la plasticité « finie » du discours « scientifique » qui « épuise » l'objet sous couvert d'une « affirmation » que l'on imagine trop souvent bénéfique pour la pensée, que l'on rapporte à ce que l'on considère [pompeusement] comme « rigueur scientifique ». Quoi qu'il en soit, ici c'est au premier degré que nous empruntons l'expression à Jacques Derrida. Si *le concept est cuit dès lors qu'il est écrit*, c'est que dans l'écriture se fige un sens qui n'a pas à l'être. C'est qu'il est possible de re-donner un mouvement au sens *dans* l'écriture. C'est précisément à cette interminable tâche que nous nous affairerons le temps de cette thèse de maîtrise. Certes, ce projet est bien trop grand pour que l'on puisse prétendre l'embrasser d'un seul élan, mais si ces quelques pages posent un premier jalon à cette longue réflexion que nous voudrions partager, nous en serons fort fiers, fort satisfaits.

²⁶ Hormis peut-être quelques ouvrages tels que *L'exception dans tous ses états* (Théodourou, Syros. Marseille : Éditions Parenthèses, 2007) où l'on présente le concept dans et à travers une multiplicité de formes et une variété dans les objets auquel il s'attache. *Penser l'ennemi, affronter l'exception* de Jean-Claude Monod (Paris : Éditions La Découverte, 2007) est un autre exemple, cet ouvrage se propose de présenter l'exception dans ses aspects juridiques comme dans ses aspects philosophiques. Cependant, l'auteur reste pris dans les manifestations de l'exception sans pouvoir véritablement en extraire un *au-delà*. La trilogie de Giorgio Agamben (*Homo Sacer I Le pouvoir souverain et la vie nue* (Paris : Éditions du Seuil, 1997), *État d'exception Homo Sacer* (Paris : Éditions du Seuil, 2003) et *Ce*

conjonction que la littérature opère la formulation de l'objet à comprendre ce qui entraîne une définition unique et fixe du concept. Ce qui autorise à recourir à la notion d'« oubli » pour définir la relation du concept à la littérature qui l'articule.

A priori, cette attitude semble profitable à la réflexion –en ce qu'elle limite l'objet de l'analyse. Cependant, en limitant l'objet de la sorte, *le concept ne se présente plus que sous la forme de cet « objet fixé »*. *Il perd toutes traces des luttes de sens ayant pourtant contribué à le définir comme tel, il s'« épuise » dans l'affirmation d'une vérité univoque et présentée comme « absolue »*. Le concept comme concept s'éloigne donc de ce que nous avons énoncé précédemment : ainsi compris, il n'est pas le déroulement, le récit ou la succession enchaînée qui présente un sens toujours renouvelé. Qu'est-ce qui explique cette dissimulation, cet effacement qui voile toujours le concept ? Qu'est-ce qui pose problème et empêche de percevoir le concept comme une unité de sens ouverte plutôt que comme un objet de connaissance figé ?

Dépasser cette inadéquation apparente suppose de prendre le temps de comprendre comment elle se structure. Peut-être est-ce une question que l'on pourrait surmonter uniquement en accordant la proposition autrement, en effet, si l'on disait que l'« unité de sens ouverte » ne signifie pas « objet éclaté » et que la référence à « l'objet de connaissance figé » témoigne bien davantage de l'aspect « d'ensemble »²⁷ sous lequel se présente le concept que d'une univocité du concept comme tel ; où arriverions-nous ? Le concept comme une « unité de sens ouverte », rassemblé dans un temps déterminé : faire « une » cette équivocité pour que le concept se signifie dans le temps. Déjà nous nous rapprochons de la proposition faite ci-haut. Qu'est-ce à dire ?

qui reste d'Auschwitz (Paris : Éditions Payot & Rivages poche, 2003) veut elle aussi donner un portrait large de l'exception. Mais l'auteur souhaite surtout éclairer le terrain vague entre politique et droit, entre le droit et la vie. Il veut comprendre la relation qui lie le vivant au droit pour poser la grande question de la signification de l'action politique. Conséquemment, bien que sa présentation de l'exception soit très éclairante, on n'y trouve pas pour autant les moyens qui nous permettraient de penser le concept de l'exception comme tel.

²⁷ Rappelons-nous de ce que nous avons exposé précédemment : « L'entièreté du concept comme unité unifiante qui laisse paraître la multiplicité du concept en maintenant son unité » (v.s, *La lecture*, p.26).

Proposition sur la nature du concept

Sous son couvert composite, sous –ou peut-être au-delà– la multiplicité des références qui sont faites au concept de l'exception, *quelque chose* collige jusqu'à faire ensemble puisque toute cette variété d'évènements, c'est sous l'unité d'un même vocable qu'on la retrouve. Dès lors, il est important de se demander quel est ce *quelque chose*. Qu'est-ce qui permet d'articuler l'exception dans une intuition qui lui est propre afin de rendre justice à l'exception de tous les sens qu'elle regroupe ? Quel est donc ce *quelque chose* qui traverse et englobe la multiplicité des références à l'exception jusqu'à les présenter sous le même vocable ?

Cette chose, c'est le concept « derrière » le concept. C'est le concept du concept de l'exception par exemple. Cette représentation mentale et abstraite qu'est le concept [« derrière » –en tant que concept–] devrait permettre un au-delà à/de l'évènementiel. Elle devrait permettre d'explorer les évènements-manifestations²⁸ de l'exception ayant cours dans le monde sans pour autant limiter le concept à leurs seules manifestations. Le concept devrait être ce par quoi il est possible de revenir en amont, de remonter le fil de l'évènement-manifestation, de voir « plus », de voir en deçà et au-delà de la réalité manifestée de l'évènement. Mais, nous avons déjà exposé que du concept de « concept de l'exception », la littérature ne parle pas, ou si elle en parle, c'est toujours sous le couvert de l'objet auquel elle s'intéresse. C'est dire que dans la littérature, il n'y a pas de concept d'exception qui ne soit son évènement : le concept n'existe qu'en fonction de « son » objet, il n'y a pas de trace du concept de concept dans la littérature. Pourtant, quelque chose indique la présence de ce

²⁸ Précisons le sens que l'on donne à la locution *évènement-manifestation* : nous entendons l'apparition dans l'espace social d'un phénomène qui marque la collectivité –comprendre *collectivité* selon son sens commun; à savoir un ensemble d'êtres vivants, d'éléments numérables et dénombrables dans leur être-là, ici et maintenant. Bien que l'appréciation de cette notion mérite d'être débattue, ce n'est pas ici l'objet de la présente. L'évènement-manifestation c'est le concept dans son entendement. C'est-à-dire que l'évènement-manifestation est un phénomène ou une apparition que l'on nomme en fonction du concept. Au-delà sa fonction nominative, le concept est en même temps *normalisation* et *institution* des personnages et des choses que le phénomène –évènement-manifestation– aura *fait venir à l'existence*. D'un même mouvement, cet évènement-manifestation donne corps et sens au concept.

concept « derrière », mais surtout, indique la nécessité de penser ce quelque chose : de penser le concept de concept. C'est ainsi qu'a émergé en nous la certitude qu'il fallait réfléchir le concept au-delà de l'évènementiel et donc qu'il fallait se donner les moyens d'une telle réflexion. *Peut-on rompre le charme qui « pétrifie » l'exception dans l'évènementiel ? Peut-on articuler l'exception dans des termes qui donnent à voir l'équivalent notionnel²⁹ qui la soutient ?* Il s'agit de développer un regard sur le concept qui nous permette de rendre présente la multiplicité des références qui se rassemblent dans l'unité du même vocable.

Qu'est-ce à dire vraiment ? Si comme nous l'avons énoncé précédemment, le concept de l'exception est circonscrit et limité à un évènement-manifestation précis, il ne voyage plus, on fixe « son » sens jusqu'à le présenter comme l'Unique, le définitivement Vrai. Donc, la présentation devient l'incarnation véritable du concept. C'est-à-dire que l'équivalent référentiel³⁰ du concept donne un contenu à l'équivalent notionnel du concept. L'équivalent référentiel donne corps à l'objet de compréhension de l'exception entendue comme concept. Il n'y a plus d'au-delà au sens donné et les conditions de formation au sens donné sont effacées. Les termes de réflexion sont circonscrits de telle manière qu'il n'est plus possible d'interroger la mutation du concept ; celle-ci n'étant même plus visible, cachée, voilée sous le couvert d'un concept comme objet de connaissance définitivement admis.

Le charme n'est pas rompu. Le concept reste « pétrifié ». Dépasser cette pétrification sera précisément l'objet du deuxième chapitre, c'est le concept de concept que l'on cherchera à isoler ici. Le deuxième chapitre devra permettre d'établir le cadre manifeste de la pensée qui, comme l'espar³¹, permettra d'établir, de maintenir et de régler la réflexion, pour en faire une pensée qui sache fendre l'eau. Une pensée qui sache porter attention au dire

²⁹ L'équivalent notionnel, c'est le concept en tant qu'unité de sens ouverte.

³⁰ L'équivalent référentiel, c'est l'évènement-manifestation comme objet de l'exception dans le monde réel.

³¹ Terme générique qui fait référence au gréement permettant d'établir la voilure, avec pour principal corollaire une capacité d'aller, avec le vent, en gardant le cap choisi.

des mots, du concept en tant qu'il nomme ; une pensée qui sache avancer à l'épreuve de la volonté de connaître –définitivement.

*
**

CHAPITRE SECOND

DE L'EXPRESSION À L'EXPRIMÉ : UNE VOIE POUR SURMONTER L'OUBLI DU CONCEPT

Questionner, c'est [...] avancer ou reculer vers, et dans l'horizon de toute question
Blanchot, 1969

Veille à ne jamais demander ton chemin, tu courrais le risque de ne point pouvoir te perdre
Rabbi NAHMAN DE BRATSLAV [in Reims, 2000]

1. Maïeutique pour un passage de la définition à la création

De l'intuition en question

Accoucher de cette réflexion qui nous habite, se tenir à l'intérieur du voisinage de la pensée et de l'existence, prêter l'oreille aux voix multiples du concept, méditer sur la possibilité d'une mise en route vers le concept du concept de l'exception, tel est ici la volonté de cet espace d'écriture. La pensée qui médite, affirmait Heidegger, a son chemin en la *contrée*.

Pour le dire en prélude allusif, la contrée [en tant qu'elle fait rencontrer] est l'éclaircie libre-donnante dans laquelle ce qui est éclairci parvient au libre espace en même temps que ce qui se dissimule en retrait dans l'abri. Le libre-donnant [...] ce mouvement de la contrée est cette mise en chemin (*Be-wägung*^{*}) en laquelle se donnent les chemins qui appartiennent à la contrée.¹

* Nous reconnaissons grâce à cette graphie, comme le rappelle le traducteur de l'ouvrage de Heidegger, que la formation du mot *die Bewegung* insiste sur l'importance du mouvement. « *Be-* doit s'entendre comme dans *be-dingung* ou *be-Stimmung* : il signifie le fait de doter, de pourvoir. Quant à *wägung*, il laisse immédiatement voir le chemin (*der Weg*). « Mise en chemin » doit être entendue intransitivement : les chemins sont mis en état d'être chemins » (1976 :182). Le chemin ici met *tout* en chemin, il n'est pas voie de transit, il est la possibilité de ce transit. « Le chemin est quelque chose qui nous fait atteindre ce qui nous tente » disait encore Heidegger (1976 :182).

¹ Heidegger, 1976 :181

Prenons garde de croire que le chemin² implique « d'emprunter le chemin ». Le chemin n'est ni un trajet qui permet d'identifier le concept, ni une direction entre l'inconnu et le connu du concept ; le chemin n'est pas une route, il est un *déployé*, un horizon qui s'ouvre, une lumière qui filtre pour éclairer le buisson qui, avant l'aube, se donne à voir, mais sans texture ni contraste [cf. citation en exergue³, p.ii]. En épigraphe du chapitre premier, nous citons Deleuze et Guattari « écrire n'a rien à voir avec signifier, mais avec arpenter, cartographier, même des contrées à venir » (Deleuze et Guattari, 1976 : 12), cela reste vrai ici : C'est une voie, une cartographie de la contrée du concept qu'il s'agit de tracer⁴. Être attentif à l'ouverture qui s'en dégage et y laisser, comme Ariane, un fil qui permette d'avancer vers et dans notre pensée.

Une remarque s'impose sur le vocable de maïeutique. Si une ouverture se dégage, en aucun cas, elle ne peut être attribuée à la présence d'un « maître » qui indique la voie. La réflexion n'est pas le produit du maître qui, interrogeant « son » élève jusqu'à lui faire entendre les possibilités qu'autrement il n'aurait pas eues à l'esprit, ouvre la voie. Ici, il ne s'agit pas d'assister l'accouchement de connaissances accumulées, mais restées dans l'ombre ; il s'agit de laisser la pensée devenir ce que, jusqu'à différer d'elle-même, elle est. Il s'agit de laisser, en *soi-même*, s'accoucher la pensée. *C'est* n'est pas l'aporétique du raisonnement qu'il s'agit de dépasser, c'est la possibilité du raisonnement qu'il s'agit de suivre. C'est un travail sur soi, en soi, dans la créativité de la pensée. Si Platon affirme dans le *Théétète* que Socrate accouche les esprits de pensées qu'ils contiennent sans le savoir, la

² Il convient ici de rappeler brièvement le commentaire que nous avons introduit sur la catachrèse du chemin. Le chemin n'est pas le seul chemin, pas l'unique voie, mais celle qui actuellement apparaît favorable à l'objectif qui est le nôtre. Ainsi, nous concédons que ce chemin n'est certainement pas le seul chemin, mais c'est celui qui, présentement, *fait signe* vers ce qui semble être la voie la plus appropriée pour entrer au cœur du concept de concept.

³ « Le matin de la pensée –*das frühere Denken*– est la pensée du premier matin, c'est-à-dire de ce moment du monde où le monde est dans la lumière, mais où il n'y a pas encore de soleil. Le buisson à l'aube ne reçoit la lumière de nulle part et il ne brille pourtant pas de lui-même ; mais il repose visible » (Heidegger (Granel), 1959 : 8).

⁴ Nous sommes pourtant forcés de reconnaître que cette cartographie restera toujours ouverte, qu'elle ne peut être que renversable, susceptible d'être revue à tout moment puisque le concept, dans sa nature, est modification continuée et que le chemin peut, lui aussi, à tout moment, bifurquer.

maïeutique – ainsi que nous l’entendons – serait quant à elle la capacité de l’esprit de laisser se dégager les possibilités ouvertes par la réflexion. Dans le sillage de Kierkegaard et de sa pensée sur la maïeutique, ce n’est que dans l’expérience [de la pensée] que la pensée peut accoucher d’elle-même. Ici, la maïeutique n’est pas méthode, elle est *être au monde*, elle est existentielle⁵.

*
**

L’usage indique qu’il faille rapporter le concept à un sens signifiant, plein et positif ; le définir. La définition, selon *Le Robert*, est « l’opération mentale qui consiste à déterminer le contenu d’un concept en énumérant ses caractères [et en présentant le] résultat de cette opération sous la forme d’une proposition [...] » (*Le Robert*, 2009 : 648). Ainsi, le concept est l’unité fondamentale [représentation pleine et positive] au regard de laquelle il est possible de saisir ou de se représenter x ou y . Si cela peut être adéquat pour s’expliquer une situation, cela ne suffit pas pour prétendre *comprendre* le concept *au-delà* de sa pétrification dans l’instant du temps manifesté. « Les concepts sont les choses mêmes, mais les choses à l’état libre et sauvage, [ils se font, refont et défont] à partir d’un horizon mouvant, d’un centre toujours décentré, d’une périphérie toujours déplacée qui les répète[nt] et les différencie[nt] sans cesse » (Deleuze, 1968 : 3). Il faut d’abord expliquer le concept pour le *connaître* : « le premier principe de la philosophie c’est que les concepts [...] n’expliquent rien, [mais qu’]ils doivent d’abord être eux-mêmes expliqués » (Deleuze et Guattari, 1991 : 12). Alors, une question s’impose à nous : que signifie *expliquer* ? Expliquer n’est pas déterminer [i.e définir], c’est *faire connaître, comprendre* dans la remémoration, la reconnaissance et la mémoire du concept. Le connaître dans sa multiplicité, apprendre à le figurer sans le réduire à ses dimensions. *Sous le « même » du concept toute une multiplicité gronde* disait Deleuze (1976). Comprendre cette multiplicité pour y lire l’assignation qui force le concept à

⁵ « Dieu m’a donné la force de vivre comme une énigme » (Kierkegaard, 1954 : 112). *Vivre comme une énigme* en reconnaissant la parcelle d’erreur sur soi, sur le monde, l’inéluctable innocence des premiers mots, la parole dépourvue de sens qui annonce toujours un bouleversement prochain comme de disait Char (1950). Les miettes d’incertitude de l’énigme qui font chemin et donnent à avoir la pensée qui habite le penseur existant.

« exister », à « être » dans un temps et une histoire déterminés ; lui donnant ainsi une forme, une représentation et une présence au monde qui pourtant ne l'épuise jamais. C'est là tout le sens de la proposition de recherche⁶ soumise dans l'introduction. Dépasser l'oubli qui empêche de rendre présente cette multiplicité, refuser de lisser le concept tant et tellement que toutes les aspérités qui peuvent nous renseigner sur l'entièreté⁷ du concept soient perdues.

Nous avançons que le concept ne peut être réduit à ses événements-manifestations, ni à la somme de ceux-ci sans perdre de la densité qu'il donne pour penser la matière du monde. Il nous semble que ce ne soit pas non plus par une *translation* externe relevant le contenu ou les différents agencements dans le contenu du concept que l'on puisse véritablement saisir et expliquer le concept ; le *connaître* pour le *penser*. Pour connaître le concept, il faut procéder par fouilles, remonter en amont des interprétations afin de trouver l'aspect englobant⁸ toutes ces interprétations, c'est-à-dire de re-trouver le concept du concept de l'exception par exemple. Le concept est un objet de pensée, construit dans l'ordre de la représentation, mais qui ne doit pas être réduit à ses dimensions manifestées, le concept n'est ni le mot, ni la chose, c'est la sémantique philosophique, la coordination entre ses différentes significations (Cossutta, 1989 : 51). C'est pourquoi, selon Cossutta, « une des tâches philosophiques essentielles consiste à procéder à la conceptualisation » (1989 : 51). C'est de l'intérieur

⁶ Rappel de la proposition présentée : *Ce qui est en question dans l'oubli du concept de concept, c'est le rituel de la fondation et de la re-fondation du concept dans une histoire –h1– et un devenir sans cesse en mouvement; et ce mouvement est ce par quoi il sera possible de penser le concept « derrière » le concept.* (v.s *Du hors-texte vers le texte*, p.10)

⁷ En page vingt-quatre, la note n°7 explicitait l'entièreté du concept comme notion ne devant pas être comprise comme l'essence ou la quiddité du concept, mais comme la *composition* qui permet à la multiplicité d'apparaître sans pourtant faire éclater l'unité du concept –comme vocable et comme référent de pensée (cf. Heidegger, 2009 : 49 ff).

⁸ Le vocable *englobant* ne nous satisfait pas pleinement, mais reste malgré tout le meilleur que l'on ait trouvé jusqu'à maintenant. Il nous laisse incertains en ce qu'il laisse sous-entendre une certaine hiérarchie, comme si quelque chose était en surplomb d'un inférieur et que ce « surplomb » à lui seul donnait contenu et substance à cet « inférieur ». Ce n'est pas le sens que l'on voudrait que le lecteur donne à ce vocable. Par « englobant », nous référons à l'aspect d'unité du concept qui regroupe toutes les interprétations dans un seul et même vocable sans pour autant se limiter à leur seule déclinaison, sans pour autant en épuiser la signification.

même du concept que la définition et la fixation toujours temporaire du sens s'opèrent. C'est en travaillant le concept de l'intérieur, comme un *tout-fragmentaire*⁹, en poursuivant, en parallèle, dans les différentes définitions du concept une certaine restitution de la pensée face à ces réalités parallèles que l'on pourra connaître le concept en lui-même pour penser les conditions de sa formation, pour penser l'impact de ses significations dans l'espace global.

La conceptualisation s'apparente bien davantage à la création qu'à la définition. En effet, créer, c'est *donner à l'existence*... Maïeutique donc, laisser paraître le concept du concept. Créer, c'est inventer une chose qui n'existe pas encore, c'est organiser la multiplicité des évènements-manifestations en fonction de l'unité du vocable qui les réunit – tout-fragmentaire du concept. Expliquer les concepts suppose donc de refuser de les accepter d'emblée. Il faut renoncer à l'idée selon laquelle au terme d'une généalogie attentive et soucieuse se trouve l'essence, l'objet de référence unique du concept. «[...] [R]enoncer à l'idée qu'il y aurait dans les choses mêmes [...] un sens tout positif, ou une détermination en soi promis à la connaissance » (Lefort, 1978 : 12). C'est une *opération de désentrave*, pour reprendre l'expression de Péguy, qui permet de se dessaisir de toute définition fixe, de tout jugement définitif qui installe une Vérité sans appel. C'est une création qui reconnaît l'impossibilité de donner un contenu unitaire, a-temporel ou intemporel au concept afin de permettre l'*explication* du concept « en lui-même ». Si le concept a une essence, elle n'existe qu'à l'horizon de son histoire¹⁰. Dans le mouvement création, l'essence n'est que le socle temporaire où le sens se fixe, momentanément, pour permettre une compréhension particulière de l'objet à comprendre. Ce sens, par la suite, sera « trans-formé » pour devenir

⁹ Dire du concept qu'il est « tout-fragmentaire » permet de rendre compte de l'unité-multiplicité du concept. Nous y reviendrons subséquemment.

¹⁰ Ce propos, encore une fois nous l'ébauchons *dans et à travers* les mots de Péguy qui, sur la question du temps, alléguait que « le présent, le passé et le futur ne sont pas du temps seulement, [ils] ne sont pas seulement chronologiques. [...] Le futur n'est pas seulement du passé pour plus tard, [...] le passé n'est pas seulement de l'ancien futur, du futur de dedans le temps. Mais [...] la création à mesure qu'elle passe, qu'elle descend, qu'elle tombe du futur au passé [...] par l'accomplissement du présent ne change pas seulement de date, [...] elle change d'être. [...] Elle ne change pas seulement de calendrier, elle change de nature. [...] Le passage par le présent est le revêtement d'un autre être » (Péguy, 1935 : 22-23). C'est en ce sens que nous pouvons parler d'essence du concept et en ce sens seulement.

« autre » et permettre une compréhension nouvelle de l'objet à comprendre présenté sous le même vocable, la même appellation. Puis, à nouveau, à travers la création, il sera le socle d'un autre objet à comprendre... C'est une essence dans un mouvement et une transformation constante. En ce sens, bien que le concept [dans sa manifestation] s'absorbe dans le présent, il porte en lui les traces de son passé, de ses significations antérieures et ces traces forment un mouvement [une trans-formation] sur lequel il est impératif de s'attarder.

Dès lors, pour aborder cet objet qui n'est ni le concept comme phénomène global, ni le concept dans une de ses manifestations particulières, mais le concept de concept : c'est d'abord à sa conceptualisation qu'il faut travailler. Il faudra développer une *pédagogie* du concept. Une pédagogie qui permet de rendre compte du concept comme d'une unité de sens ouverte, comme une invention toujours inachevée. Le concept comme création évanescence où le sens se cristallise jusqu'à devenir l'assise d'une nouvelle création de sens. Seulement, si la pédagogie réfère généralement au rapport maître-élève, c'est ici dans une perspective différente que nous utilisons ce vocable. Suivant la leçon de Jacotot (cf. Rancière, 1987), il s'agit de développer une intelligence et une connaissance du concept dans la posture de l'ignorant –du penseur subjectif existant. C'est une marche où l'on questionne, réfléchit sur ce que l'on ignore, sur ce qui nous échappe afin d'en arriver à une théorie pratique qui a pour objet la réflexion sur le concept de concept¹¹. « Il n'y a rien derrière la page écrite, pas de double fond qui nécessite le travail d'une intelligence autre » (Rancière, 1987 : 20) ou qui prétend à l'universalisation nécessaire du propos. La pédagogie, si elle prend forme dans les lectures de Deleuze et Guattari, ne les singe pas pour autant. Elle fait d'eux l'assise sur laquelle peut prendre forme cette pensée qui se pense. Elle est sans maître et sans élève. Elle est modalité ou acte de méthode pour poursuivre la réflexion. Elle engendre la possibilité du « penser » dans la pensée.

¹¹ Sur l'ignorance, sur l'impossibilité de savoir « vraiment », Deleuze dans *Différence et Répétition* (Paris, PUF, 1968) tenait un propos magnifique : « Comment faire pour écrire autrement que sur ce qu'on ne sait pas, ou ce qu'on sait mal ? C'est là-dessus nécessairement qu'on imagine avoir quelque chose à dire. *On n'écrit qu'à la pointe de son savoir, à cette pointe extrême qui sépare notre savoir et notre ignorance, et qui fait passer l'un dans l'autre. C'est seulement de cette façon qu'on est déterminé à écrire. Comblent l'ignorance, c'est remettre l'écriture à demain, ou plutôt la rendre impossible* » (Deleuze, 1968 : 4, je souligne). Écrire puis donner forme à une pédagogie « à la pointe de son savoir », c'est faire de son ignorance l'impulsion première, la puissance propre de la pensée.

Voie de passage

Nous avons frayé notre chemin à travers les pas de Deleuze et Guattari¹², s'ils ouvrent la voie, la pensée qui se développe ici est singulièrement « nôtre »¹³. Dans *Mille Plateaux* (1980) et dans *Qu'est-ce que la philosophie ?* (1991), ils explorent la nature du concept et développent le principe de cohérence attestant de sa manifestation. À partir de la lecture de Deleuze et Guattari, nous en venons à considérer que la texture du concept a quelque chose d'un origami délicat et mystérieux. Qui se plie et se déplie sans cesse. Origami délicat, de papier tissé ; tissage où les dimensions, les événements et les composantes sont autant de fibres nerveuses constituant le concept sans jamais pourtant le définir. Quelque chose dans ces connexions reste variable. Les mailles mêmes du tissage sont lignes de fuite ; renvoi à partir duquel le concept se transforme constamment. La création, dans cette perspective, c'est la reconnaissance, dans le tissage du concept, d'un textile en devenir, d'un remaillage constant.

Origami mystérieux parce que bien que cet art du pliage laisse paraître toute la consistance qui habite le concept, souvent, celle-ci reste difficilement perceptible, masquée par l'évènement qui le « dé-voile ». L'évènement « é-carte », dissimule, voile le concept dans son entièreté (cf. Heidegger, 2009 : 56). L'idée de la graphie « dé-voile » est d'insister sur l'importance de reconnaître le concept comme un tissage duquel il faille impérativement travailler le maillage afin de retrouver l'accès à l'*avoir-été* du concept. Il faut ourdir le concept de manière à ce qu'il soit possible de passer d'un tissage compact à la résille, sans

¹² En ce sens, la réflexion propre à cette thèse de maîtrise et l'*écrire* qui s'ensuit doivent beaucoup à Deleuze et Guattari. La lecture de leurs œuvres fut l'impulsion première qui fit germer en nous l'envie, l'urgence, de réfléchir le concept. C'est dans un squelette fait à même l'ossature de leurs textes que la réflexion prendra forme. C'est à travers la charpente tirée de leurs idées que notre pensée respirera. C'est à travers ce squelette qu'elle sera travaillée.

¹³ « Nôtre » autant que peut l'être la pensée qui reconnaît être faite à même le murmure de tant d'autres. L'expression ne doit pas nous abuser : elle désigne simplement le fait qu'elle déborde Deleuze et Guattari, qu'elle y mélange tout un héritage et qu'à partir de cet amalgame elle « trans-forme » la pensée « ailleurs ».

pourtant ne jamais perdre le maillage original. Il faut sans cesse veiller à sa diminution¹⁴. Remailler le tissage, l'ouvrir, en taillader les mailles, mais préserver une rentraiture minimale. En effet, bien qu'il nous faille apprendre à penser le concept au-delà des évènements-manifestations qu'il nomme, il ne s'agit pas ici de distinguer tant et tellement ces évènements qu'à partir de l'Un du concept, il soit possible de générer une pluralité de concepts. Reprenons l'affirmation déjà posée : il faut comprendre l'entièreté du concept comme unité signifiante qui laisse surgir la multiplicité tout en maintenant l'unité. Il s'agit d'apprendre à penser le concept en ce qu'il *est* multiple, en ce qu'il est rhizome. Il « évolue par tiges et flux souterrains [...], [il] se déplace par tâches d'huile » (Deleuze et Guattari, 1976 : 21). Il se transforme constamment suivant les dimensions qui le font.

Il est temps de préciser le sens que l'on donne au vocable « multiplicité ». Ce n'est pas un adjectif du concept, il en est substantif ; c'est le concept manifesté [l'être au monde du concept], celui qui permet de donner à l'évènement un statut nominal. C'est le mouvement des existants du concept comme dirait Cossuta (1989 : 50) : « [l]es dimensions [du concept en ce qu'il est *multiplicité*] ne peuvent croître qu'en changeant de nature » (Deleuze et Guattari, 1976 : 23). La multiplicité est l'agencement des dimensions transformées à mesure que ses connexions varient. C'est en ce sens que Deleuze et Guattari (1980) considèrent que le caractère multiple du concept est rhizome : « il prend consistance en lui-même » (: 631). On ne peut donc pas prétendre le comprendre en procédant à la seule déclinaison de ses dimension, ce n'est qu'en s'attardant au rhizome, aux connexions variables et indéterminées que le concept, dans sa multiplicité, se donne à voir.

¹⁴ Diminution qui, dans le langage rhétorique et comme nous le rappelle Derrida, consiste, « un peu comme la litote, [...] à dire moins [...] mais en vue de *laisser* entendre davantage » (Derrida et Cixous, 1998 : 26). Travailler le tissage du concept non pas pour l'effacer, mais pour donner à voir le concept de concept, l'unité qui regroupe la multiplicité des références. Nous reviendrons amplement sur cette question. Il convient aussi de préciser que l'allégorie du voile [et de son tissage] nous est venue suite à la lecture de l'ouvrage collectif de Derrida et Cixous. La lecture de leurs textes respectifs (*Savoir* pour Cixous et *Vers à soi* pour Derrida) sur le/la/les *Voiles* en tout genre : celui qui « rend la vue » comme celui qui « met en deuil », nous inspire. Heidegger dans *Acheminement vers la parole* (Paris, Gallimard, 1976) rapproche aussi la pensée du voile. Quelque chose dans cette métaphore nous semble particulièrement intéressant, quelque chose donne envie de penser l'impossibilité de « dévoiler » complètement. Subsumer le voile à la pensée en reconnaissant que le voile aura toujours ce « secret menaçant [qui] se dérobe [...] à tout savoir » (Derrida et Cixous, 1998 : *Prière d'insérer*).

Faites rhizome et pas racine, ne plantez jamais ! Ne semez pas, piquez ! Ne soyez pas un ni multiple, soyez multiplicité ! Faites la ligne et jamais le point ! [...] Soyez rapide, même sur place ! Ne suscitez pas un Général en vous ! Pas des idées justes, juste une idée (Godard). Ayez des idées courtes. Faites des cartes, et pas des photos [...].

Un rhizome ne commence et n'aboutit pas, il est toujours au milieu, entre les choses, inter-être, *intermezzi*, le milieu par lequel il pousse et déborde [...].¹⁵

Ici prend toute sa place, la citation de Kafka placée en exergue : « Les choses qui me viennent à l'esprit se présentent à moi non par leur racine, mais par un point quelconque situé vers leur milieu. Essayez donc de les retenir, essayez donc de retenir un brin d'herbe qui ne commence à croître qu'au milieu de la tige, et de vous tenir à lui » (Kafka, 1954 : 4). On ne retient pas le concept, ni la pensée qui le pense, on en suit le mouvement, on s'engage *entre* ses mailles.

Le concept est une puissance nomade qui ne peut jamais être épuisée comme disait ailleurs Deleuze (2002). En dé-voilant, le concept [se] voile encore, il n'en finit jamais avec le voile, celui-ci se réaffirme sans cesse.

Le concept ne se *laisse* donc jamais prendre entièrement, il ne se *laisse* paraître que partiellement, sa [vérité] n'est que momentanée. C'est dans l'entre-tissé de ses mailles, qu'il se donne à la compréhension. Qu'est-ce à dire ? Si, par exemple, l'on reconnaît que l'exception est un concept; que sera ce concept ? Une manifestation juridique, politique, administrative ? Une forme du droit ? Une figure dans le discours de technocrates aguerris ? Si l'on réduit l'exception à l'une de ces manifestations, a-t-on expliqué le concept ? Dans la suite de ce que nous avons dit précédemment : Non.

¹⁵ Deleuze et Guattari, 1980 : 36.

2. Élaboration d'une pédagogie : De l'expression à l'exprimé

Didactique de l'histoire et du devenir chez Deleuze et Guattari

En l'absence d'une définition unique et face à l'abondance des références possibles, il devient impératif de trouver les moyens permettant d'ordonner la multiplicité des références au concept. Disposer cette multiplicité de telle sorte qu'il soit possible de s'en saisir pour la réfléchir, trouver le lieu de la convergence, ne serait-elle qu'une convergence toujours différée... Devenir, pour un temps, le tisserand qui travaille l'étoffe conceptuelle, bâtir le métier qui permettra de s'occuper de ce maillage, remaillage constant.

Dans ce dessin, pour ordonner cette multiplicité et travailler le concept, l'oeuvre de Deleuze et Guattari¹⁶ est capitale. Ce travail, nous l'avons dit, forme les os du squelette de notre pensée, les renforts de notre travail. Il s'agira donc dans un premier temps de présenter ce qui, dans leurs ouvrages, apporte à notre travail [notions d'histoire et du devenir]. Par la suite, il s'agira d'adjoindre une autre notion¹⁷ [h2] qui permettra de finaliser le métier à partir duquel le concept se laisse déployer –re-tisser. Si cette brève présentation peut donner à croire qu'il s'agit ici de rendre compte de cet ouvrage de Deleuze et Guattari, il n'en est rien.

¹⁶ Nous reprendrons ici des passages de la section *Qu'est-ce qu'un concept ?* –pp.21 à 32– tirés de *Qu'est-ce que la philosophie ?* de Deleuze et Guattari (1991). Puisqu'ils expriment fort bien la nature du concept, nous n'éprouvons aucun besoin de reformuler le *juste* et le *bien dit*. Le lecteur averti constatera une certaine liberté dans l'usage des propos des auteurs. Cette liberté, loin de pervertir les propos de Deleuze et Guattari, nous semble être la condition d'une pensée qui n'est pas mimétisme et bavardage répétitif. Cette liberté nous la prenons dans le respect des thèses avancées par les auteurs et bien que nous y adjoindrions d'autres thèses, cette association ne trouble pas le propos soutenu par les auteurs, mais permet de développer le squelette propre à notre réflexion. Le lecteur pourra aussi constater que l'ordre de présentation est légèrement différent. Celui adopté reflète davantage la démarche réflexive qui soutient le présent travail. Il nous semble plus juste de rendre compte des liens entretenus entre les concepts, c'est-à-dire des relations avec les concepts extérieurs, avant de s'attarder à la consistance interne du concept –ses composantes.

¹⁷ Nous adjoindrions en effet à cette présentation une notion –h2– qui n'est pas de Deleuze et Guattari, mais qui est essentielle selon nous à la compréhension et à l'opérationnalisation des concepts que l'on tire de leur thèse. Cette notion sera introduite dans cette section, mais sera expliquée par la suite.

De ce texte, nous aurons une compréhension à *distance* comme disait Ricœur, ce texte sera *la texture même, le médium* dans lequel nous pourrions laisser émerger notre réflexion (Ricœur, 2007 :44). C'est vrai ici aussi, c'est en *vampire* (Choulet, 2003 : 4) que nous abordons leurs textes, en *vampire-bricoleur* même. C'est-à-dire que l'on souhaite non pas « faire avec » ou « transformer à travers » le texte de Deleuze et Guattari, mais *penser*, accompagné de leurs propos et de leurs idées.

Deleuze et Guattari, dans *Qu'est-ce que la philosophie ?* notamment, s'interrogent sur l'objet de la philosophie. Qu'est-ce que cette discipline qui nous mobilise ? Ils affirment d'emblée qu'elle est « la discipline qui consiste à *créer* des concepts » (Deleuze et Guattari, 1991 : 10). C'est donc dire que les concepts ne se donnent pas d'avance, qu'ils sont « construits au sein de l'activité philosophique » (Cossutta, 1989 : 42). Les concepts résultent de procédés qui fixent, relient et hiérarchisent des unités de sens pour constituer un univers autonome de significations qui obéit à une cohérence interne (Cossutta, 1989 : 40). Ces énoncés sur le statut du concept ont valeur de vérité dans l'œuvre de Deleuze et Guattari.

1. Dès lors, ils développeront un arsenal conceptuel et théorique pour définir l'objet la discipline, à savoir le concept. Qu'est-ce qu'un concept ? Ses caractéristiques sont-elles arrêtées, sa définition irrévocable ? Quelles fonctions le concept sert-il ? 2. Ensuite, ils proposent une réflexion sur les concepts – ce qu'ils supposent, les plans qui les composent, ce qui leur donne sens, les contraintes de renouvellement, de mutation qui les transforment. Comment le concept est-il créé, à partir de quoi ? Comment peut-on reconnaître cette création ? Comment se dessine le champ conceptuel du concept – renvois et relations qui donnent corps et sens au concept ?

Deux (2) postulats principaux soutiennent la compréhension que Deleuze et Guattari ont des concepts. C'est à partir de ces postulats principaux et des assertions secondaires qui en découlent que le travail de réflexion et de compréhension a été ébauché. Celles-ci sont acceptées d'emblée et l'on ne cherchera pas à les démontrer sinon à travers l'usage que l'on

en fera. 1. Tout concept a une **histoire** $-h1$ ¹⁸ qui renvoie, dans le temps à un problème ou à des problèmes sans lesquels le concept n'aurait pas de sens, ni raison d'être. L'histoire $-h1$ — c'est aussi ce qui, parallèlement, renvoie le concept à d'autres concepts qui eux supposeraient d'autres problèmes et d'autres plans¹⁹. 2. Tout concept a un **devenir** qui concerne son rapport avec d'autres concepts du même plan, répondant à des problèmes connexes et participant par là même d'une co-création du concept étudié. Le devenir, c'est la potentialité créatrice du concept, c'est ce qui contrarie son arrondissement plastique [du concept] dans *la tour d'ivoire de son isolement univoque* pour jouer d'une expression de Gadamer (1999).

À ces deux postulats principaux s'ajoutent quatre (4) postulats secondaires sans lesquels les principaux ne pourraient être travaillés. α' . « Il n'y a pas de concept simple » (Deleuze et Guattari, 1991 : 21-24). C'est-à-dire que le concept n'est pas seulement une entité repérable grâce à la présence/l'absence d'un vocable —appellation/désignation du concept. Il renvoie toujours à d'autres concepts, donc pour identifier, *expliquer* et comprendre le concept on ne peut se limiter à le travailler dans son *expression* particulière et toujours circonstancielle, il faut reconnaître les liens qui l'unissent à d'autres concepts. En effet, dans son histoire $-h2$ ²⁰— et ses transformations, le concept se réfère à d'autres concepts

¹⁸ Deux références à l'histoire seront faites dans cette réflexion. À Deleuze et Guattari nous empruntons l'idée selon laquelle tout concept a une histoire $-h1$ — : laquelle peut être comprise comme la généalogie du concept. Une sorte de cladisme conceptuel si nous pouvons dire, quelque chose comme la parenté évolutive qui fait du concept *ce qu'il est* : La charge symbolique qui, par succession des sens se déposant en lui comme autant de couches qui le forment, le portant ainsi à *être ce qu'il est*. La distinction entre les deux références à l'histoire sera étayée lors de l'introduction de l'histoire $-h2$ —.

¹⁹ La notion de *plan* est comprise par Deleuze et Guattari comme la coupe, le plateau ou le tracé dans lequel le philosophe —ou le penseur, il ne s'agit pas ici de débattre du statut de celui *pense*— inscrit le concept comme *tout fragmentaire*. Si les « concepts sont des surfaces ou volumes absolus, difformes et fragmentaires, [...] le plan est l'absolu illimité, informe, ni surface, ni volume, mais toujours fractal » rappellent-ils en page 39 de *Qu'est-ce que la philosophie ?* Le plan, c'est l'horizon et l'image de la pensée. C'est le plan qui rend possible le fait que le concept semble être l'« Un-tout » [*Tout-fragmentaire* du concept dans notre langage]. Le plan c'est l'ordonnée intensive en fonction de laquelle peut se structurer le mouvement que l'on verra inhérent au concept. À ce sujet, voir pages 38 à 59 de *Qu'est-ce que la philosophie ?* (Paris : Éditions de Minuit, 1991).

²⁰ Il faut distinguer l'histoire $-h1$ de l'histoire $-h2$. L'histoire désignée par l'appellation $h2$ fait référence à la présentation chronologique des événements qui ont marqué le passé des collectivités et/ou de l'activité humaine. $h2$ est la mémoire des faits, c'est la trame historique générale allant au-delà du concept étudié. C'est l'histoire $-h2$ dans laquelle marche le concept alors que $h1$ est la marche

et est mis en rapport avec d'autres concepts. Il faut donc apprendre à reconnaître les renvois et l'intégration du concept avec d'autres parce que dans ces relations, c'est la construction de la signification du concept qui se joue. Ce serait, selon Deleuze et Guattari son *exo-consistance* : comme une densité extérieure au concept, un réseau de ponts et de liens mobiles autour duquel le concept se forme et se reforme sans cesse. Pour expliquer le concept, c'est dans cette disposition holistique qu'il faut placer notre effort. C'est en ce sens, nous l'expliquerons subséquemment, que l'introduction d'*h2* nous apparaît être nécessaire à la compréhension d'*h1* et du devenir.

β' . Par ailleurs, tout concept a des composantes internes. Celles-ci, en s'articulant, découpent et donnent corps au concept. C'est-à-dire que leur articulation définit le concept. Les composantes du concept sont distinctes les unes des autres, elles sont hétérogènes, pourtant, elles ont la particularité d'être γ' . inséparables en *lui* –le concept. Quelque chose en elles passe de l'une à l'autre jusqu'à les rendre partiellement indissociables. Il a une dualité et une complémentarité entre le concept perçu comme *ensemble* et les composantes perçues comme *fragmentaires*. C'est-à-dire que *l'ensemble* est en même temps *fragmentaire* et le *fragment* participe de *l'unité de l'ensemble*. C'est en ce sens que Deleuze et Guattari disent que le concept est *absolu et relatif* (1991 : 26). C'est en ce sens que nous avons introduit l'idée d'un concept comme « tout-fragmentaire ». Il faut se garder pourtant de croire que le tout-fragmentaire du concept peut être saisi une fois pour toutes, il n'en est rien. Le mouvement unité/fragment aussitôt amorcé donne lieu à un nouvel enchaînement et une nouvelle distribution qui définit et donne chair au concept dans une valse de variations infinies. C'est pourquoi la création plutôt que la définition apparaît plus favorable à la compréhension du concept de concept. Les concepts ne peuvent être fixés définitivement, leur consistance varie jusqu'à faire d'eux une modalité de compréhension sans cesse travaillée –à travailler ! Cette articulation, toujours singulière, des composantes internes du concept c'est *l'endo-consistance* du concept selon Deleuze et Guattari.

même du concept. *h2* n'est pas une notion introduite par Deleuze et Guattari, mentionnons-le à nouveau. C'est la notion à travers laquelle il est possible selon nous d'« opérationnaliser » les concepts que l'on extrait de leur œuvre. L'histoire *-h1*, tel que mentionné dans la note 23, c'est la marche même du concept *dans* l'histoire *-h2*. C'est la généalogie du concept, l'étude des filiations et des enchaînements qui marquent le concept au sens propre, alors qu'*h2* c'est la trame historique générale.

δ' . Finalement, ils rappellent que le concept n'est pas discursif. On ne peut donc pas comprendre le concept à travers une série de propositions ou d'énoncés qui soient additionnés les uns aux autres. Les concepts ne tirent pas un énoncé auquel on attribue valeur de vérité d'un autre par une série de raisonnements successifs. Les concepts sont plutôt des *centres de vibration* (Deleuze et Guattari, 1991 : 28), ils ont la propriété de faire résonner les propositions et les énoncés en eux sans jamais pourtant les arrêter²¹.

Ainsi, d'après Deleuze et Guattari, les concepts sont toujours « signés » (1991 : 31-33), en fonction d'une position particulière qui est immanente au concept lui-même. Cette position est déterminée par les liens que le concept entretient avec d'autres concepts ainsi qu'avec les composantes –inséparables en lui– qui le constituent comme tel. Pour le dire avec les mots d'un autre, « on ne saurait le réduire [concept] à la somme des traits qui le caractérisent, ni à la totalité des éléments qu'il dénote, il est bien plutôt la fonction qui assure la coordination de ces facteurs (Cossutta, 1989 : 53).

De ces propos, nous avons fait notre discipline de lecture et de travail. Notre discipline, au sens où l'Académie l'entend, c'est un outil de lecture, un dispositif de méthode qui permet d'extraire des textes les éléments propres à l'élaboration d'une réflexion. *Notre discipline, c'est la grille de lecture*. Tous nos textes, toutes nos lectures, toute notre écriture, c'est à travers cette lunette, cette grille que nous avons cherché à les lire, à les penser et à les écrire.

²¹ C'est en ce sens qu'une méthode portée par le geste herméneutique nous semble être nécessaire pour comprendre le concept en lui-même. La méthode doit permettre une *réflexion critique sur la pluralité des interprétations* (Ricœur, 1969) et non pas uniquement recenser les propositions relatives aux concepts.

Parachèvement de la pédagogie. (D)écrire le concept en adjoignant la notion d'histoire –h2

Les textes de Deleuze et Guattari nous donnent les moyens permettant de développer une pédagogie à travers laquelle il devient possible de se détourner d'une démarche qui ne ferait que la recension des usages –traits et facteurs– du concept. Cela permet d'adopter une méthode holistique qui s'attache à refléter le *tout fragmentaire* que constitue le concept. Mais si le propos tiré de ces textes adjoint à la notion d'histoire –h2– donne les moyens de bricoler une pédagogie du concept, il faut maintenant expliquer ce qu'implique cette orientation.

L'histoire –h1– et le devenir ne sont pas deux moments distincts et ils ne peuvent être compris séparément. Le concept se développe *entre* et *à travers* l'histoire –h1– et le devenir. Ceux-ci donnent lieu à des mouvements d'appropriation et d'approfondissement de la densité du concept, mais sitôt amorcés, ces mouvements donnent la note à un nouvel enchaînement et le concept se définit –pour se transformer encore– dans une superposition et dans l'enchevêtrement illimité de « son » histoire –h1– et de « son » devenir. C'est en ce sens que suivre la trace de ces mouvements dans h2 nous semble une voie praticable pour comprendre le rituel de fondation et de re-fondation. L'histoire –h1– et le devenir, sont les dimensions à travers lesquelles le concept se fait et se défait sans cesse, se forme et se transforme, le concept est une *modification continuée* pour reprendre l'idée de Jankélévitch (Jankélévitch, 1980 : 30). Pour bien faire comprendre le squelette de cette réflexion, il faut maintenant expliquer le sens de l'histoire –h1– et du devenir.

L'histoire –h1–, c'est la marche même du concept. L'histoire, c'est la généalogie du concept. Elle fait le récit en mouvement et elle raconte les transformations qui traversent et font le concept. Ce sont les coordonnées spatio-temporelles de mise en correspondance des différentes composantes qui forment le concept. Le devenir du concept ce sont les opérations explicites de détermination du sens de celui-ci. C'est l'intégration du concept dans un ou des contextes qui concourent à la construction de sa signification. C'est l'analyse de l'évolution des rôles qui sont impartis au concept dans la discursivité philosophique. Le devenir, c'est la

co-appartenance du concept avec d'autres concepts et d'autres problèmes qui le portent à se métamorphoser continuellement. Ces remarques faites, nous devons nous demander si, au bout du compte, la démarche est assez fondée pour se maintenir et donner la possibilité de s'attarder au concept de concept sans sombrer dans un écheveau inextricable ?

Point encore, ou du moins, il est possible d'explicitier encore ce squelette à la lumière des postulats énoncés précédemment. Si, pour comprendre et expliquer le concept à travers son histoire *-h1* et son devenir, il faut introduire une troisième notion, celle *h2*. Celle-ci doit être explicitée. L'histoire du concept *-h2-* n'est pas une science ou ne relève pas d'une école quelconque. Elle se résume à la présentation chronologique des références à l'exception, c'est en ce sens que nous parlerons de *trame historique*, l'expression doit être comprise comme l'armature et le fond sur lequel se détachent les circonstances qui marquent et définissent le concept. Effectivement, il apparaît que c'est à travers une compréhension de l'évolution de la charge symbolique que le concept transporte *avec lui* et *en lui* qu'il sera possible de saisir les propriétés²² toujours singulières et les *mouvements* spécifiques de l'histoire *-h1-* et du devenir. La trame historique *-h2-* est ce qui permet de *lire* l'histoire *-h1-* et le devenir donnant ainsi la possibilité de passer de l'*expression* à l'*exprimé* du concept.

Le temps de cette réflexion, l'histoire et le devenir de l'exception –comme concept– seront joints dans l'*h2*. À travers la trame historique, c'est tout à la fois à une réflexion pratique et à une réflexion philosophique que nous nous appliquerons. Dans la marche de *h2*, ce sont les mutations que l'on identifiera, mutations qui nous donneront la possibilité de penser le mouvement et donc le rituel de fondation et de re-fondation du concept. Il faut bien comprendre que si la lecture de la trame historique permet d'isoler les agencements et les relations de la multiplicité du concept, ceux-ci ne devront jamais être pris comme

²² Par *propriétés*, nous entendons les conditions propres, le lieu déterminé et les composantes dans un agencement singulier qui forment le concept jusqu'à lui donner –momentanément– une densité spécifique. Le vocable propriété désigne la qualité *sui generis* du *moment* du concept. Saisir les propriétés suppose donc de reconnaître préalablement les liens que le concept entretient avec d'autres concepts ainsi qu'avec les composantes qui le forment. Les propriétés du concept marqueront sa « détermination » particulière.

« prédicats » du concept ; ce sont les dimensions de la multiplicité du concept voilà tout (Deleuze et Guattari, 1980 : 321).

Évidemment, dans les limites de la réflexion et du déploiement possible de celle-ci dans le chapitre troisième, ce ne sont que quelques détours de l'histoire *-h2-* qui pourront être empruntés. Rappelons que l'exception, en tant qu'exemple paradigmatique de l'oubli du concept, sera le « prototype » permettant de mettre à l'épreuve la réflexion élaborée jusqu'ici. Ces haltes dans l'histoire *-h2-* c'est la littérature elle-même qui les indique : première référence au vocable d'exception, premier usage juridique, premier emploi politique, adjonction du concept de normalité au concept d'exception et finalement, co-appartenance du concept d'exception au concept de terrorisme.

Présenter *h2* pour retracer l'histoire *-h1-* et le devenir du concept suppose de prendre le temps de s'attarder aux différents usages qui ont été donnés, aux différentes définitions qui ont été accolées au vocable, et aux différentes propriétés qu'elles supposent. Évoquons-le à nouveau, chaque définition du concept suppose une composition singulière des propriétés qui lui donnent chair. Pour se signifier dans l'histoire *-h2-*, le concept s'agence avec d'autres concepts et s'articule afin de rendre compte de l'objet de compréhension auquel il s'attache. C'est donc cet agencement et ces articulations que l'on mettra en lumière.

Pour bien comprendre, prenons un exemple de l'exception au XX^{ème} siècle. La Première Guerre Mondiale déclenche un recours répandu à la pratique des pleins pouvoirs. Les « circonstances exceptionnelles » découlant de la guerre entraînent l'instauration de tribunaux militaires ainsi que la suspension d'un certain nombre de droits (le droit d'association par exemple) et de libertés (ex : la liberté de presse). Ce recours est globalement expliqué *par* et au regard du concept d'exception²³. Que signifie-t-il ? L'exprimé du concept de l'exception –en tant qu'unité de sens– permet de légitimer et de comprendre l'expression du concept –à savoir l'objet de l'exception dans le monde réel, mais

²³ Le saut est un peu raide, un peu rapide, mais il ne s'agit pas d'étayer ici l'historique de la pratique des pleins pouvoirs, mais uniquement de s'y référer afin de voir comment celle-ci modèle le concept de l'exception. Le chapitre troisième présentera plus en détails l'histoire *-h2-* du concept de l'exception.

pour « concorder », le concept de l'exception doit être mis en rapport avec le concept d'urgence et le concept de nécessité. L'urgence et la nécessité adjointes au concept d'exception entraînent une définition tout à fait singulière de l'exception. C'est une parcelle du mouvement qui peut être isolée ici.

Pourrait-on prétendre pour autant comprendre le concept –son exprimé– en se limitant à cette parcelle de l'histoire –*h1* du concept ? Est-ce là un point de départ suffisant ? Non, ce n'est qu'une re-fondation, mais celle-ci a été précédée et sera suivie par d'autres. Pour comprendre le concept, il faut s'attarder aux différentes définitions dans leurs contextes historiques propres –donc en référence à *h2*– afin d'être en mesure de dégager les moments où le concept éclate jusqu'à présenter une mutation complète, jusqu'à impliquer d'autres problèmes, d'autres plans et d'autres composantes. Ainsi, c'est le *mouvement* du concept dans son histoire –*h1*– et son devenir qui s'offre à nous. Et ce faisant, c'est la possibilité de faire mémoire de tous les commencements et les recommencements, de toutes ces définitions qui, ultimement, deviennent le socle où se déploient de nouvelles définitions que l'on se donne. C'est le rituel de la fondation et de la re-fondation qui s'indique à travers les traces de chacun de ces mouvements. Ainsi, le concept « derrière » le concept, le concept de concept devient visible.

Si le deuxième chapitre permet une traversée de l'expression à l'exprimé du concept, un au-delà au durcissement sans mouvement de celui-ci ; un passage permettant d'entendre la multiplicité du concept sans pour autant faire éclater l'unité du vocable qui regroupe cette multiplicité, le chapitre troisième sera l'espace permettant de travailler *dans* ce passage, à partir de ce métier. Dans un premier temps, nous procéderons au remaillage du concept de l'exception : comment peut-on dépasser l'expression pétrifiée du concept de l'exception afin d'ouvrir les possibilités permettant de comprendre le concept au-delà des événements-manifestations ? C'est une cartographie sommaire et en devenir du territoire conceptuel de l'exception, l'ébauche d'un parcours en lui, que ce chapitre permettra d'établir. Il s'agira de restituer la filiation de sens, en ce que Ricœur (1969) appelle « les couches de sens qui se sédimentent dans le concept » (: 272), afin de constituer de proche en proche le concept du concept de l'exception. Comment révéler le rituel de fondation et de re-fondation, le

mouvement même qui anime et porte le concept en soi ? La découpe de cette section se fera en fonction de la trame historique *-h2* présentée ci-haut. Par la suite, il s'agira de voir quelle peut être la valeur heuristique d'un tel métier, ce qu'il peut apporter à la pensée et comment il peut contribuer à la rendre *autre, différente*.

*
**

CHAPITRE TROISIÈME

À L'ÉPREUVE DE L'EXCEPTION OU LA DÉMARCHE EN ACTE

*Les dissonances du monde sont comme les querelles des amants. La réconciliation habite la dispute,
et tout ce qui a été séparé se rassemble [sans jamais pourtant se rejoindre]*
Hölderlin, 1965

Il fut établi que la création, comme action de donner existence aux traces et aux mouvements de la multiplicité du concept, permettait la survenance du concept de concept. Ce mouvement qui anime le concept nous l'avons exposé à travers le rituel. Rituel du tisseur stylistique qui reconnaît que le concept s'absorbe toujours dans le présent en transportant avec lui les traces et les stigmates de son histoire. S'il traîne toujours ses significations antérieures, sa composition –dans ce jourd'hui qui dure depuis longtemps déjà–, hérite de son énigmatique richesse analogique. Les relations entre les différentes composantes du concept et ses déterminations particulières ne sont pas des prédicats du concept, mais bien des dimensions de sa multiplicité (cf. Deleuze et Guattari, 1980 : 321). Nous nous attarderons à ce rituel de l'« éternel mouvement » à travers le concept de l'exception. *Le concept ne se donne pas d'emblée, il faut travailler à sa construction* soutenaient Deleuze et Guattari. Travaillons-y, dans la reconnaissance de l'*inachèvement perpétuel*.

Le rituel élaboré consiste donc à se souvenir du voile (v.s *voie de passage*, p.45ff.) sans renoncer pour autant à le lever momentanément. L'impossibilité de nommer définitivement la consistance propre du concept est « non [pas] défaut de rigueur, mais [...] excès de signifiances » (Ricœur, 1969 : 277). En ce que le rituel permet de dépasser l'oubli [comme le fait de ne pas tenir compte, de ne pas prendre en considération cet excès] pour avoir accès à l'*avoir-été* du concept. Il permet de rendre compte de notre temps : il est la réognition et la mémoire du concept dans son devenir et au-delà de ses déterminations.

Il faut maintenant avancer dans cette orientation, tracer une cartographie du concept de l'exception en reconnaissant que celle-ci ne pourra qu'être inachevée, inachevable et néanmoins « toujours prometteuse, et s'identifiant à la promesse de son inachèvement » (Nancy, 1986 : 56). Ici, l'écriture est sans grande assurance, *elle ne connaît pas sa finalité*, mais cette incertitude est porteuse. L'écriture est inaugurale dans la mesure où, sans savoir pour autant ce que cet « univers de significations » ouvrira comme possibles, comme pensées dans l'écrire, quelque chose indique que « le sens doit attendre d'être dit ou écrit pour s'habiter lui-même et devenir ce qu'à différer de soi il est : *le sens* » (Derrida, 1967b : 22). Un sens qui se donne dans l'écriture et dans l'expérimentation de la pensée. Reprenons les mots de Deleuze (1968), si « la pensée est la plus haute détermination, se ten[ir] face à la bêtise (non pas l'erreur) constitue la plus grande impuissance de la pensée, mais aussi la source de son plus haut pouvoir dans ce qui la force à penser » (: 353).

La bêtise a mauvaise figure, pourtant, quelque chose en elle reconnaît que même en affirmant, on interroge encore, que le sens de l'affirmation fluctue toujours ; et que cette interrogation est l'*expérimentation* à travers laquelle la compréhension peut être possible. La bêtise donne sa respiration à la pensée du penseur existant, elle est très souvent la trace de ce « présent caché » dans le cadre de l'Académie, mais qui pourtant marque et relance toujours la pensée. En introduction, nous posons l'essai comme mode d'écriture aux marges fluides dans lequel l'ébranlement, le doute et l'inquiétude sont sources, non pas d'insuffisance, mais de compréhension « originale ». Cela reste vrai ici, dans cette « impossibilité de faire précéder absolument l'écrire par son sens » (Derrida, 1967b : 21), il y a la possibilité d'un penser *autre* et *différent*. Ce penser sera sans cesse accompagné par l'objectif qui l'anime : apprendre à appréhender le concept du concept de l'exception, au-delà de ses événements-manifestations, à travers les conditions de sa formation, et ce, afin de le penser *en lui-même*.
Si

les concepts ont leur manière de ne pas mourir, [mais sont] pourtant soumis à des contraintes de renouvellement, de remplacement, de mutation qui donnent à la

philosophie une histoire et aussi une géographie agitée dont chaque moment, chaque lieu se conserve, mais dans le temps, et passent, mais en dehors du temps¹

nous tenterons de rendre compte de ce mouvement et de cartographier cet espace en devenant en explorant brièvement le territoire de l'exception.

Ce travail a posé que les concepts simples n'existent pas², que le concept n'est jamais donné, formé d'avance, mais que chaque fois, il se pose en lui-même et se définit par ses composantes. Dans cette perspective, le concept de l'« exception » doit être « considéré comme le point de coïncidence, de condensation ou d'accumulation de ses propres composantes. Le point conceptuel [qui] ne cesse[ra] de parcourir ses composantes, de monter et de descendre en elles » (Deleuze et Guattari, 1991 : 25). Il faut bien comprendre qu'il ne s'agit pas ici de proposer une classification³ du concept de l'exception, mais bien plutôt de relever une certaine typologie qui permettra l'évaluation constante et continue des ressemblances entre les différents moments du concept –rapporter l'autre au même [la différence à la répétition pour reprendre l'image de Deleuze (1968)]. « Alors que la classification vise la construction d'une hiérarchie, la typologie cherche à confronter les hiérarchies entre elles » (Greimas et Courtès, 1980 : 403), permettant ainsi l'identification des points de jonction. Attardons-nous au concept comme signifiant ∞ , incarné ici-maintenant, mais soumis au mouvement, au déplacement et à la création constante.

¹ Deleuze et Guattari, 1991 : 13.

² Le caractère polysémique, la multiplicité du concept est donc au coeur de cette réflexion sur l'exception ; en effet, si le concept offrait une image suffisamment achevée de lui-même, il suffirait de décliner un certain nombre de déterminations « représentatives » pour prétendre donner un caractère générique au concept. Cependant, tel qu'il le fut démontré dans le chapitre deuxième, la représentativité de chaque signification n'engage jamais le concept dans son entièreté.

³ Laquelle pourrait être comprise comme une croyance pratique, soit une « [...] activité cognitive taxinomique, [...] une procédure qui consiste à appliquer, à un objet soumis à l'analyse, une suite de catégories discriminatoires [hiérarchisées et hiérarchisantes] ayant pour effet de mettre à jour les éléments dont est composé l'ensemble et de construire ainsi la définition de l'objet considéré [...] ». (c.f J.Greimas et J.Courtès (1980). *Classification*, in « Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage », Paris : Hachette, p.38).

1. Ratisser le territoire de l'exception

Il faut d'abord revenir sur une précision importante : cette thèse de maîtrise ne prétend pas présenter une approche de l'exception, elle n'offre pas un travail d'analyse sur l'exception, mais bien davantage des considérations théoriques sur le concept de concept. C'est une programmation théorique sur le concept de concept qu'elle développe ; l'exception n'est qu'un exemple à travers lequel nous jonglons avec cette programmation. En ce sens et considérant l'espace imparti à la thèse de maîtrise, la présentation du « territoire de l'exception » ne pourra être que sommaire. Si le lecteur s'attend à une lecture heuristique du concept de l'exception, celui-ci doit être averti que cette lecture ne pourra être que la poursuite du travail déjà entamé : à travers l'exception, nous chercherons la confirmation de la voie empruntée pour penser le concept de concept.

*
**

Comme concept polémique et apologétique, les multiples références à l'exception se font toutes⁴ en fonction d'un objet précis, il transporte donc avec lui une variété de significations. Dans le temps long de son histoire *-h2-*, le concept assemble des composantes particulières, développe une forme distinctive et détermine un sujet spécifique, dans un temps déterminé *-h1*⁵. Il va sans dire que pour éviter de s'embourber « par » le départ même, nous sommes forcés d'étouffer la voilure pour être en mesure de cartographier ce territoire sans s'y perdre. L'histoire *-h2-* sera l'ordonnée de notre tracé, *h1* en sera l'abscisse.

⁴ En présentant les différentes littératures qui articulent le concept de l'exception, nous avons introduit dans le chapitre premier (v.s *Au-delà des contrastes dans la littérature*, p.30-35) un certain nombre de nuances sur lequel il ne nous semble pas utile de revenir à ce point dans la démarche.

⁵ Gardons en mémoire que l'histoire (*h1*) est le découpage dans lequel le concept taille l'évènement à sa façon, c'est la généalogie du concept en lui-même tandis que l'histoire (*h2*) est la trame historique dans laquelle cette articulation des coordonnées spatio-temporelles de mise en correspondance des différentes composantes est possible.

À travers les différentes références données au concept de l'exception dans *h2*, nous serons à même de rendre compte de la topographie conceptuelle de l'exception. Il n'est pas inutile de souligner qu'évidemment cette cartographie ne rendra pas compte du concept de l'exception comme d'une « courbe fluide » incarnant la fluctuation des représentations dans le rapport du concept à « son » objet, mais plutôt comme « détermination momentanée » marquant la différence dans les prédicats et les attributs qui « bloque » le concept dans un temps et un lieu déterminé (cf. Deleuze, 1968 : 21-25). L'histoire *-hl-* n'est pas continue, elle marque les « seuils que traversent [le concept], les voyages qu'[il] fait, qui en changent la nature ou l'objet » (Deleuze et Guattari, 1980 : 288). C'est donc dire que nous nous attarderons au concept de l'exception en ce qu'il se constitue de telle façon « que sa compréhension va à l'infini dans son usage réel, mais est toujours passible d'un blocage artificiel dans son usage logique » (Deleuze, 1968 : 21). Nous voulons penser la différence de ses significations en elle-même et le rapport du différent des formes de la représentation du concept qui le ramène au « même » : traiter le concept comme « objet de rencontre » ici-maintenant. Entendre le tout-fragmentaire du concept de l'exception. Il s'agit d'ordonner les différences pour arriver à une correspondance de rapport entre l'autre [le différent] et le même.

Une histoire en devenir

L'histoire de l'exception dessine un tracé en *zigzag*, empruntant au passage des morceaux ou des composantes venus de concepts connexes. Si la « nécessité est de toutes les époques et de tous les régimes » (Lamarque, 1961 : 596), l'acception originelle⁶ de l'« exception » comme *non-inclusion*⁷ est relevée à l'actif en 1267. L'exception s'emploie alors « avec le sens de ne pas comprendre dans ... [...], de ne pas inclure dans ... [...] »

⁶ c.f Emmanuèle Baumgartner et Philippe Ménard (1996). *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française*, Paris : Édition Pochothèque, p.305-307.

⁷ Cette signification sera attestée au XIII^{ème} et au XVII^{ème} siècle (Rey, 2000 : 1359).

(Rey, 2000 : 1358). Ainsi compris, le concept de l'exception a la potentialité de « réunir soit matériellement, soit en pensée, plusieurs objets possédant un caractère commun ou faisant partie d'une même totalité [...] » (Lalande, 2006 : 1246). Seulement, cette structure où le concept d'exception est adjoint aux composantes relatives à l'ensemble aura toujours la propriété de « rester fixé dans le concept tout en devenant autre dans la chose [du concept] » (Deleuze, 1968 : 21). Le concept a ici une force particulière. En effet, déjà ici il est en devenir le prédicat d'un « ordre » –qu'il soit *ordre-du-droit* ou ordre de jugement esthétique⁸. Bien qu'articulé uniquement dans un langage formel, le concept commence à porter en lui les germes d'un langage éthico-moral au nom duquel il prétendra articuler des propositions relatives à la finalité supérieure et au bien général.

Au XII^{ème} siècle, la notion de *règle* est adjointe au concept d'exception, c'est dire que la règle permet de définir l'ensemble ou la situation au regard de laquelle le cas singulier, l'exception comme singularité, peut être circonscrit, défini. Empruntée au latin⁹ *exceptio*, le concept de l'exception est défini par la règle et réciproquement. Cette première appréciation juridique du terme est indissociable du droit romain primitif qui enserrait les parties dans un cadre formaliste très strict afin notamment de préserver les actions de la loi des initiatives ou de la créativité qui pouvait être menaçante pour l'intégrité de l'ordre (Allard et Rials, 2003 : 674). Dès lors, le concept a une portée juridique. C'est la première épissure qui allie le concept à certaines composantes juridiques. Bien qu'encore préliminaires, ces propriétés permettront l'élaboration et l'articulation d'un langage juridico-administratif de l'exception. À partir de là, une double appréciation du concept est possible : soit il est possible de faire l'éloge de l'exception ou de la décrier. Comme le rappelle Daniel Vergely dans son étude sur la notion d'exception en droit, 1. « dire de l'exception qu'elle *confirme* la règle, c'est alors, [en] faire l'éloge [...] ; c'est un rappel au devoir de la règle ; [...] pour l'heure, cette *règle*

⁸ Nous reconnaissons que le lecteur puisse être confus à la lecture de toutes ces « définitions » ainsi accolées les unes ou autres, mais nous le prions de bien vouloir poursuivre la lecture ; dans cette écriture en devenir, ce n'est qu'au terme du passage que l'ensemble apparaît plus limpide.

⁹ Sauf sous avis contraire, les définitions de latin présentées dans cette section sont tirées du dictionnaire de Henri Goelzer (1963). *Dictionnaire Latin-Français*, Paris : Garnier.

idéale s'incarne, à la marge, dans l'exception » (Vergely, 2006 : 24). Dire d'un homme politique intègre qu'il confirme la règle par exemple, c'est faire mention que la probité de quelques-uns peut effacer les turpitudes de la multitude. 2. D'autre part, l'exception peut être perçue comme l'« impureté » à proscrire. La « règle est alors prise à témoin du caractère résiduel de l'« exception » : la pratique communément admise oppose un démenti au cas singulier » (Vergely, 2006 : 24). Cette prise de position se fera toujours au regard du rapport d'*inclusion/exclusion* de l'exception par rapport au droit. Il s'agit là d'une détermination importante du concept de l'exception. En effet, jusqu'à aujourd'hui, la plupart des conceptualisations ou des théorisations de l'exception peuvent être classifiées en fonction de cette distinction. Soit on se rallie à l'appréciation élogieuse de l'exception entendue comme une pratique qui assure le salut du peuple¹⁰, le maintien de l'ordre politique tel qu'il apparaît ; soit, on décrie cette pratique de gouvernement en affirmant que la nécessité n'a pas de loi¹¹ et que le droit doit s'ériger avec généralité sous peine de se fragmenter dangereusement. Le concept est alors en devenir une modalité du droit formel au regard de laquelle il est possible de qualifier les actions de l'administration, du juridique ou même du politique. Le concept, interrogant le droit dans son fonctionnement, devient potentiellement le déclencheur de l'inapplication du droit formel. Dans ce devenir, c'est une véritable pléthore d'expressions qui s'attacheront au concept : entre l'exception de procédure, la légalité d'exception, le régime dérogatoire ou le régime d'exception... en s'adjoignant à la notion de règle, le concept d'exception « recoupe des réalités contrastées dont le dénominateur commun est de correspondre à des périodes de fortes turbulences historiques » (Vergely, 2006 : 47).

Au XVIII^{ème}, dans le sillage des révolutions américaine et française, les préceptes de la théorie du contrat social sont réactivés contribuant ainsi à définir de nouveaux contours au concept de l'exception. Les théories du contrat social qui menèrent à l'émergence de ces États modernes avaient établi que la légitimité de l'institution étatique devait reposer à la fois

¹⁰ *Salus populi suprema lex* : Le salut du peuple est la loi suprême.

¹¹ *Necessitas legem non habet* : Nécessité n'a point de loi.

sur une *origine* collective et volontaire ainsi que sur une *finalité* visant la protection des droits et libertés des citoyens (Chevallier, 1999 : 72-75). Le concept se fixe donc sur des composantes qui permettront la mise en relation de l'exception avec un langage proprement politico-administratif. Le concept de liberté s'accolle à celui de l'exception. Celui-ci est maintenant le ciment juridique et politique au regard duquel le concept de l'exception « devra s'expliquer » (cf. Nergi et Hardt, 2000 : 48-53 ; Agamben, 2003 : 19-25). C'est qu'ici il faut peser le juste poids du concept de liberté –élevé au rang d'idéal–, la liberté est à inventer et à défendre. Ainsi, se réitère la double posture par rapport à l'exception : soit elle est la modalité permettant de suspendre le droit pour assurer le maintien de la liberté, soit l'enjeu des libertés –entendue comme « liberté négative »– amène à dénoncer l'exception comme « techniques policières » (Negri et Hardt, 2000) ou comme procédures dangereusement menaçantes pour les libertés [exception=atteinte aux libertés] (Robert, in Vergely, 2006 : 111).

Ces déterminations particulières entraîneront un usage différent du concept de l'exception. L'identification de liberté et l'émergence du système politique libéral font de l'exception une axiomatique régie par un ensemble de limitations (durée de l'exception, conditions de l'exception et justifications de l'exception) qui permettra de situer le concept *dans* le modèle politique émergent. Cependant, nous le verrons, dès le XX^{ème} siècle, le concept semble avoir de plus en plus de mal à affirmer son intégration à *l'intérieur* de l'ordre du droit. En effet, face à l'État de droit, il n'y a plus un « sujet », mais un « individu-citoyen »¹² possédant des droits inaliénables au regard de l'autorité de l'État et définissant par là même les contours d'une règle de droit qui limite le pouvoir effectif. Dès lors, l'exception ne doit son existence qu'à la règle de droit.

Selon son étymologie *ex-capere*, elle est ce qui est hors de prise. 1) Elle peut échapper à la règle de droit en demeurant en marge de celle-ci [...], elle tient une place à côté de la règle, mais elle lui reste en principe étrangère. 2) L'exception peut être également

¹² Maintenant « citoyen », l'homme n'est plus considéré comme *sujet* de..., mais comme *citoyen* appartenant à telle ou telle communauté.

intégrée dans la règle [...] ou 3) l'exception peut mettre en échec la règle qui ne prévoit ni alternative, ni dérogation¹³.

Dorénavant, elle peut potentiellement être ce qui n'est *pas inclus* dans la règle de droit.

Au XX^{ème} siècle, consubstantiel au concept d'exception sera celui de la *normalité*, dès lors l'exception sera ce qui fait heurt à la norme, elle pourra servir de justification à la mise en échec de la « norme normale » ou du moins elle contribuera à l'expliquer. Introduit au XIX^{ème}, le concept de normalité se définit au regard de la norme (XII^{ème}) du latin *norma* « équerre, règle, modèle, exemple », *normalis* « fait à l'équerre, normal et régulier » et définissant par extension la règle de conduite générale. Ce faisant, une nouvelle série de problématiques sont introduites dans les conceptualisations de l'exception : comment peuvent être qualifiés juridiquement les événements concernés, sur quelles bases la dérogation « exceptionnelle » doit être entendue et finalement, doit-on circonscrire la finalité poursuivie, si oui comment ? C'est toute une branche du droit administratif et procédural qui est en train de prendre forme à travers cette détermination du concept de l'exception.

Il est à noter que les deux guerres mondiales ont elles aussi substantialisé, défini et circonscrit le concept de l'exception. La Première Guerre mondiale¹⁴ annexe de nouvelles composantes au concept de l'exception. Elle déclenche un recours répandu aux *pratiques d'exception*. L'« urgence » et les « circonstances exceptionnelles » découlant de la guerre justifient la pratique des « pleins pouvoirs »; des tribunaux militaires sont instaurés et on assiste à une suspension importante d'un certain nombre de droits (ex. d'association) et de libertés (ex. de presse). Au concept d'exception est donc adjointe la notion d'*urgence*

¹³ François St-Bonnet, « Exception », In Denis Allard et Stéphane Rials (2003). *Dictionnaire de la culture juridique*. Paris : Presses universitaires de France, p.673-674.

¹⁴ En témoigne par exemple la Théorie des circonstances exceptionnelles « apparue » en 1918 où, pour une première fois, les *circonstances exceptionnelles* sont invoquées pour justifier, i.e témoigner de la légalité, des sanctions d'un jeune officier. Ici les *circonstances exceptionnelles* justifient le comportement qui ne fonctionne pas selon les règles dictées par le droit. Cf. Jean Leca (2007). « L'exception en politique » in *L'exception dans tous ses états*, Marseille : Édition parenthèses, pp.87-104. et Jean-Claude Monod (2007). *Penser l'ennemi, affronter l'exception. Réflexions critiques sur l'actualité de Carl Schmitt*, Paris : La Découverte, pp.47 ff.

laquelle transporte la charge symbolique associée à la notion de *nécessité*. Ici, le concept réaffirme son devenir « modalité » dans l'institution d'un langage juridico-administratif. Adjoint à la notion d'urgence et de nécessité, le concept d'exception est fondateur dans la rhétorique justifiant la suspension du régime de droit « normal ». Au sortir de la guerre, certaines de ces pratiques perdurent ou sont réactivées suite à la crise économique –krach 1929–. Dès lors, « l'urgence et la nécessité peuvent [...] s'étendre à des phénomènes non seulement militaires et sécuritaires, mais aussi sociaux et économiques (Monod, 2007 : 92).

La guerre de 1939-1945 teintera elle aussi les références aux concepts d'exception. Outre les théorisations et réflexions qui peuvent être attribuées à Carl Schmitt durant cette période, sur le plan historique il est intéressant de s'attarder à l'incendie du Reichstag du 27 février 1933. C'est dans la nuit du 27 février 1933 qu'un incendie, aux origines mystérieuses, se déclare dans les salles du Palais du Reichstag. Présenté comme le signe d'une insurrection communiste attentant à la pérennité du régime, la réaction des gouvernants se devait d'être forte afin de marquer les imaginaires. Le Président allemand Paul von Hindenburg décrète dès le lendemain l'*Ordonnance du Président du Reich du 28 février 1933 pour la protection du peuple et de l'État*¹⁵. Ce faisant, il concentre les pouvoirs au sein de l'Exécutif –transfère certaines prérogatives des Länders au gouvernement du Reich–, il annule la grande majorité des libertés civiles essentielles à la république de Weimar et suspend du même coup les garanties de l'*Habeas Corpus*. Au-delà du caractère événementiel, il faut retenir ici que c'est en référence directe à la Constitution –article 48–, que le Président suspend bon nombre d'articles de la Constitution. Dès lors, le régime d'exception –en vigueur tout au long du Troisième Reich– devient une réalité socio-politique. Il ne s'agit pas de préjuger politiquement ou historiquement de la situation, mais de prendre conscience que le « régime d'exception permet de s'inscrire dans la légalité au moment même où la légalité est détruite de l'intérieur » (Monod, 2007 : 94). Dès lors, le concept de l'exception devient intimement lié à la figure du souverain (Schmitt ; Agamben, 1997 et 2003). Le concept de

¹⁵ *Verordnung des Reichspräsidenten zum Schutz von Volk und Staat vom 28. Februar 1933*. Cf. Detlev J.K. Peukert (1992), *La République de Weimar : Années de crise de la modernité*, Paris : Aubier Montaigne.

l'exception s'attache à des composantes particulières qui le placent, encore une fois, dans une « détermination » qui contribue à l'élaboration du langage éthico-moral ; le concept de l'exception devient possibilité de topographie de l'espace du droit, de l'administratif ou du politique, c'est-à-dire que l'abrogation de...[par exemple du droit] via l'exception devient l'attribut du « souverain ». Celui-ci pouvait alors considérablement « redessiner » ou redéfinir l'espace.¹⁶

Au-delà des formes langagières et des déterminations historiques

Nous avons bien identifié quelques particularités du concept, quelques articulations autour de composantes données ; ceci afin de rendre compte de la mise en place, dans un temps déterminé, d'un langage et des déterminations propres au concept. Pourtant, si nous étions restés au cœur de la littérature qui articule le concept de l'exception, nous n'aurions jamais pu percevoir le mouvement qui porte le concept à passer d'un langage à un autre, d'une détermination à une autre dans les temps stratigraphiques de son histoire. C'est en ce sens que nous considérons que l'exception est l'exemple manifeste de l'oubli du concept : dans sa conceptualisation, elle reste constamment prisonnière des déterminations qui *la font*. Elle n'est que le reflet de cet événement-manifestation à expliquer, à nommer. Les composantes qui la forment tendent à étouffer tout le devenir –qui reste malgré tout présent en elle. Cette réflexion permet donc d'ouvrir l'enclos de la détermination afin de laisser place au concept du concept dans toute son extension, afin de laisser s'échapper toutes les potentialités créatrices de celui-ci.

En effet, bien que le concept de l'exception ait été, au fil du temps, « bloqué » au niveau des déterminations ou de prédicats particuliers ; dans les mouvements de son histoire, il devient toujours autre. Dans sa multiplicité, le concept du concept apparaît sous un angle « infini ». Chaque fois qu'une « identité » le circonscrit, son engagement est ailleurs.

¹⁶ Aucune présentation de l'articulation XXI^{ème} siècle ne sera fait à ce moment, nous y reviendrons subséquemment afin de présenter la potentialité créatrice de cette démarche, les visées heuristiques qu'elle poursuit.

Devenues « autres », les composantes deviennent l'objet d'un autre prédicat et ainsi de suite. Ainsi, sa compréhension va effectivement à l'infini, et ce, malgré les blocages artificiels de son usage logique (Deleuze, 1968 : 21).

Ce petit détour par l'histoire, plutôt que d'assurer une définition positive du concept, a mis en lumière le rituel à travers lequel certains des éléments, composantes ou prédicats constitutifs du concept de l'exception » varient dans le temps –*h2*. Le processus historique de l'élaboration du concept laisse entendre que celui-ci s'est réalisé dans un mouvement d'articulation, de découpage et de recouplement avec les notions d'inclusion (XI^{ème}), de règle(XII^{ème}), de légitimité(XVIII^{ème}) et finalement avec celles de normalité (XIX^{ème}) et d'urgence(XX^{ème}). Il y a une composition toujours singulière, une hybridation qui assemble les déterminations de telle ou telle façon permettant ainsi au concept de se greffer à l'évènement-manifestation qu'il nomme, explique ou définit. Ainsi, l'histoire (*h1*) et le devenir du concept sont toujours en mouvement entre ces notions, et ce, même si le concept tend à se présenter sous une seule détermination. Il y a bien une proximité, une parenté entre ces différentes compositions, mais le concept du concept de l'exception n'est jamais tout à fait l'un ou tout à fait l'autre. Bien que l'articulation de ses propriétés soit toujours singulière dans le temps (*h1*), d'une perspective générale, le concept du concept lui se joue *entre* ces différentes articulations.

2. Constat sur l'exception ou la visée heuristique d'une pensée *autre et différente*

Quelque chose entre et à travers

Bien que la question « qu'est-ce que le concept de l'exception ? » retentisse comme une question résolue qui se présente sous une forme univoque et qui appelle une réponse définitive, nous ne saurions répondre aisément à cette question. Heidegger dans *Qu'appelle-t-on penser ?* (1959 :33) exprime bien que ce type de question ne trouve jamais de réponse dans une détermination conceptuelle, ni dans une définition ou dans un développement

laborieux de son contenu. « Gardons-nous de l'avidité aveugle qui voudrait arracher une réponse à cette question, sous la forme d'une formule. Demeurons près de la question. Soyons attentifs à la façon dont elle se demande » nous recommandait-il (Heidegger, 1959 : 46). La lumière ne peut venir que de l'énigme elle-même, il faut « faire dialogue »¹⁷ avec elle, être à l'affût de sa présentation. Comment l'énigme bouge sur elle-même, en elle-même ? C'est la seule lumière que l'on peut transporter avec soi pour éclairer la question. À rien ne sert de chercher *une* signification, ni même *des* significations. On ne peut que *se mettre en route*, sur le chemin, s'engager dans la parole et avancer *vers* le concept du concept.

Certes travailler les définitions, l'histoire *-h1-* et le devenir du concept permet de comprendre « ce que l'on nomme « exception », mais cette nomination n'est que la housse qui présente l'objet ou l'évènement-manifestation à comprendre. Le concept du concept de l'exception ne peut s'entendre que dans la coordination de ces différentes déterminations, il ne peut *venir à la parole* qu'en pensée, dans l'étant-présent de celle-ci comme disait Heidegger (1959 : 135). La détermination du champ du concept de concept n'est jamais décidable parce qu'il ne s'agit pas d'une limite naturellement fixée. La limite est mouvante ; elle ne peut qu'être mouvante et conventionnelle. Le concept du concept de l'exception est dans les *parages* des différentes articulations de l'exception : dans une proximité, mais qui n'arrive jamais à se fixer sur l'une ou l'autre des articulations¹⁸. Il ne les rejoint qu'en parallèle. C'est en ce sens que le concept de concept ne peut être considéré que comme le point de condensation, d'accumulation de ses propres composantes (v.i *chapitre troisième*, p.58) On ne peut que *se représenter* le concept du concept, pas le définir [positivement et définitivement]. Il existe *entre* et *à travers* les différentes manifestations du concept dans l'histoire *-h2-*. Le concept [comme concept du concept] disait Deleuze, est un

¹⁷ Le dialogue a quelque chose d'une générosité herméneutique dans laquelle, à travers la lecture et l'écriture, nous nous *transposons* à la fois dans le propos du concept, dans la singularité de son dire comme dans son altérité. Qu'est-ce qui le porte à devenir ce qu'il devient ?

¹⁸ Concernant la limite, la difficulté qui se présente à qui veut la poser ainsi que sur la métaphore du *parage*, cf. Derrida, 1992 : 386ff.

« objet de rencontre, comme un ici-maintenant, [...] d'où sortent, inépuisables, les « ici » et les « maintenant » toujours nouveaux et autrement distribués » (1968 : 3).

Donc, bien que chacune des déterminations de l'exception cherche à circonscrire, définir, nommer et donner corps à l'objet de compréhension du concept, il semble que ce ne soit qu'en filigrane de celles-ci que se donne à voir l'objet à comprendre du concept –son équivalent notionnel, le concept du concept de l'exception. La métamorphose du concept de l'exception est une morphogenèse, une genèse interminable, mais une transformation sur laquelle il est impératif de réfléchir. Ainsi, on produit une articulation [évanescence] de la dispersion, une mise en relation plurielle. Le concept, dans une syntaxe indécidable, est effervescence continuée. En pensant le concept de l'exception dans toute son amplitude, son entièreté, il devient possible de mobiliser les ressources théoriques de champ varié afin d'éclairer plus adéquatement les évolutions actuelles du monde.

Visées heuristiques

Que donne à voir une réflexion sur le concept de l'exception dans le temps stratigraphique de sa conceptualisation, où tout n'est qu'addition sans résultat définitif. Accepter d'aborder le concept non pas comme une mécanique de sens, mais comme une organique de sens où ceux-ci –sens–, dans une réorganisation constante et une dynamique vivante se forment et se transforment constamment, c'est reconnaître qu'il n'y a pas de Vérité Absolue, pas d'objet de connaissance définitivement admis/acquis, mais un concept qui signe « sa vérité » en fonction des conditions de sa création, qui donne à-voir, mais qui toujours travaille et est travaillé par le monde. Le concept plutôt que d'être un objet de connaissance fixé reste une *invention toujours ouverte, toujours inachevée, toujours reprise* comme le disaient Deleuze et Guattari (1991). En reconnaissant au concept la potentialité d'une unité de sens toujours ouverte, il devient possible de relativiser l'absolu juridique, administratif et politique porté par le concept dans sa seule manifestation : on transcende l'évènement, les évènements qui sont nommés par le concept pour les réfléchir dans leur entièreté. Par

exemple, à la suite de l'adjonction de la notion de règle (XII^{ème}) au concept, l'exception devient ce qui est hors de la règle commune, elle dévoile les situations sociales en rupture avec l'usage. Pourtant, lorsque le concept se transpose dans l'espace juridique (en 1265, cf. Rey 2000), l'exception *de dret de fret* [de droit, de fait] « transforme » l'action d'excepter : elle n'est plus qu'un simple écart relatif aux conventions sociales, elle inscrit dans le droit même la possibilité de cet écartement. Si l'on prend le temps de s'attarder à cette variation dans le sens, il devient possible de réfléchir ce qui, autrement, se présenterait comme une « évidence » du droit. On se donne les moyens de connaître le concept en lui-même afin de penser les conditions de sa formation et afin de penser l'impact de ses significations dans l'espace global. C'est une démarche d'où découle un modèle d'interprétation du concept propre à lire et à rendre sensible le rituel dans lequel celui-ci se forme et se transforme sans cesse.

Nous avons dit du concept de l'exception qu'il était l'exemple manifeste de l'oubli du concept, il est aussi le cas exemplaire attestant de la nécessité de dépasser cet oubli dans les temps actuels. En effet, réfléchir l'exception dans cette perspective offre d'abord les moyens de se dégager des événements qui marquent l'imaginaire tant et tellement, qu'il est difficile de comprendre « au-delà ». Elle permet un recul face à l'évènementiel, elle marque la distance nécessaire que la pensée doit entretenir avec le monde tel qu'il se manifeste afin de tenir à son sujet un propos éclairé. L'exemple du 11 septembre apparaît presque grossier tant il a en été traité et retraité, mais il offre tout de même l'image achevée de la nécessité de penser « au-delà » l'évènement-manifestation. Certes, les événements du 11 septembre 2001 marquaient un point si tragique dans la vie des États-Uniens, comme du reste du monde occidental d'ailleurs, qu'il fallait bien que les autorités y « répondent ». Cependant, sous couvert d'un événement *exceptionnel* c'est une réponse « exceptionnelle » qui fut donnée, marquée par un contexte « sécuritaire », portée par l'idée –la réalité– d'une menace terroriste certes, mais une réponse « exceptionnelle » malgré tout. Cette/ces réponses sont exceptionnelles en ce qu'elles marquent une grande distance entre la légalité, les principes constitutionnels et les normes des droits de l'homme. Et cette-ces réponses, il est devenu bien difficile de la/les réfléchir, de la/les penser au-delà des événements du 11 septembre 2001. Il ne s'agit pas d'être sourd à tous les textes, les articles, les conférences qui ont

cherché à « visiter », réfléchir ou même à « dénoncer » cette/ces réponses, il s'agit de penser au-delà de cette/ces réponses. Ni de les rejeter, ni de les approuver, juste *penser* : chercher à comprendre comment elles se structurent, se légitiment et circulent dans l'espace. Le travail sur le concept de concept ne permet pas de répondre à cette grande question à lui seul, mais il permet certainement de préparer le terrain et d'ébaucher des idées, des débuts de réponses.

D'autre part, ce qui apparaît manifestement, c'est que les références à l'exception sont de plus en plus nombreuses dans les discours qui circulent ; tant sur le plan juridico-administratif que sur le plan politique ou éthico-moral. Ces références exigent de nous un effort de penser permettant d'en comprendre la multiplication. Ces références exigent de nous une pensée qui met en lumière le concept « derrière » celles-ci. Identifier le concept « derrière » le concept, le concept comme tout-fragmentaire, puis penser le monde tel qu'il se manifeste à la lueur de ces concepts révèle certaines interrogations inépuisables, mais pour autant, il ne faut pas renoncer à y plonger. Il faut continuer à penser *dans* cette ambiguïté, à *travers* ces questions qui ne s'épuisent jamais, mais qui demeurent *la condition et le lieu d'une pensée en acte*. Il faut savoir penser en *assumant et sans dissimuler* l'état de cette pensée qui s'ébauche *se faisant*. Cette réflexion sur le concept de concept, bien au-delà de l'exception, permet de revendiquer la possibilité d'un *regard différent sur le monde*. Elle maintient la possibilité d'une création inachevée qui, revenant sans cesse sur elle-même, sur ses propres axiomes, restitue à la pensée les possibilités de l'interrogation impossible et insoluble : restituer l'interrogation « impossible » et « insoluble » ouvre les possibles de la pensée. On ne peut se priver de ces possibles.

*

**

CONCLUSION

*Ce trou de creux entre deux soufflets
de forces
qui n'étaient pas ...*

Artaud, 1958.

*Au bout d'une réflexion [...] le philosophe trouve, non pas
l'abîme du soi ou du savoir absolu, mais l'image renouvelée
du monde, et de lui-même plantée en elle, parmi les autres.
Sa dialectique ou son ambiguïté n'est qu'une manière de
mettre en mots ce que chaque homme sait bien : la valeur
des moments où en effet, sa vie se renouvelle en se
continuant, se ressaisit et se comprend en passant outre, où
son monde privé devient monde commun.*

Merleau-Ponty, 1960a.

Comme si... la postface était conclusive : parler de toutes ces choses encore à dire

Si l'introduction fut en quelque sorte une deuxième préface, la conclusion, elle, sera l'avant-garde d'une postface. Lévinas disait que « bien des intuitions qui se produisent marquent un parcours plutôt qu'un aboutissement » (1982 : 41). Quel fut donc notre parcours ? Nous avons écrit avec la volonté d'entretenir la porosité de la matière du monde par la pensée (v.s « Introduction », *Du hors-texte vers le texte*, p.10ff.). L'exigence de notre pensée dictait une écriture qui, bien davantage que de rendre compte du monde, devait témoigner de la pensée suscitée en nous *par* le monde. Cela a été l'horizon permanent de notre travail.

Nous avons fait le pari d'une parole *singulièrement nôtre*, « nous sommes des hommes bien avant d'être savants et nous le demeurons bien après » disait Lévinas (1987 : 11), nous avons donc laissé les traces de notre passage dans cette pensée. Assumant la promesse inachevable de notre propos ainsi que le poids des mots gravés, nous avons fait le choix d'une écriture qui cherchait à rendre compte, en conformité avec ce qui fut exposé en

introduction, du mouvement de la pensée, *dans* la pensée (v.s, « Introduction », p.1ff.). Adopter un mode d'écriture qui reflète, autant que faire se peut, l'éclectisme-dans-la-continuité dans lequel s'incarne cette démarche. *Liée –reliée–* par une volonté de penser, un vouloir-vouloir comprendre le monde qui nous habite, que l'on habite et qui nous interpelle toujours. *Déliée –éclatée–* par les glissements qui nous poussèrent d'un « objet » à un « autre ». Développer une parole, qui, comme la pensée qui la suscite, se questionne, essaye, opère, « trans-forme ». Il nous semblait que de la personnalité propre de l'écriture venaient les chemins encore inexplorés. Nous avons marché, à distance et silencieusement.

Transposer cette pensée à l'écriture –parce que c'est ainsi que nous avons vécu la rédaction de la thèse de maîtrise– avait quelque chose d'invraisemblable et d'absurde. Invraisemblable parce que la finitude des mots rend difficile la transcription de la réalisation d'infinis ; absurde par la contradiction interne qui la marque. Comment donner sens à toutes les digressions, à toutes les tergiversations qui marquèrent le parcours de cette thèse ? Comment en rendre compte dans une forme académiquement acceptable ; celle qui permet d'accéder à la suite *pour* penser encore ? Il semblait impossible d'éviter toutes les traces de notre présence, inscrites par transparence dans les maillages mêmes de notre pensée [i.e de notre démarche]. Sans que nous ne sachions les nommer, il est apparu qu'elles parlaient, qu'il fallait les admettre et les laisser grandir.

*
**

Cette thèse de maîtrise est une initiative de parole, une *promesse*, mais tout ce que nous y disons reste en deçà ou au-delà de la connaissance pure, entendue comme acte de la pensée qui pose légitimement un objet en tant qu'objet plein et positif sans rien laisser d'obscur ou de confus¹. Nous pouvons cependant nous questionner plus en outre sur cette

¹ La parole de Kierkegaard est sous-jacente ici : « Si l'on ne veut pas croire qu'il y ait des difficultés à se comprendre par la pensée dans l'existence, je veux bien me prêter de très bon cœur à la tentative suivante : qu'un de nos penseurs systématiques entreprenne de m'expliquer ne fût-ce qu'un seul des plus simples problèmes d'existence. Je suis tout prêt à reconnaître que je suis indigne

démarche : il y a quelque chose de bien étrange en elle –bien davantage lorsqu'elle s'achève. Un déplacement, un mouvement sur lequel il convient d'insister, de s'expliquer. Un mouvement, comme une vague, de dit en dédit, dans un ressac constant. Ressac qui contribua à la formation de la côte du penseur *subjectif existant* en tant qu'il « produit » cette thèse de maîtrise.

Cette thèse, « au sens fini du mot, [n'a] pas [de] but vers lequel elle tend, but qu'après avoir atteint elle en aurait fini; non, [elle] s'efforce de façon infinie, ne cesse d'être dans le devenir [...] (Kierkegaard, 1949 : 90). Elle est transitive : les mots et les pensées forment en elle un équilibre instable « où le sens se montre, périclité et se montre –navigation où l'élément qui porte l'embarcation est aussi l'élément qui parfois le submerge » (Lévinas, 1978 : 278). Cette submersion, c'est la mer qui déborde sa masse constitutive et ce débord c'est l'*athèse* au cœur même de la démarche ; l'« athèse entendue comme l'impossibilité de fixer, limiter, *border* la thèse dans un en-soi sans *au-delà* » (Grossman : 2008 : 50). Cette thèse, est une modification continuée, un « au-delà » qui n'est pas en surplomb, qui rassemble sans pourtant épuiser la force de la mer qu'il travaille et par laquelle elle est travaillée.

Ici, les « connaissances » ne sont qu'étonnement devant la pensée qui se fait et se « dé-fait » sans cesse : le rapport entre l'être pensant et l'existence a porté la réflexion d'un objet à l'autre, sans pourtant qu'elle ne change jamais d'objet. Les connaissances sont, comme le filet lancé à la mer sans que l'on ne sache jamais ce qui s'y prendra. Oui, le travail boite, comme l'ensemble de la pensée d'ailleurs, mais dans ce claudiquer, quelque chose s'indique, clopin-clopat « quelque chose » vient à notre rencontre. En effet, et comme nous en fîmes mention à quelques reprises dans cette thèse, cette impossibilité, cette reprise infini

d'occuper la moindre place dans la comptabilité systématique en comparaison avec de pareils hommes ; je suis prêt à accorder que les tâches de la pensée systématique sont beaucoup plus grandes et que de tels penseurs occupent une place beaucoup plus haute qu'un penseur subjectif ; mais, s'il en est vraiment ainsi, il faut qu'ils puissent aussi expliquer ce qui est simple » (Kierkegaard, 1949 : 298)

« autour » de la question, est peut-être justement ce qui indique que cet enjeu –nœud– doive être travaillé.

Si la lecture de cette réflexion laisse l'impression d'un grand tour « autour » de quelque chose qui reste innomé, c'est peut-être aussi parce que la structure même du concept marque la finitude originaire de la parole et de ce qui advient à la parole. Si elle donne l'impression d'une répétition variante –quelque chose d'une tâche machinalement itérative–, c'est peut-être qu'effectivement, en certaines circonstances, le penseur subjectif est forcé, comme le charpentier, de « taper indéfiniment » sur le même clou, pris au cœur du nœud de la planche. Si le nœud est une tare pour le charpentier, il n'en est pas une pour le penseur. Le nœud, c'est ce petit bout de réel que la réflexion nous donne à voir et à penser sans que nous n'arrivions jamais pourtant à le nommer².

Du concept de concept nous avons voulu tenir un propos qui ne cherchait ni à procéder à une réduction eidétique qui aurait permis d'isoler l'essence [*eidōs*] du concept, ni ne constituait un appel au relativisme [où rien n'est rien ; ou tout est rien]. Autrement dit, si le propos consistait à « revisiter » le concept dans sa multiplicité et que cela nous engagea à certains moments à prendre une distance avec les significations positives et déterminées, cela ne doit jamais pour autant être compris comme l'exhortation au relativisme et au scepticisme malsain. Prendre une distance avec les affirmations déterminées et déterminantes ne signifie jamais tout admettre, tout autoriser. Bien que nous ayons été habités par un souci constant d'hospitalité envers les possibles de la pensée, nous restons convaincus que cela ne dispense en aucun moment de dénoncer les possibles qui sont violents ou impétueux. Reconnaître le mouvement de la pensée, reconnaître que la [vérité] n'est que le dépassement d'elle-même ne reviendra jamais à accepter un propos, une thèse ou une énonciation violente³.

² « La philosophie nous éveille à ce que l'existence du monde et la nôtre ont de problématique en soi, à tel point que nous ne soyons jamais guéris de chercher, comme disait Bergson, une « solution dans les cahiers du maître » » disait à cet effet Merleau-Ponty (1971 : 179).

³ Cependant, dans cette perspective, la question devient ici l'élaboration des critères permettant d'identifier cette violence et ce glissement dans le propos. Ce pourrait d'ailleurs être la question silencieuse qui soutient toute la réflexion : si discerner le propos violent est chose possible dans la vie, en tant qu'elle est individuelle et individuée, comment peut-on, et sous quels critères, juger –

Cette précision faite, revenons-en à ce parcours qui fut le nôtre. Au départ –départ qui déborde bien largement ces pages, qui se situerait quelque part « avant » le moment de l'écriture–, c'est une préoccupation sur le droit qui nous donna l'envie de poursuivre la démarche académique. C'est avec la volonté de comprendre, peut-être même de connaître, l'exception que nous nous sommes engagés sur le chemin de l'Académie. Quelque chose comme l'urgence de voir quel était donc ce « mot » invoqué tous azimuts et qui nous *apparaissait*⁴ structurant. En route, dans le devenir de la pensée qui habite celui qui la pense, la question du sens s'est manifestée à nous à travers l'idée d'une conceptualité plurivoque, d'une signification et d'une portée du concept qui ne pourrait être que circonstancielle –nous avons même pensé développer une réflexion entièrement centrée sur le « moment » du concept, sur le concept en ce qu'il n'est que dans la temporalité de l'oubli et du présent renouvelé–. Puis, de cette réflexion, encore nous avons dévié, la question de la [vérité] s'est montrée à nous à travers les réflexions sur la perception et la chose perçue. La vérité est elle-même dans le devenir, « elle est [...] la concordance soupçonnée entre la pensée et l'être » (Kierkegaard, 1949 : 166). Si nous sommes l'être pensant, celui qui pense *dans* l'existence, la [vérité] ne peut qu'avoir une « valeur de vérité » (Merleau-Ponty, 1971) et la pensée ne peut être qu'une réalisation d'infinis. Nous sommes entrés dans une sorte de *surréflexion* comme le disait Merleau-Ponty (1964 : 145). Une réflexion qui correspond à la forme de notre existence, sans pourtant savoir se nommer autour d'une idée ou d'un objet plein. Une réflexion en tant qu'elle ne pouvait qu'ad-venir.

Le concept de concept est devenu le cœur de ce travail. Le pivot auprès duquel tout le reste a pu exister. Autour du concept de concept, nous avons voulu développer une approche différente de la philosophie politique, une programmation théorique dont les champs sont encore à essarter : développer des considérations théoriques qui puissent

collectivement– de la violence du propos ? Sur quelles bases, quelles assises repose actuellement la faculté de juger ? Cette interrogation rejoint en ce point la question du « vertige » dont nous parlerons dans un instant.

⁴ Alors, la réflexion sur la perception ne nous avait pas encore interpellés. Que quelque chose nous « apparaisse » semblait donc être la preuve que cette chose méritait notre attention, valait que l'on s'y penche pour mieux la comprendre.

permettre d'avancer encore et de penser *plus loin* dans la thèse de doctorat. Nous avons insisté sur l'importance de la création qui permet d'entendre la voix du concept « derrière le concept », de passer de l'expression à l'exprimé. Parallèlement, nous avons esquissé quelques réflexions sur l'exception. Évidemment, ce travail sur le concept du concept de l'exception reste sommaire, cependant et comme nous en fîmes mention dès le départ, l'exception n'était ici que l'impulsion première de ce travail, elle est devenue l'exemple manifeste de l'oubli du concept de concept. Nous n'avons pas voulu faire un travail d'analyse sur l'exception, mais penser le concept de concept à travers elle. Plus que tout, nous avons voulu habiter nos questions et leurs énigmes. Nous avons souhaité, non pas uniquement, faire résonner les mots dans notre écriture, mais en poursuivre le sens, ne fût-ce qu'en poursuivant des miettes d'incertitude.

Par-delà toute chose, il n'est pas inutile de rappeler, qu'au fil de ce travail et des lectures qui en marquèrent le parcours, c'est le poids des réflexions laissées en héritage par ce que l'on pourrait appeler les « philosophes du renouveau de la philosophie politique »⁵ en France qui nous *tomba* littéralement dessus. Toutes ces réflexions avaient participé de ce qui nous semble être une vaste entreprise de « déconstruction » [dans son sens littéral, au-delà de l'appréciation que lui donnait Derrida]. Dès lors, c'est un *vertige* qui nous prit ; comment, dans cette montagne de choses à penser [à dire], trouver la voie, le référent pour explorer nos préoccupations ?

Vertige, c'est littéralement, un vertige qui nous prit. Comprendre et penser disait Novalis est une autre affaire, et qui réclame un perpétuel effort, *du fond de l'être en son péril*, c'est un *risque qui ne concerne que soi*, mais un risque véritable (1975 : 18). Voilà pourquoi,

⁵ Cette appellation nous nous en servons de façon un peu lâche. Quelque chose en elle mériterait d'être discutée, mais nous ne nous prêterons que bien rapidement à cette discussion. D'une part, si elle évoque quelques grands noms, grandes œuvres, elle tend à laisser dans l'ombre tout le milieu qui les soutenait. D'autre part, en regroupant tant d'écrivains, philosophes, penseurs et poètes sous le même chapeau, on oublie que rien n'était irénique à cette époque, les différends étaient importants, les oppositions majeures. D'ailleurs, elles restent fondamentales à qui veut saisir l'humeur de ces textes. Quoi qu'il en soit, en les regroupant ainsi, nous ne voulons pas être infidèles à ces différences, nous voulons simplement témoigner de ce qui, dans ces lectures, nous force à cultiver une pensée dans le doute de l'affirmation, dans la difficulté de la formulation, dans ce paradoxe constant qui cherche la voix qui permettrait le jugement, l'arrêté tout en reconnaissant la suspension constante de celui-ci, son im-possibilité. Nous voulons simplement témoigner de ce qui, en nous, regroupe ces lectures, jusqu'à constituer un héritage.

au terme de cette réflexion, nous avons convenu de modifier le titre de cette thèse de maîtrise pour y inclure cette référence au vertige, parce qu'il nous semblait que nous devions bien cet aveu à notre lecteur : toute notre pensée *résiste*, s'oppose et se dresse, lutte et regimbe contre quelque chose que nous n'avons pas su nommer. L'aplomb de cette réflexion ne peut être que dans cette lutte silencieuse...

Peut-être en fait aurions-nous pu envisager cette thèse de maîtrise sous la garde et l'auspice d'une proposition de recherche tout autre : *si les « restes de la pensée » donnent corps à l'écriture de la pensée constituée, cette pensée constituante donne bien davantage à voir et à explorer que le « seul objet » de la pensée constituée*. Cette idée n'apparaît qu'à rebours, après avoir cherché à effacer les traces de ces « restes de pensée » afin de donner corps à *l'objet plein et positif* sur lequel, selon la coutume académique, doit reposer le travail réflexif. Pourtant au terme de l'écriture, le murmure de ce quelque chose, de « ce reste obscure qui ne cède pas, qui fait obstacle sans que l'on sache très bien ni pourquoi ni comment » (Merleau-Ponty, 1960b : 78) reste innomé, innommable. Peut-être est-il dû au chemin du doute, dans la pensée subjective qui se pense ; chemin qui n'offre pas la sûreté de celui objectivement tracé. Reste que ce chemin nous semblait le seul propice au déploiement possible de ce murmure bruyant, urgent.

Certes, tout cela exige du lecteur une certaine générosité herméneutique. Cela suppose qu'il accepte de plonger avec nous vers cette « chose », ce « reste obscur » qui, encore et même à l'approche de la « fin », reste flou. Qu'il veuille bien entendre dans cette incapacité –impossibilité– à accoler un signifiant définitif à cet inconnu, autre chose que l'échec de la pensée. Qu'il veuille bien lire dans ces pensées éclectiques la valeur de vérité qui les relie : dans leur éclat, elles marquent le chemin vers une valeur plus complète. Comme le disait Merleau-Ponty, « mes vérités ont été construites avec des erreurs et les entraînent dans leur éternité » (1971 : 168). Dans la temporalité de l'écriture, quelque chose empêche le mensonge, peut-être que l'erreur s'y glisse, mais au moment où elle s'y immisce, elle a, pour l'auteur, valeur de vérité. C'est la valeur de la pensée qui nous a traversés, parfois violemment et dans la douleur, qui relie toutes ces pensées ensemble. C'est elle qui

nous a portés ailleurs, pas nécessairement plus loin –quelque part dans l'inéluctable circularité de la pensée qui se pense pour *penser encore*. De notre écriture, nous avons l'espoir d'avoir donné à voir –d'abord pour nous-mêmes – notre rapport au monde. Peut-être que ce rapport, bien que singulièrement nôtre ira « au *tout* parce qu'il n'est *rien*, [...] sorte de diaphragme de la vision qui, par compromis avec le « tout voir », donne mon point de vue sur le monde » (Merleau-Ponty, 1964 : 133), celui à moi-qui-n'est-pas-à-moi et qui ne revient à personne.

*Et moi, momentanément implantée dans la confiance, j'avance –hors de moi.
Devenir pour un temps, figure éloquente évoquée par Blanchot, un je sans moi.
C'est moi-même devenu personne, autrui devenu l'autre disait-il encore.
Je deviens « il », « je » c'est toujours une troisième personne disaient Deleuze et Guattari.*

[...]
*Libéré-e de la solitude dans le serment de l'écriture.
[...]
sa pensée n'est personne : aphasie;
ni à personne : voix sans moi. (v.s Préface, p.X)*

★★★

*O ! welche Freude haben die Menschen ! frosh
Gehn an Gastaden Einsame, Ruh und Lust
[...]
Freudiges Lachen ist auch nicht ferne.⁶*

*
**

⁶ *Pour les hommes alors, oh! quelle joie ! gaiement
Des solitaires vont sur des rives, plaisir
[...]
Tandis que n'est pas loin non plus le joyeux rire.*
Hölderlin, « *Der Frühling* », 2001.

BIBLIOGRAPHIE

Monographie:

Agamben, Giorgio. 1997. *Homo Sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue*. Paris : Éditions du Seuil.

Agamben, Giorgio. 2003. *État d'exception. Homo Sacer*. Paris : Éditions du Seuil.

Bachelard, Gaston. 1949. *La psychanalyse du feu*. Paris : Gallimard.

Bachelard, Gaston. 1960. *La poétique de la rêverie*. Paris : Presses Universitaires de France.

_____. 1961. *La flamme d'une chandelle*. Paris : Presses Universitaires de France.

_____. 1965. *L'intuition de l'Instant*. Paris : Éditions Stock.

Beckett, Samuel. 1953. *L'innommable*. Paris : Éditions de Minuit.

Blanchot, Maurice. 1955. *L'espace littéraire*. Paris : Gallimard.

Blanchot, Maurice. 1959. *Le livre à venir*. Paris : Gallimard.

_____. 1969. *L'entretien infini*. Paris : Gallimard.

Char, René. 1950. *Les matinaux*. Paris : Gallimard.

Chevallier, Jacques. 1999. *L'État*. Paris : Dalloz.

Cossutta, Frédéric. 1989. *Éléments pour la lecture des textes philosophiques*. Paris : Bordas.

Deleuze, Gilles. 1968. *Différence et répétition*. Paris : Presses Universitaires de France.

Deleuze, Gilles, et Félix Guattari. 1976. *Rhizome. Introduction*. Paris : Éditions de Minuit.¹

Deleuze, Gilles, et Félix Guattari. 1980. *Mille Plateaux*. Paris : Éditions de Minuit.

_____. 1991. *Qu'est-ce que la philosophie*. Paris : Éditions de Minuit.

Derrida, Jacques. 1967a. *De la grammatologie*. Paris : Éditions de Minuit.

¹ Bien que *Rhizome* ait été repris dans *Mille Plateaux* en guise d'introduction, cette reprise n'est pas intégrale et certains passages de la première édition ne sont pas retranscrits dans l'ouvrage de 1980.

- Derrida, Jacques. 1967b. *L'écriture et la différence*. Paris : Éditions du Seuil.
- _____. 1972. *La dissémination*. Paris : Éditions du Seuil.
- _____. 1992. *Points de suspension. Entretiens*. Paris : Éditions Galilée.
- _____. 2001. *L'université sans condition*. Paris : Éditions Galilée.
- Derrida, Jacques et Hélène Cixous. 1998. *Voiles*. Paris : Éditions Galilée.
- De Zayas, Rodrigo. 2004. *État d'exception permanent : la néorévolution américaine*. Paris : L'esprit des péninsules.
- Freeman, Michael. 2003. *Freedom or Security: the Consequence for Democracies Using Emergency Powers to Fight Terror*. Westport: Praeger.
- Foucault, Michel. 1976. *La volonté de savoir*. Paris : Gallimard.
- Foucault, Michel. 1997. *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France. 1976*. Paris : Seuil/Gallimard.
- _____. 2004. *Sécurité, territoire et population. Cours au Collège de France, 1977-1978*. Paris : Seuil/Gallimard.
- Gadamer, Hans-Georg. 1996. *La philosophie herméneutique*. Paris : Presses Universitaire de France.
- Gadamer, Hans-Georg. 1999. *Herméneutique et philosophie*. Paris : Beauchesne.
- Grossman, Évelyne. 2008. *L'angoisse de penser*. Paris : Éditions de Minuit.
- Heidegger, Martin. 1957. *Qu'est-ce que la philosophie ?* Paris : Gallimard.
- Heidegger, Martin. 1959. *Qu'appelle-t-on penser ?* Paris : Presses Universitaires de France.
- _____. 1976. *Acheminement vers la parole*. Paris : Gallimard.
- _____. 2006. *La dévastation et l'attente*. Paris : Gallimard.
- Hentsch, Thierry. 2006. *La mer, la limite*. Montréal : Hélotropes.
- Heymann, Philip Benjamin. 2003. *Terrorism, Freedom and Security*. Cambridge : MIT Press.
- Hölderlin, Friedrich. 1965. *Hypérion*. Paris : Gallimard.

- Jankélévitch, Vladimir. 1980. *Le je-ne-sais-quoi-et-le-presque-rien. T. 1. La manière et l'occasion*. Paris : Éditions du Seuil.
- Kafka, Franz. 1954. *Journal*. Paris : Grasset.
- Kant, Emmanuel. 2004. *Critique de la raison pure*. Paris : Gallimard.
- Kierkegaard, Søren. 1949. *Post-scriptum aux miettes philosophiques*. Paris : Gallimard.
- Lefort, Claude. 1978. *Les formes de l'histoire*. Paris : Gallimard.
- Lefort, Claude. 1992. *Écrire à l'épreuve du politique*. Paris : Calmann-Lévy.
- Lévinas, Emmanuel. 1978. *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*. Paris : Éditions Stock.
- Lévinas, Emmanuel. 1982. *Éthique et infini*. Paris : Fayard.
- _____. 1987. *Hors sujet*. Paris : Fata Morgana.
- _____. 1996. *Transcendance et intelligibilité*. Genève : Labor et Fides.
- Lévi-Strauss, Claude. 1962. *La pensée sauvage*. Paris : Plon.
- Lévi-Strauss, Claude. 1975. *La voie des masques*. Genève : Éditions d'art Albert Skira.
- Liotard, Jean-François. 1999. *La phénoménologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Merleau-Ponty, Maurice. 1960a. *Éloge de la philosophie*. Paris : Gallimard.
- Merleau-Ponty, Maurice. 1960b. *Signes*. Paris : Gallimard.
- _____. 1964. *Le visible et l'invisible*. Paris : Gallimard.
- _____. 1971. *Existence et dialectique. Textes choisis*. Paris : Presses Universitaire de France.
- Monod, Jean-Claude. 2006. *Penser l'ennemi, affronter l'exception. Réflexions critiques sur l'actualité de Carl Schmitt*. Paris : La Découverte.
- Nancy, Jean-Luc. 1986. *L'oubli de la philosophie*. Paris : Éditions Galilée.
- Negri, Antonio et Michael Hardt. 2000. *Empire*. Paris : Exils Éditeur.
- Novalis (Friedrich Leopold, Freiherr von Hardenberg). 1975. *Œuvres complètes I*. Paris : Gallimard.

Paye, Jean-Claude. 2004. *La fin de l'état de droit. La lutte antiterroriste, de l'état d'exception à la dictature*. Paris : La Dispute.

Péguy, Charles. 1935. *Note conjointe*. Paris : Gallimard.

Rancière, Jacques. 1987. *Le maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris : Fayard.

Reims, Cécile. 2000. *L'Épure*. Marseille : André Dimanche Éditeur.

Ricœur, Paul. 1965. *De l'interprétation. Essai sur Freud*. Paris : Éditions du Seuil.

Ricœur, Paul. 1969. *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique*. Paris : Éditions du Seuil.

_____. 2007. *Anthologie*. Paris : Éditions du Seuil.

Rouvillois, Frédéric. 1999. *Le droit*. Paris : Gallimard.

Théodourou, Syros (dir. publ.). 2007. *L'exception dans tous ses états*. Marseille : Éditions Parenthèses.

Chapitre de livre:

Bulter, Judith. 2002. «Dehumanization Via Indefinite Detention». In *It's a Free Country, Personal Freedom in America after September 11*. New York : RDV Books, Akashic Books.

Deleuze, Gilles. 2002. « Pensée nomade ». In *L'île déserte et autres textes*. Paris : Éditions de Minuit.

Garapon, Antoine. 2004. « La justice comme reconnaissance ». In *Vérité, réconciliation, réparation*, sous la dir. Barbara Cassin et ale. Paris : Éditions du Seuil.

Heidegger, Martin. 2009. « Section I. Articulation. Préparation et aperçu de la question directrice. L'histoire – la vie ». In *Interprétation de la deuxième considération intempestive de Nietzsche*. Paris : Gallimard.

Article :

Edkins, Jenny et Véronique Pin-Fat. 2005. « Thought the wire : Relations of power and relations of violence ». *Journal of international studies*, vol. 34, n°1.

Ferejohn, John, et Pasquale Pasquino. 2004. « The Law of Exception: A Typology of Emergency Powers ». *International Journal of Constitutional Law*, n°2.

Fisher, Nicolas, et David Smadja. 2003. « L'État d'exception et les silences de loi ». *Raisons politiques*, n°19.

Lamarque, Jean. 1961. « La théorie de la nécessité et l'article 16 de la constitution de 1958 ». *Revue du droit public*.

Ruby, Christian. 2002. « Hans-Georg Gadamer. L'herméneutique : fondation et éthique ». *Textuel*, n°16-10.

Zuckerman, Ian. 2006. « One law for war and peace ? Judicial review and emergency power between the norm and exception ». *Constellations*, vol.13, n°4.

Dictionnaire :

Algirdas, Julien Greimas et Joseph Courtès. 1979. *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris : Hachette.

Allard, Denis et Stéphane Rials. 2003. *Dictionnaire de la culture juridique*. Paris : Presses Universitaires de France.

Baumgartner, Emmanuèle et Philippe Ménard. 1996. *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française*. Paris : Édition Pochothèque.

Bréal, Michel et Anatole Bailly. 1885. *Dictionnaire étymologique latin*. Paris : L'Harmattan.

Choulet, Patrick et Dominique Folscheid. 2003. *Méthodologie philosophique*. Paris : Presses Universitaires de France.

Goelzer, Henri. 1963. *Dictionnaire Latin-Français*. Paris : Garnier.

Rey, Alain (dir. publ.). 2000. *Dictionnaire historique de la langue française, Tome 1*. Paris : Le Robert.

Robert, Paul. 2009. *Le nouveau Petit Robert*. 42^{ème} éd. (dir.publ.) Rey-Debove Josette et Alain Rey. Paris : Le Robert.

Autre :

Vergely, Daniel. 2006. « La notion d'exception en droit ». Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris-X.